

# DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE DU BAS-ARMAGNAC



**CONVENTION  
TERRITORIALE GLOBALE  
2022-2025**



## Table des matières

<b>1.</b>	<b>Le territoire .....</b>	<b>2</b>
a.	Présentation .....	2
b.	Contexte socio démographique et économique .....	3
<b>2.</b>	<b>Les services du territoire .....</b>	<b>12</b>
a.	Les structures éducatives .....	12
i.	<i>Les établissements scolaires et de formation .....</i>	<i>12</i>
ii.	<i>Les structures Enfance/ Jeunesse .....</i>	<i>14</i>
b.	Les structures médico-sociales .....	15
i.	<i>Les structures de santé .....</i>	<i>15</i>
ii.	<i>Les structures de soins spécifiques .....</i>	<i>17</i>
c.	Les structures sociales.....	17
d.	Les structures/dispositifs de loisirs .....	18
i.	<i>Les structures sportives.....</i>	<i>18</i>
ii.	<i>Les équipements et dispositifs culturels .....</i>	<i>19</i>
iii.	<i>Les équipements touristiques .....</i>	<i>20</i>
<b>3.</b>	<b>Regards croisés sur le territoire .....</b>	<b>22</b>
a.	Les élus .....	22
b.	Les habitants .....	27
c.	Les professionnels .....	37
<b>4.</b>	<b>Préconisations et orientations .....</b>	<b>42</b>
a.	L'analyse des regards croisés .....	42
i.	<i>L'accès aux droits .....</i>	<i>42</i>
ii.	<i>L'habitat .....</i>	<i>44</i>
iii.	<i>Vie Locale .....</i>	<i>44</i>
iv.	<i>La parentalité .....</i>	<i>45</i>
v.	<i>La santé .....</i>	<i>46</i>
vi.	<i>Les mobilités.....</i>	<i>47</i>
vii.	<i>Evolution du territoire .....</i>	<i>47</i>
b.	Les axes de travail et les actions possibles .....	48

### Annexes

# 1. Le territoire

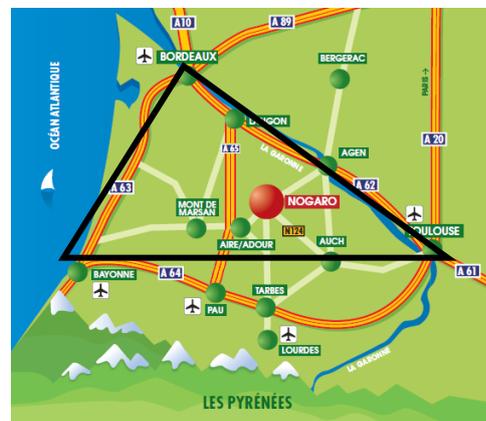
## a. Présentation

La Communauté de Communes du Bas-Armagnac est située au Sud-Ouest de la France dans la région Occitanie et plus précisément dans le département du Gers ; elle est ainsi limitrophe de la Nouvelle Aquitaine.

La Communauté de Communes du Bas-Armagnac, dont le siège se trouve à Nogaro, occupe le cœur de la Gascogne, à la limite du Gers et des Landes au centre du triangle formé par Bordeaux, Toulouse et Bayonne.

Cette Communauté de Communes a été créée le 30 décembre 1998.

Elle regroupe 26 communes de l'ancien canton de Nogaro et compte une population d'environ 8 568 habitants (données INSEE 2018). Son territoire est relativement étendu sur environ 35 kilomètres d'Est en Ouest et 28 kilomètres du Nord au Sud dont la superficie est de 313,8 km<sup>2</sup>.



Les 26 communes sont :

- |                       |                              |                           |
|-----------------------|------------------------------|---------------------------|
| - Arblade le Haut     | - Luppé-Violles              | - Saint-Griède            |
| - Bétous              | - Magnan                     | - Saint-Martin d'Armagnac |
| - Bourrouillan        | - Manciet                    | - Salles d'Armagnac       |
| - Caupenne d'Armagnac | - Monguilhem                 | - Sion                    |
| - Cravencères         | - Monlezun d'Armagnac        | - Sorbets                 |
| - Espas               | - Mormès                     | - Toujouse                |
| - Le Houga            | - Nogaro                     | - Urgosse                 |
| - Lanne-Soubiran      | - Perchède                   |                           |
| - Laujuzan            | - Sainte-Christie d'Armagnac |                           |
| - Loubédats           |                              |                           |



Les trois plus grosses communes, en termes de population sont Nogaro, Le Houga et Manciet qui comptent à elles seules 4235 habitants, soit environ 47% de la population totale.

La CCBA enregistre une densité moyenne de population de 27,3 hab./km<sup>2</sup> en 2018, qui ne varie guère depuis les années 70 (27,3 hab./km<sup>2</sup> en 1975).

## b. Contexte socio démographique et économique

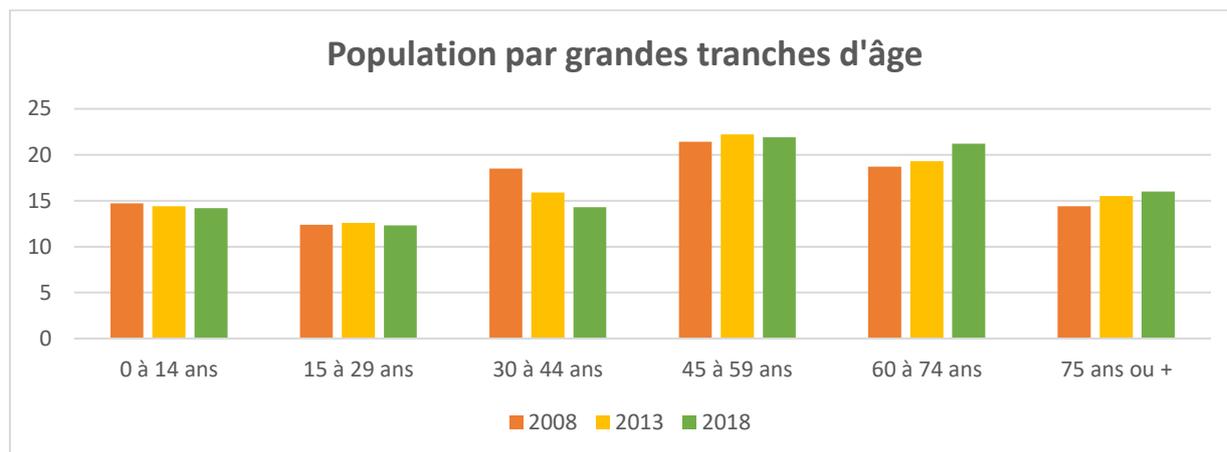
### ➤ La population du Bas-Armagnac :

COMMUNES	Année 1999	Année 2010	Année 2014	Année 2019	Ecart en % 1999/2014	Ecart en % 2010/2014	Ecart en % 2014/2019	Ecart en % 1999/2019
Arblade-le-Haut	275	285	290	327	5%	2%	11%	16%
Bétous	74	97	95	79	28%	-2%	-20%	6%
Bourrouillan	174	147	149	164	-14%	1%	9%	-6%
Caupenne d'Ac	377	428	423	445	12%	-1%	5%	15%
Cravencères	118	105	96	91	-19%	-9%	-5%	-30%
Espas	124	116	119	126	-4%	3%	6%	2%
Le Houga	1099	1180	1223	1212	11%	4%	-1%	9%
Lanne-Soubiran	90	123	134	146	49%	9%	8%	38%
Laujuzan	225	246	264	295	17%	7%	11%	24%
Loubédat	129	125	115	104	-11%	-8%	-11%	-24%
Luppé-Violles	126	146	160	145	27%	10%	-10%	13%
Magnan	196	231	251	237	28%	9%	-6%	17%
Manciet	767	812	807	831	5%	-1%	3%	8%
Monguilhem	303	285	307	306	1%	8%	0%	1%
Monlezun d'Ac	205	198	199	208	-3%	1%	4%	1%
Mormès	124	124	120	122	-3%	-3%	2%	-2%
Nogaro	1881	1980	1964	2192	4%	-1%	10%	14%
Perchède	74	86	100	124	35%	16%	19%	40%
Saint-Griède	128	130	144	148	13%	11%	3%	14%
Saint-Martin-d'Ac	202	227	237	245	17%	4%	3%	18%
Sainte-Christie-d'Ac	338	366	403	388	19%	10%	-4%	13%
Salles-d'Ac	105	118	118	138	12%	0%	14%	24%
Sion	111	120	109	100	-2%	-9%	-9%	-11%
Sorbets	194	210	203	233	5%	-3%	13%	17%
Toujouse	139	206	226	274	63%	10%	18%	49%
Urgosse	230	238	250	236	9%	5%	-6%	3%
<b>TOTAL CCBA</b>	<b>7808</b>	<b>8329</b>	<b>8506</b>	<b>8916</b>	<b>9%</b>	<b>2%</b>	<b>5%</b>	<b>12%</b>

Il est à noter toutefois que, malgré son caractère rural, la population de la Communauté de Communes ne cesse d'augmenter (+6,67% entre 1999 et 2010 et +2% entre 2010 et 2014 et +5% entre 2014 et 2019 soit environ +12% entre 1999 et 2019)

Entre 2013 et 2018, le taux de variation annuel moyen est de 0,3%, dû à un solde migratoire positif de 0,8% (contrairement au solde naturel de -0,5%). Le département du Gers a, quant à lui, un taux de variation annuel moyen de 0,1%, dû à un solde migratoire positif de 0,5% (contrairement au solde naturel de -0,4%)

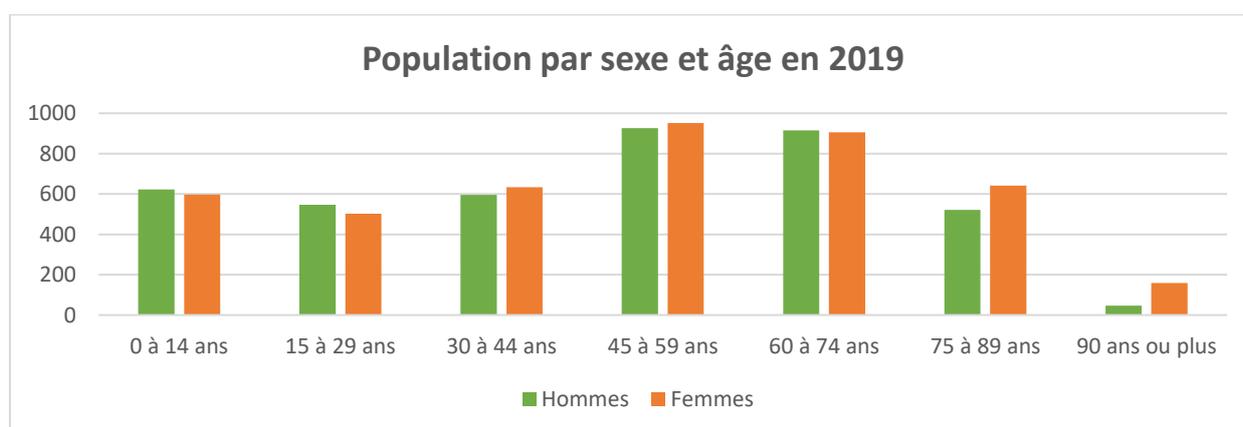
La reprise démographique en Bas-Armagnac est légère mais réelle et au-dessus de celle du département.



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021

Entre 2008 et 2018, il y a peu de variations de population entre les différentes classes d'âges. Le constat est que, sur le territoire du Bas-Armagnac, la population est toujours plutôt vieillissante (59% de la population a entre 45 et plus de 75 ans) comme c'est le cas sur le département du Gers (57%).

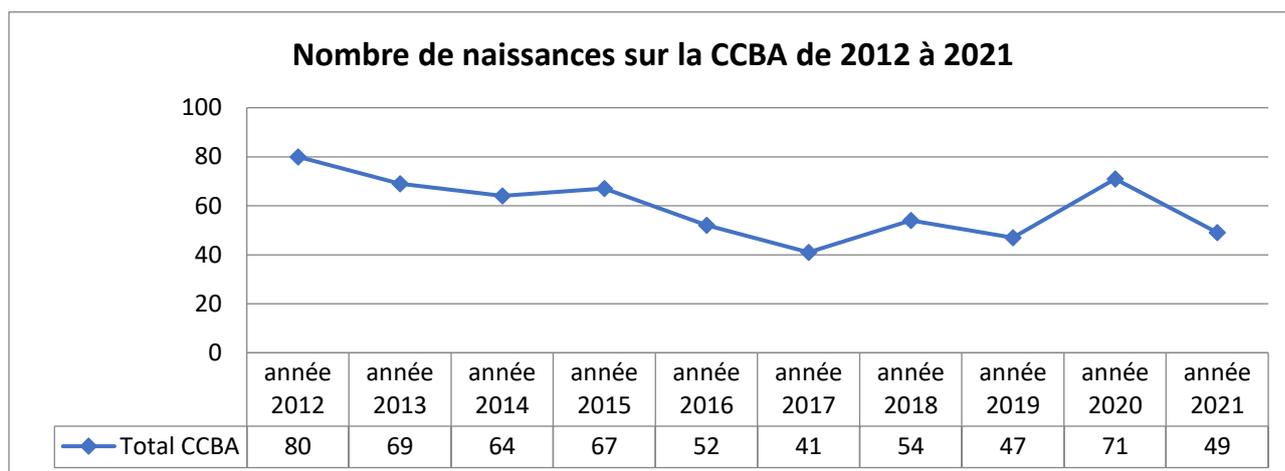
Depuis 2008, la tranche d'âge des 30/44 ans continue de chuter (-19%) sur le territoire mais c'est également le cas pour le département du Gers (-13%). Cette tranche d'âge correspond souvent aux ménages avec enfants.



Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

Sur l'ensemble des tranches d'âge (en dehors des tranches d'âge au-delà de 75 ans), la mixité des sexes est équilibrée. Il y a très peu d'écart entre le nombre d'hommes et de femmes (entre 9% et 6%). L'écart le plus important se situe sur la tranche d'âge des 15/29 ans où les femmes sont minoritaires par rapport aux hommes sur le territoire.

➤ **Les naissances en Bas-Armagnac**



*Données Protection Maternelle Infantile*

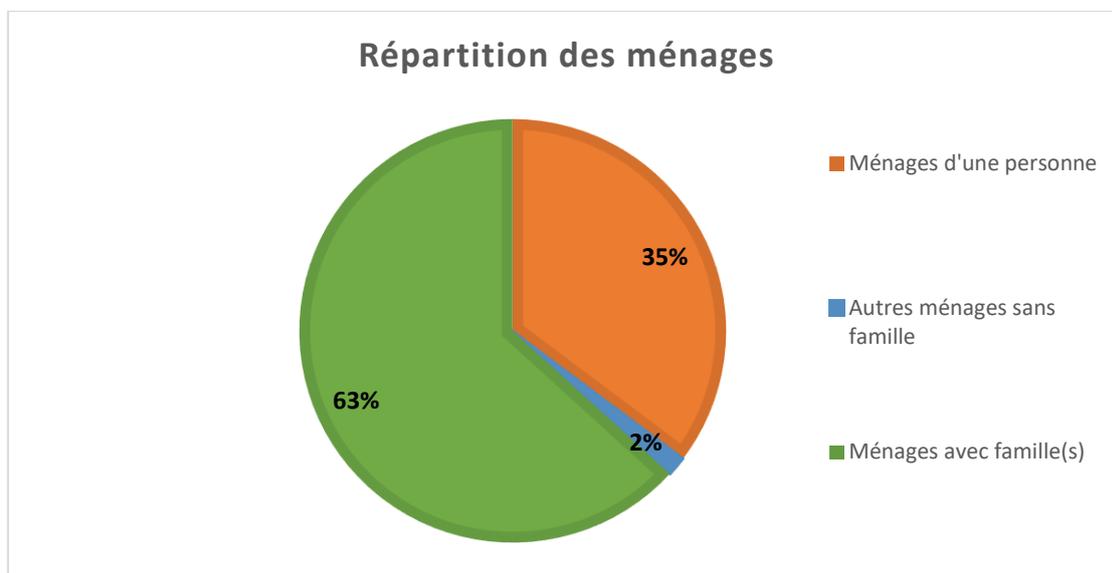
Entre 2016 et 2017, la courbe enregistre une légère baisse avec des naissances au plus bas en 2017. L'année 2020 semble être une année « à bébé », peut-être dû au confinement ?

Entre 2013 et 2018, le taux de natalité en Bas-Armagnac est de 8% pratiquement équivalent à celui du département (8,1%).

De plus, chaque année, de nouvelles familles avec des enfants en bas âge arrivent sur le territoire du Bas-Armagnac comme nous le prouve la bonne fréquentation de nos structures Petite Enfance (multi-accueil et Relais Petite Enfance) et le taux d'occupation chez les assistantes maternelles.

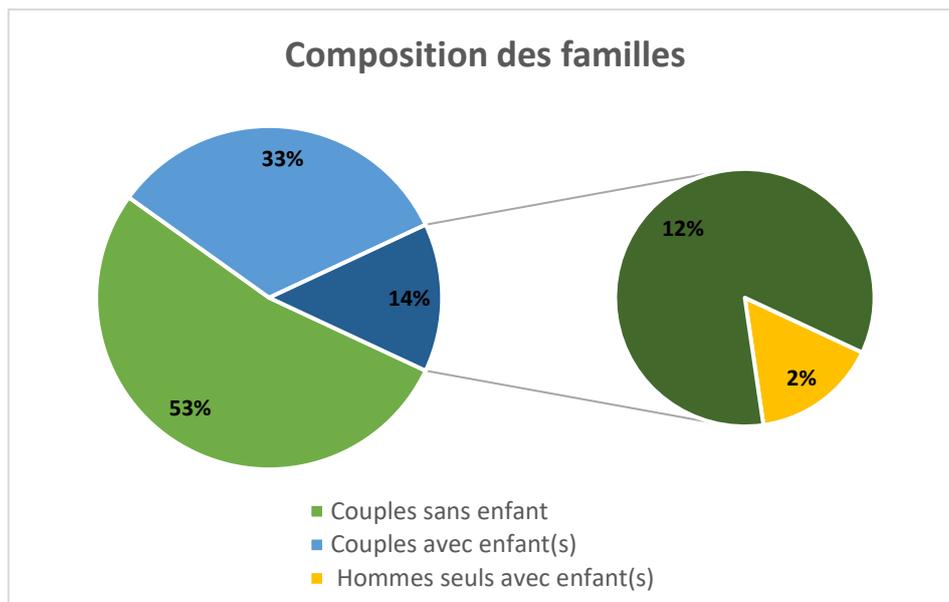
Une certaine stabilité existe donc depuis plus de 5 ans.

➤ **Typologie des familles en Bas-Armagnac**



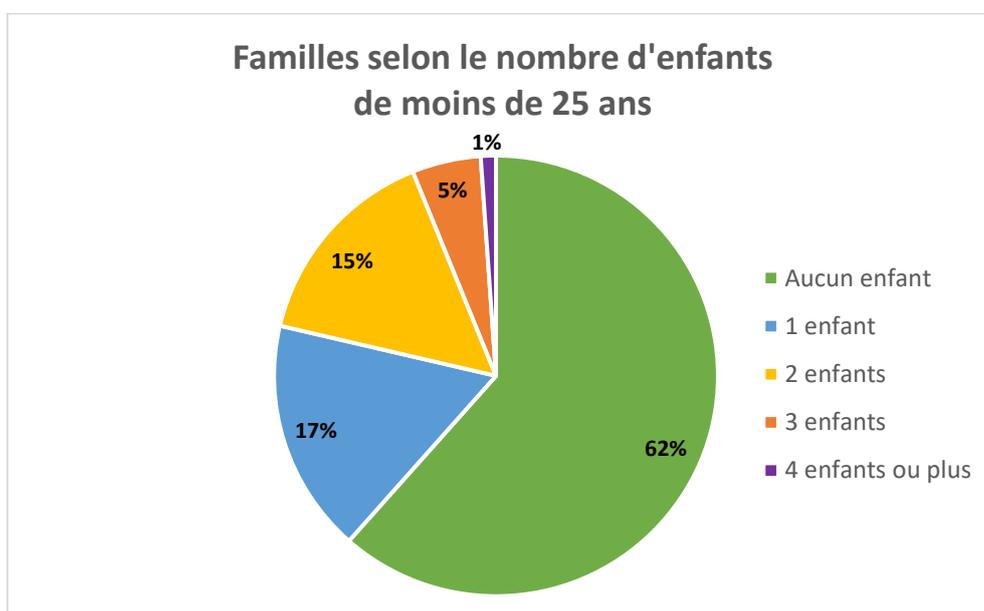
*Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2021.*

En 2018, le territoire du Bas-Armagnac comptabilise 4 005 ménages contre 3 817 en 2013 (soit une hausse de pratiquement 5%). Depuis 2013, il y a un maintien des ménages avec famille(s). Ces données sont équivalentes à celles du département.



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2021.

En 2018, 53% des familles sont des couples sans enfant, chiffre qui se maintient depuis 10 ans. 14% des foyers sont des familles monoparentales composées en grande partie par des femmes seules avec enfant(s). Ce chiffre est en nette augmentation par rapport à 2013 (+13%) et s'intensifie depuis 10 ans (+28%). Cependant, il est à noter que ces chiffres équivalent à ceux du département (14,2% en 2018) qui sont aussi en hausse (+12% par rapport à 2013 et +22% en 10 ans).

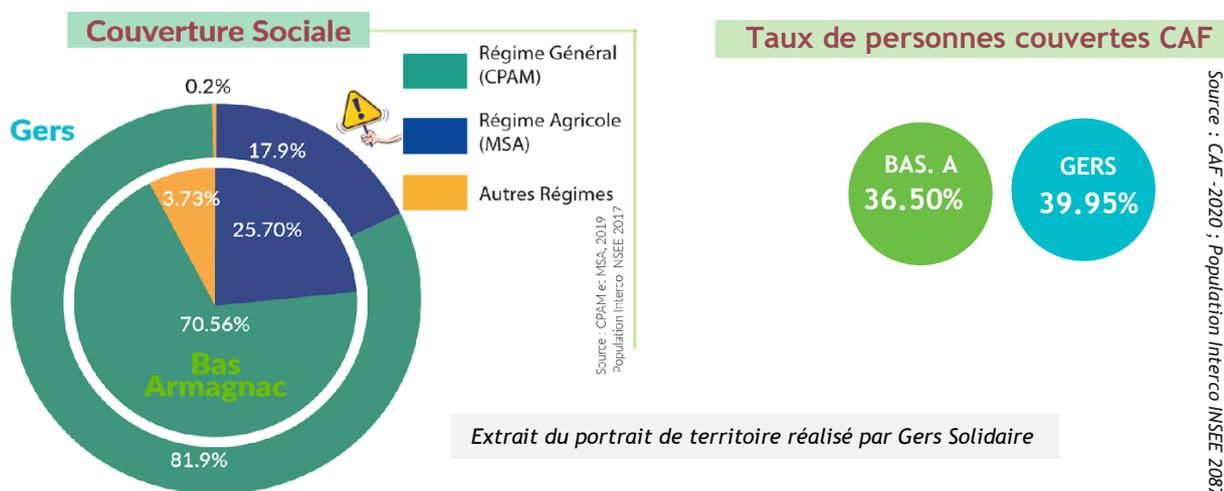


Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2021.

62% des familles du territoire n'ont pas d'enfants en charge. La composition des familles avec enfants est principalement celle du groupe des familles avec 1 ou 2 enfants (plus des 3/4 soit 84% des familles avec enfants). 608 familles sont allocataires CAF avec au moins un enfant à charge en 2020 sur le territoire (données transmises par la Caf 32).

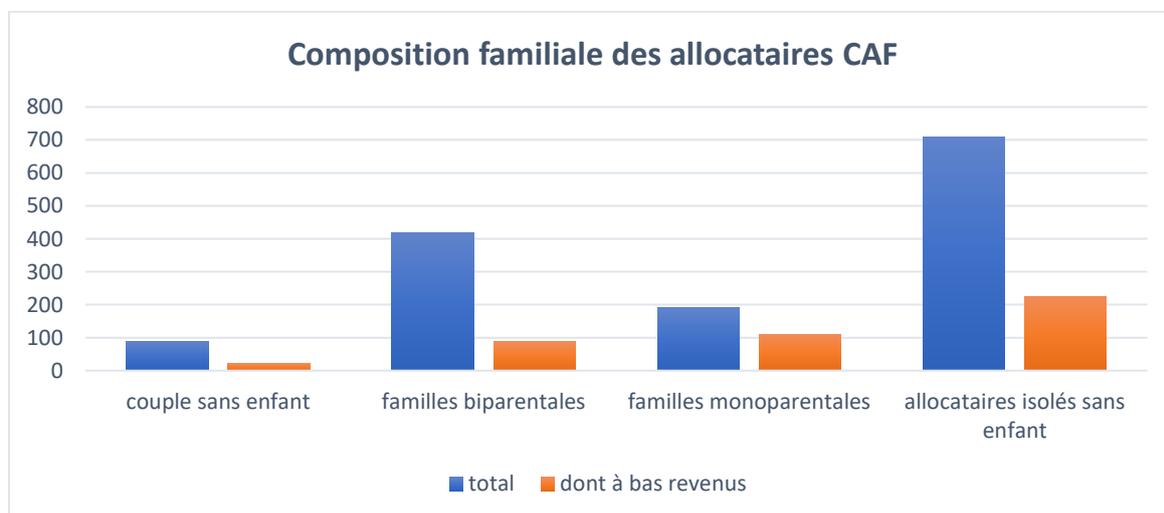
Contrairement au département, le territoire du Bas-Armagnac a légèrement plus de familles sans enfants mais également plus de familles composées de 3 enfants.

### ➤ Les allocataires CAF/MSA



En regardant les deux graphiques ci-dessus, nous constatons que le territoire du Bas-Armagnac a une part importante d'allocataires MSA par rapport au département (+7,8). Le territoire étant tourné vers l'agriculture permet de justifier ces données.

Toutefois, la majorité des allocataires reste affiliée à la CAF. En effet, 1 422 foyers sont allocataires CAF représentant 3 121 personnes dont 1 124 enfants.



Source : Données 2020 CAF du Gers

Le graphique ci-dessus permet d'illustrer la composition des familles allocataires CAF. 50% des allocataires sont des personnes isolées sans enfant, environ 30% sont des familles biparentales (deux parents pour un ou plusieurs enfants) et 13% sont des familles monoparentales. En observant ce graphique, nous constatons aussi qu'il y a une part importante d'allocataires à bas revenus (environ 32% des allocataires CAF).

### ➤ Emploi/Economie en Bas-Armagnac

En Bas-Armagnac, d'après le portrait de territoire réalisé par Gers solidaire, en 2018, 72,02% des actifs ont entre 25 à 54 ans, pourcentage semblable à celui du département du Gers (71,51%).

Depuis la crise sanitaire de 2020, le nombre de demandeurs d'emploi est en baisse dans le Bas-Armagnac. D'après les dernières données de Pôle Emploi, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi fin juin 2022 est de 562 avec une baisse de -10,1% sur un an (en comparaison le département du Gers sur la même période compte 12 081 demandeurs d'emploi avec une baisse de -7,6% sur un an).

Le nombre d'inscrits est même en baisse de -4,3% sur un an (chiffre pratiquement équivalent avec le département qui est de -4,5% sur un an).

Toujours d'après les données de Pôle Emploi de juin 2022, les caractéristiques des demandeurs d'emploi sont les suivantes :

- ➔ 9% sont des jeunes, 39% des séniors et 56% des femmes. Toutefois, il est à noter que sur l'évolution annuelle, on peut noter une baisse conséquente : -28,6% pour les jeunes, -7,6% pour les séniors et - 10,5% pour les femmes. En comparant aux données du département, elles sont pratiquement équivalentes et sur la même tendance de baisse.
- ➔ 48% ont un statut d'employés qualifiés et 37% ont un niveau de formation CAP/BEP. (Données équivalentes à celles du Gers).

Au cours des 12 derniers mois (soit de juin 2021 à juin 2022), 319 offres d'emploi ont été enregistrées par Pôle Emploi sur le territoire du Bas-Armagnac dont 51% d'offres durables (45% correspondant à des CDI) et 49% d'offres de moins de 6 mois, soit une hausse de +38,7% sur un an.

Aussi, le territoire de la Communauté de Communes se situe à proximité immédiate de deux départements (les Landes et les Pyrénées Atlantiques) pouvant rendre le territoire attractif pour certains domaines d'activités.

### **Nombre d'établissements par secteur d'activité au 31 décembre 2019**

	Nombre	%
<b>Ensemble</b>	<b>780</b>	<b>100,0</b>
<b>Industrie manufacturière, industries extractives et autres</b>	<b>113</b>	<b>14,5</b>
<b>Construction</b>	<b>120</b>	<b>15,4</b>
<b>Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration</b>	<b>245</b>	<b>31,4</b>
Information et communication	8	1,0
Activités financières et d'assurance	34	4,4
Activités immobilières	36	4,6
<b>Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien</b>	<b>104</b>	<b>13,3</b>
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	67	8,6
Autres activités de services	53	6,8

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2021.

D'après le tableau ci-dessus, la part la plus importante en nombre d'établissements sur le territoire du Bas-Armagnac est le secteur de commerce de gros et de détail, transports,

hébergement et restauration (31,4%). Cette donnée confirme que le territoire possède des services afin de répondre à une demande touristique (notamment du fait du circuit automobile).

### Emplois selon le secteur d'activités

	2018			
	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %
<b>Ensemble</b>	<b>3 308</b>	<b>100</b>	<b>49,5</b>	<b>79,6</b>
<b>Agriculture</b>	557	<b>16,8</b>	35,9	52,2
Industrie	274	8,3	30	88,9
Construction	179	5,4	2,8	57,5
<b>Commerce, transports, services divers</b>	1 122	<b>33,9</b>	44,1	80,6
<b>Administration publique, enseignement, santé, action sociale</b>	1 175	<b>35,5</b>	72,7	92,7

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2021.

En observant le tableau ci-dessus, on constate qu'il y a une part importante d'emplois dans le domaine de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale (du fait notamment de la présence de l'hôpital de Nogaro et de la cité scolaire) (35,5%) et dans les domaines du commerce, des transports et des services divers (33,9%) en raison notamment de l'attrait touristique (circuit automobile, vélorail, Nogaro ville-étape du chemin de Compostelle, ...) pour le territoire.

En Bas-Armagnac, des entreprises importantes en termes de dynamique d'emploi sont implantées telles que :

- Cousso-Mécapôle sur Nogaro : est une société spécialisée dans le secteur d'activité de l'usinage aéronautique et de la défense. Son effectif est d'environ 130 salariés.
- Teréga sur Le Houga avec ses bases de stockage de gaz naturel situées sur les communes de Lussagnet (40), Laujuzan et Caupenne d'Armagnac.
- Gers Distribution sur Nogaro : elle est spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de gros (commerce inter-entreprises) de volailles et gibiers. Son effectif est compris entre 50 et 99 salariés.
- 4 saisons sur Le Houga est un groupement d'employeurs multi-sectoriels qui regroupe 231 entreprises adhérentes et 685 salariés à l'année (53 personnes en CDI et 632 en CDD au cours de l'année).

D'autres entreprises plus petites existent sur le territoire permettant aussi d'offrir un certain dynamisme.

La Communauté de Communes joue également un rôle dans le secteur du développement économique avec, notamment :

- La création d'une zone d'activités à Lanne-Soubiran qui a permis à 4 entreprises de s'implanter ;
- L'accompagnement et le soutien aux entreprises, artisans et commerçants et aux porteurs de projets avec l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Gers Développement et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ;

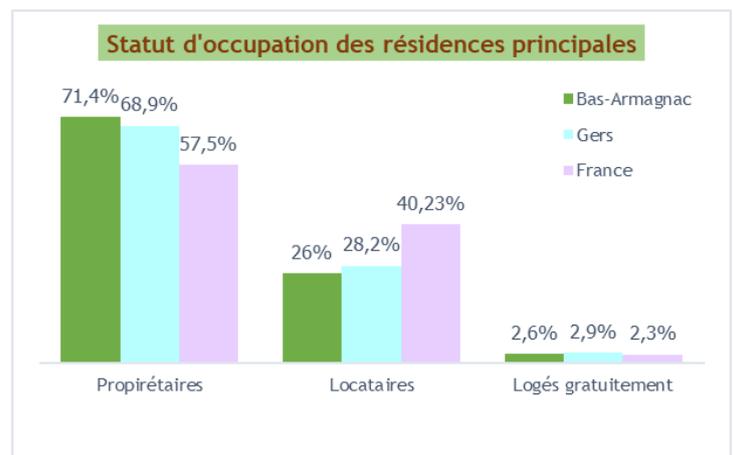
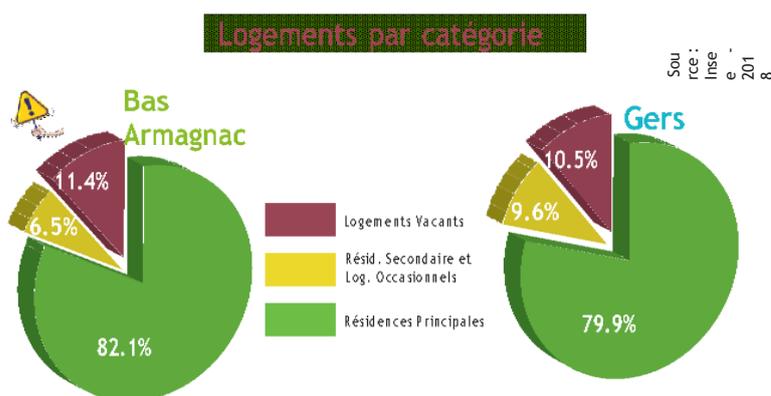
- La mise en œuvre du schéma numérique initié par le Conseil Départemental au travers du Syndicat Mixte Gers Numérique dont l'objectif est d'assurer la couverture Internet du territoire par la fibre ;
- La promotion touristique au travers de l'Office de Tourisme de Pays d'Armagnac.

➤ **Habitat/Logement**

D'après les données ci-dessous, on constate que les logements sont majoritairement des résidences principales sur le territoire du Bas-Armagnac (82,1%) et que ces résidences sont occupées généralement par les propriétaires (71,4%). Ces deux données, en comparaison avec les données du Gers, sont supérieures à celles-ci pouvant ainsi montrer que les personnes arrivant en Bas-Armagnac souhaitent y rester en devenant propriétaires ou que ce sont des personnes implantées depuis de nombreuses années sur le territoire.

Toutefois, le nombre de logements vacants est important et à la hausse par rapport à 2014 (10,4% en 2014 contre 11,4% en 2018 soit +1 point) contrairement aux données du Gers qui restent stables (+0,1). Cependant, depuis la crise sanitaire, on ressent une légère diminution. Concernant les résidences locatives, il est à noter la forte augmentation des logements HLM avec une hausse de 13% entre 2013 et 2018 mais ces données sont équivalentes à celles du Gers (+11,45%).

(Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021)



Extrait du portrait de territoire réalisé par Gers Solidaire

Logements vacants	2014	2018
CCBA	10,4%	11,4%
Gers	10,5%	10,6%

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021

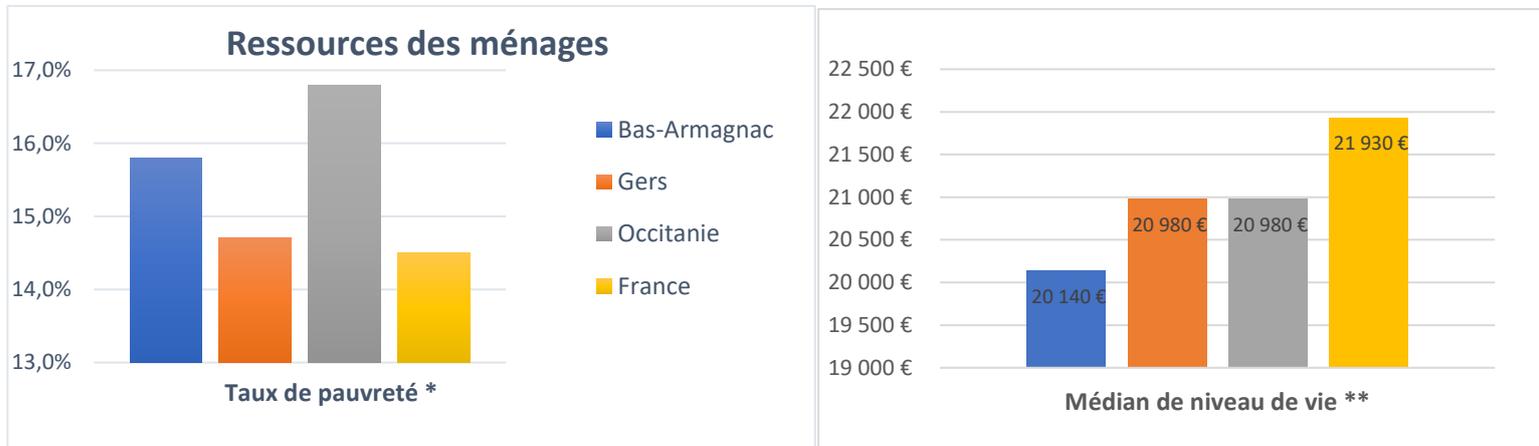
D'après les données transmises par la CAF, 631 allocataires perçoivent une allocation logement en 2020 correspondant à 4,6% des allocations logement versées dans le Gers. Comme en 2016, la part d'allocataires percevant une allocation logement reste globalement stable sur le territoire (+0,8%).

➤ **La fragilité en Bas-Armagnac**

D'après les données transmises par la CAF, en 2020, 446 foyers allocataires ont des bas-revenus représentant 995 personnes soit environ 11% de la population du Bas-Armagnac.

Parmi ces personnes allocataires, 387 sont des enfants correspondant à 34,4% des enfants allocataires de la CAF.

Parmi les bénéficiaires des minima sociaux, 183 allocataires CAF perçoivent le RSA et 540 la prime d'activité.



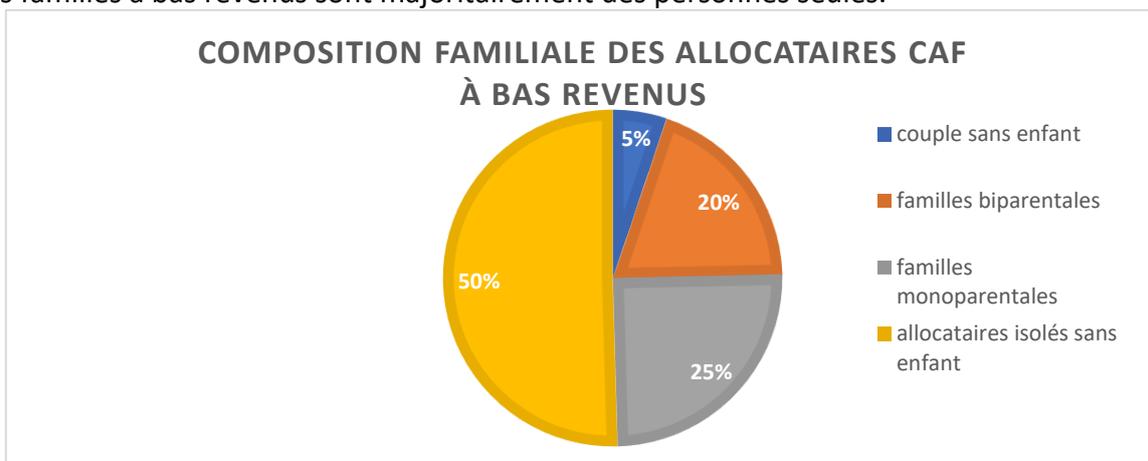
Source : Données Portrait de territoire 2022 - Gers Solidaire

\* Une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil correspond à 60% du niveau de vie médian de la population.

\*\* Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

D'après les données des tableaux ci-dessus, le constat est que le Bas-Armagnac est un territoire où le niveau de vie est bien en-dessous de la moyenne départementale, régionale et nationale. En effet, que ce soit sur le taux de pauvreté (+1,1 par rapport au département) ou sur le médian de niveau de vie (-4% par rapport au département), le Bas-Armagnac reste un territoire fragile en termes de ressources pour les ménages.

Parmi les allocataires CAF considérés comme familles à bas revenus, 50% sont des allocataires isolés sans enfant, 25% des familles monoparentales. Il est donc important de constater que les familles à bas revenus sont majoritairement des personnes seules.



Source : Données 2020 CAF du Gers

D'après les données CAF et du portrait de territoire de Gers solidaire, 292 personnes (267 allocataires CAF et 25 allocataires MSA) perçoivent l'allocation adulte handicapé (AAH)

permettant d'assurer un minimum de ressources, soit une augmentation de 2,7% par rapport à 2020.

Concernant l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), 52 allocataires CAF et 10 allocataires MSA perçoivent l'aide en 2020 permettant ainsi d'aider dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé de moins de 20 ans. Comparé aux données de 2019 du portrait de territoire de Gers solidaire, il y a une augmentation de 21,2% pour les allocataires.

Ces hausses peuvent s'expliquer par la présence de structures accueillant des adultes handicapés (ESAT à Monguilhem) et des structures accueillant des enfants (ULIS, IME avec classe inclusive, SEGPA, SESSAD, ...) sur le territoire.

En effet, il faut souligner que le Bas-Armagnac représente 6% des allocataires percevant l'AAH sur le département et 4,6% pour l'AEEH.

## 2. Les services du territoire

### a. Les structures éducatives

#### i. Les établissements scolaires et de formation

Au sein de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac, une offre riche d'établissements scolaires et de formation de proximité sont proposées pour la population :

- 15 écoles dont 3 groupes scolaires (Le Houga, Manciet et Nogaro) et 2 Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI de Monguilhem/Monlezun d'Ac/Toujouse/Castex d'Ac/Caupenne d'Ac/Laujuzan/Magnan/Mormès/Perchède et RPI d'Arblade le Haut/Saint-Martin d'Ac/Saint-Griède)

A la rentrée de septembre 2022, 632 élèves étaient scolarisés en primaire : 106 sur les écoles du Houga, 80 à Manciet, 235 sur les écoles de Nogaro, 113 sur le RPI de de Monguilhem/Monlezun d'Ac/ Toujouse/Castex d'Ac /Caupenne d'Ac /Laujuzan/Magnan/Mormès/Perchède et 98 sur le RPI d'Arblade le Haut/Saint-Martin d'Ac/Saint-Griède. Une classe ULIS<sup>1</sup> est présente sur l'école élémentaire de Nogaro ainsi qu'une classe inclusive de l'IME<sup>2</sup> sur l'école élémentaire du Houga.

- Une cité scolaire sur Nogaro regroupant un collège avec une SEGPA<sup>3</sup> et une UPE2A<sup>4</sup>, un lycée polyvalent, un BTS et des formations industrielles et tertiaires (CAP, baccalauréats professionnels et formation complémentaire post-Bac).

En 2021, au total, 915 jeunes dont 361 collégiens fréquentent la Cité scolaire venant également des territoires limitrophes pour une partie des lycéens.

- L'école de la performance se situant sur Nogaro, est un établissement privé qui propose différents stages afin de former les techniciens des sports mécaniques. L'école est spécialisée dans la formation technique pour la compétition, auto et moto. Depuis 1999, plus de 1000 stagiaires ont pu déjà bénéficier de ces formations. L'offre de formations permet de préparer des ingénieurs, des techniciens, des motoristes des sports mécaniques par le biais des formations suivantes :
  - o Performance Engineering : spécialisation de 11 mois dédiée à tous les titulaires d'un diplôme d'ingénieur mécanique. Pour exercer les métiers d'ingénieur en compétition, ingénieur data ou ingénieur piste.

<sup>1</sup> Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

<sup>2</sup> Institut Médico-Éducatif

<sup>3</sup> Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

<sup>4</sup> Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants

- Préparateur et Développeur de Véhicules de Compétition : Formation diplômante de 11 mois, pour devenir technicien en compétition auto ou moto, et évoluer vers des postes à responsabilité élargie. Niveau DUT, BTS, ou Baccalauréat sur dossier.
- Moteurs & Performances : Formation professionnalisante de 18 semaines. Pour apprendre le métier de motoriste, et l'exercer professionnellement.
- 100% Moteur : Formation de 5 semaines. Pour acquérir les bases théoriques et pratiques de la préparation moteur.
- Formations Thématiques : Formations spécialisées d'une durée comprise entre 2 jours et 5 semaines. Pour acquérir et maîtriser tous les aspects de la performance auto ou moto.

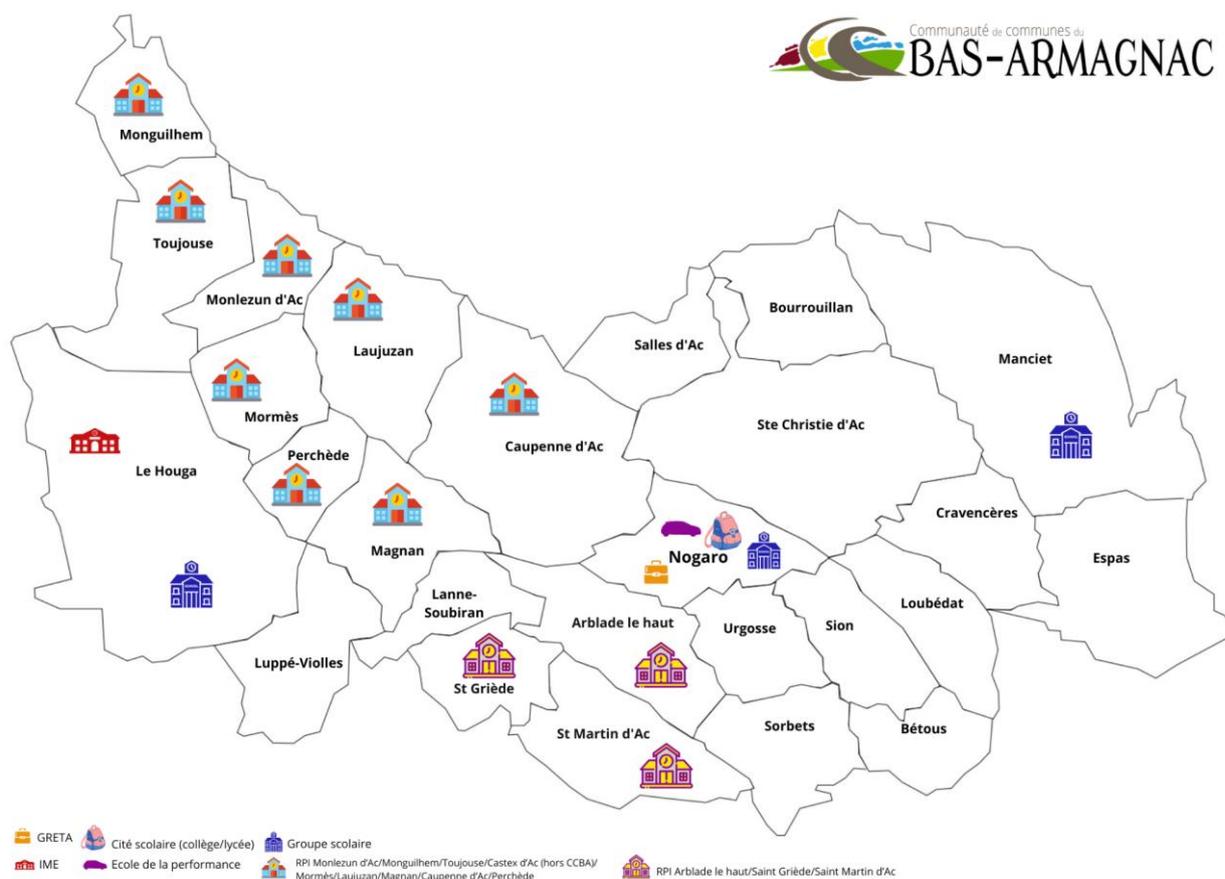
La majorité des jeunes suivant une formation dans cette école sont extérieurs au territoire du Bas-Armagnac. Ils viennent de toute la France voire même de l'étranger.

- L'antenne GRETA : Il s'agit de groupements d'établissements (GRETA) qui sont des structures de l'éducation nationale organisant des formations pour adultes dans pratiquement tous les domaines professionnels.

Il existe à Nogaro, au sein de la Cité scolaire, une antenne du GRETA.

Les pôles de compétences de cette antenne sont : hôtellerie/restauration, transport/logistique et industrie.

### Cartographie des établissements scolaires et des organismes de formation sur le territoire du Bas-Armagnac



## ii. *Les structures Enfance/Jeunesse*

En termes d'offres dans le domaine de l'enfance/jeunesse, le territoire du Bas-Armagnac a développé, ces dernières années, une offre permettant de couvrir l'ensemble des 0/18 ans. Pour cela, la Communauté de Communes propose :

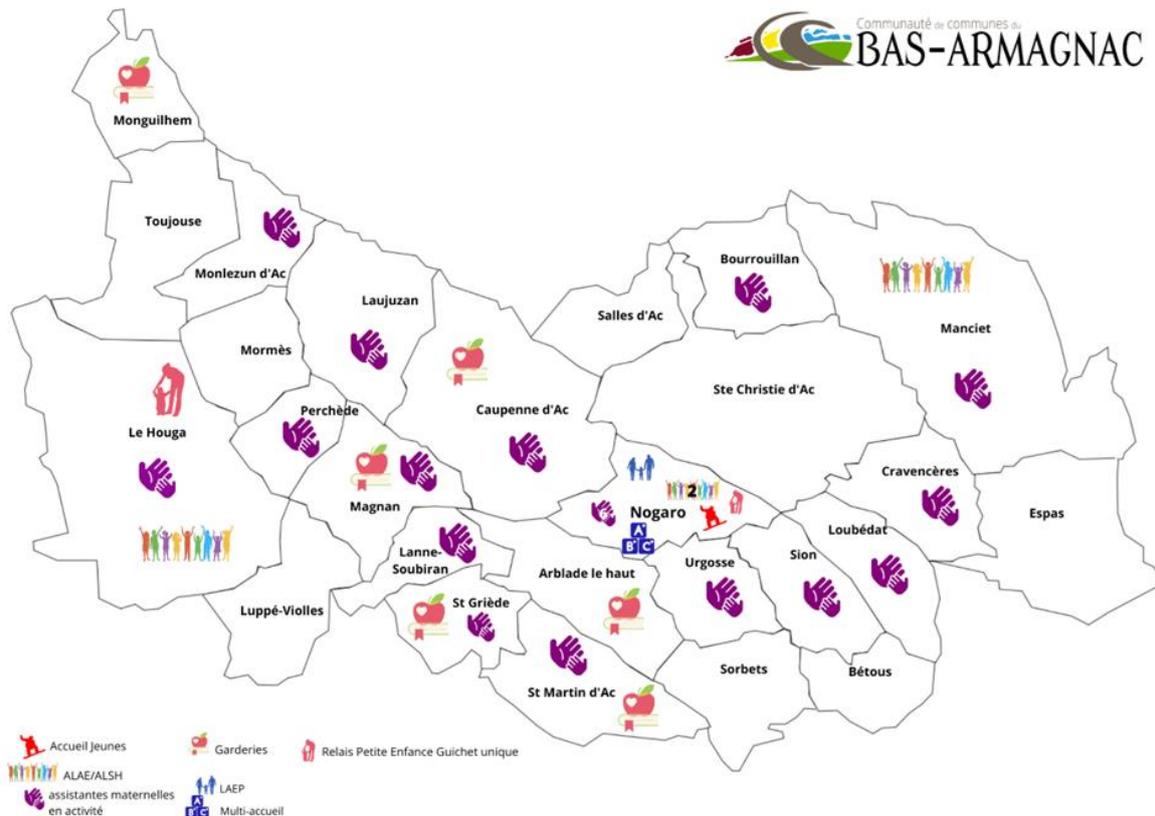
### - Structures en direction de la petite enfance :

-  Un Relais Petite Enfance/ guichet unique : est un lieu d'accueil et d'information pour les assistantes maternelles et les parents employeurs. Sur le territoire, l'accueil individuel au domicile des assistantes maternelles reste le 1er mode d'accueil avec environ 25 professionnelles en activité et environ 110 enfants accueillis. Depuis janvier 2022, le RPE est également guichet unique et propose une porte d'entrée aux familles en recherche d'un mode d'accueil pour le jeune enfant sur le territoire.
-  Un Multi-accueil ouvert, depuis septembre 2021, 4 jours par semaine de 8h à 18h30 avec un agrément pour 14 enfants. La structure accueille environ 25 enfants différents annuellement.
-  Un Lieu d'Accueil Enfants Parents ouvert une matinée par semaine en direction des futurs parents, des enfants de moins de 6 ans et de leurs parents ou d'un adulte référent. C'est un lieu pour partager des moments de jeux, échanger avec des professionnels et d'autres parents.

### - Structures de loisirs péri et extrascolaires :

-  4 ALAÉ : 3 ALAÉ communautaires (au Houga, à Manciet et à Nogaro) et 1 ALAÉ associatif (géré par le CLAN à Nogaro) ouverts en semaine scolaire avant et après l'école ainsi que les mercredis de 7h30 à 18h30 et de 7h30 à 12h30 pour l'ALAÉ de Manciet.
-  6 garderies communautaires (à Monguilhem, Caupenne d'Ac, Magnan, Arblade le Haut, Saint-Martin d'Ac et Saint-Griède) ouvertes en semaine scolaire avant et après l'école ainsi que les mercredis (en fonction des effectifs) de 7h30 à 12h30 sur le RPI d'Arblade le Haut.
-  4 ALSH : 3 ALSH communautaires (au Houga, à Manciet et à Nogaro) et 1 ALSH associatif (géré par le CLAN à Nogaro) ouverts durant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël) de 7h30 à 18h30.  
L'ALSH du Houga possède un agrément de 33 enfants de 3 à 6 ans, l'ALSH maternelle de Nogaro possède un agrément de 32 enfants de 3/6 ans et celui de Nogaro élémentaire un agrément de 45 enfants de 6/12 ans. L'ALSH de Manciet est ouvert seulement en juillet pour un agrément de 24 enfants de 3/12 ans.
-  1 ALSH ados et 1 accueil Jeunes associatif gérés par le CLAN à Nogaro. L'ALSH ados, en lien avec l'ALSH 6/12 ans de Nogaro est ouvert durant les vacances scolaires pour les jeunes de 12 à 14 ans. L'accueil jeunes est ouvert, en lien avec des projets, en direction des jeunes de 14 à 17 ans.  
Depuis la rentrée de septembre 2021, un Centre de Loisirs Associé au Collège (CLAC) a été créé pour les collégiens sur le temps méridien. Toutefois, un travail de co-construction est en cours avec le collège pour pouvoir être plus pertinent sur les temps d'intervention.

## Cartographie des structures Enfance/Jeunesse sur le territoire du Bas-Armagnac



### b. Les structures médico-sociales

#### i. Les structures de santé

Le territoire du Bas-Armagnac bénéficie de la présence de différents professionnels de la santé au sein de plusieurs équipements. La commune de Nogaro polarise, tout de même, le territoire avec une majorité des structures médicales sur la commune.

En effet, la commune de Nogaro compte, depuis 2014, une Maison de la Santé qui regroupe en 2022, 3 médecins généralistes, 7 infirmiers, 1 podologue, 1 médecin du travail, 2 psychologues et 2 sage-femmes, 1 ostéopate et 5 kinésithérapeutes. C'est la Communauté de Communes du Bas-Armagnac, consciente des enjeux liés à la démographie médicale, qui a porté le projet de cette création d'équipement médical. Ce projet, porté à l'échelle intercommunale, avait pour objectifs :

- D'anticiper le déclin annoncé en matière de démographie médicale,
- De garantir la pérennité de l'offre de soin sur le territoire,
- D'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé fréquemment soumis au risque de « burn-out » en milieu rural,
- De répondre à l'évolution programmée de l'organisation des soins dans son ensemble.

La commune de Nogaro compte aussi un centre de radiologie avec 2 radiologues ainsi que 3 cabinets dentaires. Il existe aussi une entreprise de transport ambulancier et une pharmacie. En dehors de Nogaro, quatre autres communes bénéficient de la présence de professionnels de santé. Le Houga compte 1 kinésithérapeute, 1 médecin généraliste, 2 infirmières et une pharmacie. Manciet possède aussi une pharmacie, 2 infirmières et 2 médecins généralistes. Monguilhem compte un cabinet médical et Toujouse compte un kinésithérapeute.

Un centre hospitalier, qui dispose de 190 lits d'hospitalisation ou d'hébergement, est présent sur la commune de Nogaro. La structure dispose de plusieurs services :

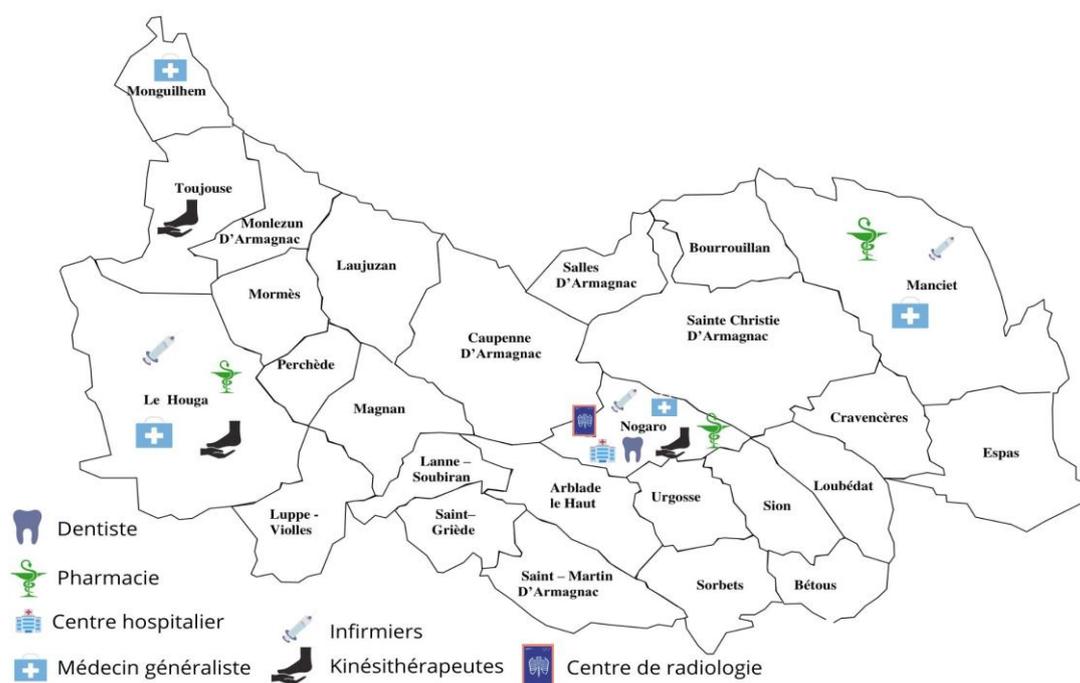
- Médecine : Ce service accueille des patients pour des séjours de courte durée durant une phase aigüe de leur maladie. (10 lits)
- Soins de Suite et de Réadaptation : La durée du séjour est d'environ 20 jours en moyenne. La mission est de favoriser le retour à domicile suite à une période de rééducation. (25 lits)
- Service de Soins de Longue Durée : Il accueille des personnes présentant un état de dépendance marqué, nécessitant des soins techniques, ainsi qu'une surveillance médicale. (30 lits)
- Service Maison de Retraite : voir *partie ii. Les structures de soins spécifiques*
- Service de Soins à Domicile : couvre les cantons de Nogaro et d'Aignan ainsi que la commune de Panjas. Ce service a pour objectif d'éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales, sociales et familiales le permettent, de faciliter le retour à domicile après hospitalisation et d'organiser une continuité des soins pour récupérer ou maintenir l'autonomie du bénéficiaire. (33 places)

L'hôpital propose aussi :

- Une unité d'Auto dialyse (12 lits) administrée par une association (l'A.A.I.R.),
- Des consultations avancées de médecins spécialistes en neurologie du Centre Hospitalier de Mont de Marsan.
- Un service de planification et d'éducation familiale est organisé avec la mise à disposition de locaux destinés à la consultation d'adolescentes.
- Un cabinet dentaire, un salon de coiffure, des podologues, une esthéticienne sont à la disposition des résidents et des malades du centre hospitalier.

Des services d'aide à domicile sont aussi proposés par l'association Izaute et Midour ainsi que l'ADMR. De plus, le portage des repas au domicile des personnes âgées est géré par l'Association Izaute et Midour de Nogaro.

### Cartographie de la présence de professionnels médicaux sur le territoire du Bas-Armagnac



## *ii. Les structures de soins spécifiques*

Le territoire dispose aussi de structures de soins spécifiques comme des maisons de retraites, des structures d'accueil de personnes handicapées.

Il existe deux établissements hospitaliers pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) sur le territoire : l'EHPAD Les Magnolias du Houga et l'EHPAD du centre hospitalier de Nogaro. L'EHPAD des Magnolias accueille 31 résidents dans 2 espaces dont un dédié plus spécifiquement aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. L'EHPAD de Nogaro compte 125 lits et accueille des personnes âgées valides ainsi que des personnes âgées désorientées. Ces deux établissements sont publics.

Un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) en direction d'enfants et d'adolescents de 6 à 20 ans présentant des difficultés d'insertion sociale, scolaire et/ou familiale est proposé sur une antenne à Nogaro qui a un agrément de 12 places.

Il existe un Centre Médico-Psychologique à Nogaro. Le CMP est la structure de soins pivot des secteurs de psychiatrie. Il assure des consultations médico-psychologiques et sociales pour toute personne en souffrance psychique et organise leur orientation éventuelle vers des structures adaptées. Le CMP de Nogaro accueille une patientèle adulte et enfant.

Le Centre Médico-Psycho Pédagogique (CMPP) est un service de prévention, de diagnostic et de traitement accueillant un public de 3 à 18 ans. Ce lieu donne droit aux parents d'exprimer confidentiellement les craintes qu'ils ressentent devant les difficultés de développement, de comportement et d'apprentissage de leurs enfants. Des professionnels spécialisés offrent une aide précise pour les enfants présentant des troubles de l'adaptation, relationnels, du comportement mais aussi des retards, des difficultés dans les apprentissages scolaires, des retards de parole...

Un Institut Médico-Educatif existe au Houga. Cet établissement accueille des enfants et adolescents atteints de handicap mental, ou présentant une déficience intellectuelle liée à des troubles de la personnalité, de la communication ou des troubles moteurs ou sensoriels. L'IME du Houga accueille 49 enfants de 6 à 20 ans. Des soins ainsi qu'un programme d'enseignement sont proposés aux enfants.

Le CMPP et l'IME sont gérés par l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement du Gers (A.D.P.E.P. 32).

## **c. Les structures sociales**

### La Maison Départementale des Solidarités à Nogaro

Les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) informent et orientent les personnes sur l'ensemble des domaines de la solidarité : vie quotidienne, insertion, éducation et santé des enfants et des adolescents, accès aux droits, soutien à la parentalité, aide aux personnes âgées et handicapées.

Plusieurs services sont disponibles à la MDS de Nogaro : Accès aux droits, accompagnement social, accompagnement à la vie quotidienne, soutien éducatif à la parentalité, consultations de nourrissons, accompagnement lié au logement, accompagnement vers l'insertion professionnelle, accompagnement pour le maintien de l'autonomie des personnes âgées, aides financières et actions collectives.

### Le Centre social le CLAN à Nogaro

Le Centre Social et Culturel Le CLAN intervient principalement sur 4 pôles d'activités : pôle enfance/jeunesse, pôle culturel, pôle animation, pôle social.

Le CLAN, c'est :

- Un espace d'accueil et d'information et d'orientation sociale, de soutien administratif,
- Un espace informatique accessible à tous et toutes,
- Un Point Information Jeunesse,
- Un ou des lieux accueillant des ateliers de partage de savoirs et de connaissances, d'expression animés par des bénévoles (ex: atelier peinture, jardin partagé, atelier théâtre au cinéma...)
- Un lieu de rencontre, de partage et de solidarité pouvant accueillir des ateliers, des réunions inter associatives lorsque cela contribue au lien social et à la rencontre.
- Des passerelles faites entre les services jeunesse de l'association (ALAE, Accueils de loisirs) et le centre social pour des actions autour d'enjeux communs comme encourager le développement durable au sein de la structure, faciliter l'accès à la culture des plus jeunes, encourager le lien intergénérationnel.
- Un espace pour favoriser l'implication citoyenne des jeunes et des familles, soutenir les associations (rôle d'appui à la vie associative).
- Un acteur culturel du territoire, dans la dynamique de l'éducation populaire : programmation, cinéma accessible à tous, organisation de débats sur des thématiques prégnantes (ex: santé et addictions, discriminations...).

#### L'Établissement et service d'aide par le travail de Monguilhem

Implanté à Monguilhem, le Dispositif Médico-Social de L'ESSOR se définit comme un ensemble d'unités d'interventions sociales et médico-sociales, articulées autour de prestations diversifiées et complémentaires. Les prestations disponibles sur le territoire de la communauté de communes sont :

- 1 Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de 82 places,
- 1 Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) de 38 places + 2 accueils temporaires à Monguilhem

Ainsi organisé, le Dispositif Médico-Social (DMS), met à la disposition des personnes accueillies, accompagnées et/ou soignées, une dynamique compensatoire par rapport à leurs situations singulières, liées à leur handicap. Cette organisation permet aussi de mettre l'accent sur le caractère personnalisé de l'Aide et de l'Accompagnement et de mettre en lien les différents aspects de l'accompagnement (professionnel, social et de soins).

L'ESAT propose différents services dont un restaurant, La Palombière, une brocante, une blanchisserie, un service d'entretien et de création d'espaces verts, un garage et un service d'entretien ménager.

#### Les associations caritatives

Plusieurs associations caritatives sont présentes sur le territoire, dans la commune de Nogaro : Le Secours Populaire, Les Restos du Cœur et le Secours Catholique ; et la Croix Rouge au Houga.

### **d. Les structures/dispositifs de loisirs**

#### *i. Les structures sportives*

Le territoire communautaire est doté de divers équipements sportifs tel que :

- 4 gymnases
- Des terrains de rugby et de football
- Un circuit automobile
- Des terrains de tennis

- Deux city-stades
- Deux dojos
- Un boulodrome couvert
- Un aéroclub
- Une salle de sport

Différentes associations permettent de proposer la pratique de différents sports dans plusieurs communes de la communauté de communes : rugby, foot, judo, gym, cyclotourisme, randonnée pédestre, arts martiaux, tennis, chasse, pêche, course landaise, aéroclub, basket, équitation, quilles, pétanque. (Cf. carte p. 21 des associations présentes sur la CCBA)

### Le circuit Paul Armagnac

Le circuit Paul Armagnac ou CPA est un circuit automobile situé à Nogaro et géré par la société d'économie mixte de Paul-Armagnac. Actuellement, le circuit mesure 3 636 mètres de long sur 14 m de large, et compte 26 stands qui s'étendent sur 10 000 m<sup>2</sup>. Circuit dynamique, il accueille environ 200 000 visiteurs par an, ce qui en fait le 3ème circuit de France de par sa fréquentation avec des compétitions de natures diverses et variées comme du grand tourisme, des camions, des motos, des monoplaces..., pour 311 jours d'utilisation par an.

### *ii. Les équipements et dispositifs culturels*

Le territoire du Bas-Armagnac bénéficie de différentes structures culturelles sur le territoire :

- Un cinéma-théâtre à Nogaro
- Deux médiathèques communales, à Nogaro et au Houga
- Une école de danse à Nogaro
- Deux écoles de musique à Nogaro et à Sainte-Christie d'Armagnac
- Le musée du paysan gascon à Toujouse
- Une ludothèque communautaire
- Un projet de salle de spectacle sur la commune du Houga

Des ateliers de pratique artistique et culturelle sont proposés sur le territoire :

- Des ateliers théâtre enfants à Arblade-le-Haut et au Houga
- Un atelier théâtre adulte à Nogaro, au sein du CLAN
- Des cours de danse à l'école de danse de Nogaro
- Des cours de musique dans les écoles de musique
- Des chorales
- Des cours de langue
- Plusieurs bandas et harmonies sont présentes sur le territoire

Il existe aussi **Parlem TV** qui propose une web télé associative, participative, d'éducation populaire.

**Les Hallucinés**, une junior association au sein du Lycée d'Artagnan de Nogaro regroupant des passionnés de cinéma.

L'association **PIMAO**, à Perchède, a pour mission de développer le concept festif et culturel porté depuis 2010 par la mairie et le comité des fêtes de Perchède « l'écofête du Pesqué ». Cet éco manifestation réunit chaque année plus de 1400 habitants du pays d'Armagnac afin de mettre en valeur les atouts du territoire, promouvoir les activités et les initiatives pour « Mieux vivre au Pays dans ce monde qui change ». PIMAO propose désormais différents types d'ateliers à la population.

Il faut aussi citer tous les **comités des fêtes** et **foyers ruraux** du territoire qui animent de différentes manières leur commune.

### *iii. Les équipements touristiques*

En ce qui concerne le Tourisme, c'est l'Office de tourisme de Pays « Armagnac et d'Artagnan » qui pilote les actions.

Le territoire compte bon nombre d'hébergements touristiques de toutes sortes : hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, ou encore camping. La commune de Nogaro compte aussi désormais une aire de camping-cars.

Le territoire possède plusieurs atouts touristiques :

- Le **circuit Paul Armagnac**, que nous avons aussi présenté en tant qu'équipement sportif : un atout du fait qu'il fasse partie des 4 principaux circuits français grâce à son dynamisme, son activité, ses infrastructures et par l'organisation de grandes compétitions de niveau national et international. Riche d'une histoire de près de 60 ans, le circuit s'est développé d'années en années afin de rester un haut lieu de sports mécaniques français. La piste est utilisée plus de 300 jours par an, des manifestations sont organisées toute l'année (une quinzaine par an) et une école de pilotage est ouverte toute l'année proposant des stages et baptêmes individuels ou société sur une large gamme de véhicules. Des journées club auto et moto sont organisées pour permettre à tous les amateurs de sports mécaniques de pratiquer leur passion dans des conditions de sécurité optimales. La réputation du circuit a grandi grâce à la qualité de l'organisation de ses courses.

- **Le vélorail de l'Armagnac** : le vélorail de l'Armagnac démarre de l'ancienne gare de Nogaro et propose une balade originale sur l'ancienne voie de chemin de fer de Nogaro à Sorbets, permettant de découvrir la campagne gersoise avec ses paysages vallonnés sur un parcours semi-ombragé de 12km aller-retour. Les draisines sont équipées de l'assistance électrique. Le vélorail est un élément touristique phare de ce territoire, ce sont 2371 draisines utilisées en 2021 par 9273 personnes.

- **L'aérodrome** : l'Aéro-Club du Bas-Armagnac gère 4 activités de loisir aérien : Avion, Hélicoptère, Planeur, ULM. Ces activités sont complétées par une section de construction amateur, à l'origine de l'avion de remorquage planeur par exemple. L'association permet à ses membres d'apprendre et d'exercer le pilotage des divers aéronefs. Elle propose également au public de découvrir ses activités avec la possibilité de faire des vols de découverte (baptêmes de l'air, vols d'initiation).

- Des fermes et jardins pédagogiques : **La ferme pédagogique Le Benquet**, située au Houga, est une exploitation agricole préservant la biodiversité et permettant l'immersion au plus près de la "nature ordinaire". Cette ferme propose un sentier de découverte de 1,5 km à travers le bocage mais aussi des supports pédagogiques. La découverte de nombreuses activités à poney est possible dans cette ferme qui est aussi un élevage de poneys landais. **La ferme aux Cerfs et Sangliers**, au Houga, est une ferme auberge avec une conserverie située au cœur de la campagne. Avant ou après le repas, il est possible de partir sur un sentier pédestre à la découverte de la ferme d'élevage de plus de 200 cerfs, daims, sangliers et bœufs gascons. **La Palmeraie du Sarthou**, située à Bétous, est quant à elle labellisée Jardin remarquable. Ce jardin exotique invite le visiteur à l'aventure et au dépaysement par des sentiers secrets à la découverte des plantes exotiques. L'espace environnemental convie à la dégustation des fruits de saison dans son verger conservatoire.

- **Le musée du Paysan gascon** de Toujouse : le musée propose une visite adaptée à tous les publics (individuels, en groupe, en famille, entre amis) une immersion dans la vie gasconne

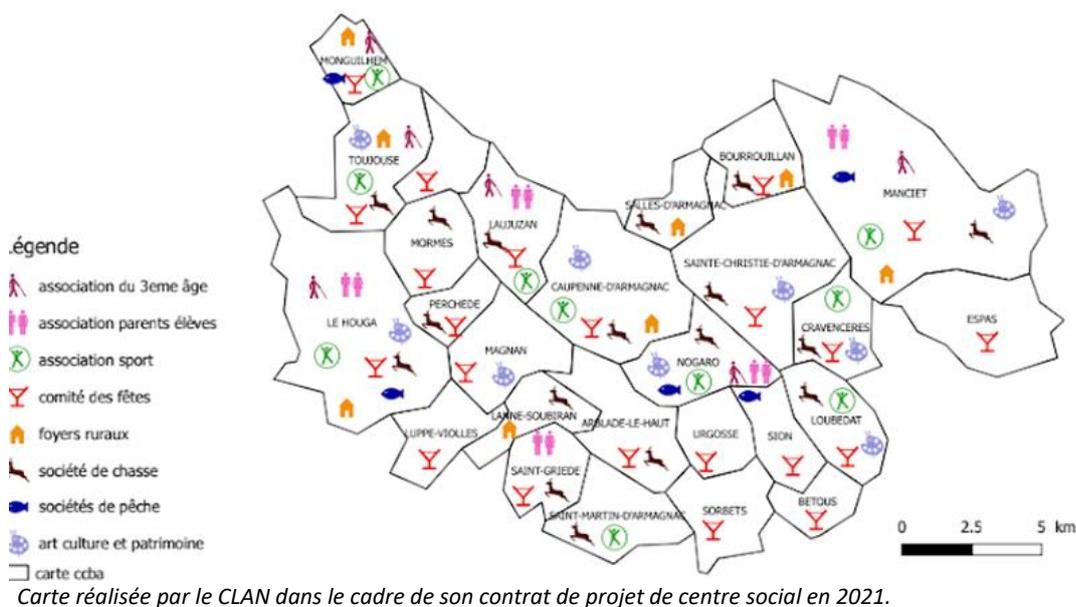
d'antan, des espaces de plein air équipés au sein d'un parc arboré. Le musée rend hommage au travail de la terre en dévoilant la vie quotidienne des paysans de la première moitié du XXe siècle. Le Musée du Paysan Gascon offre sur près de 2 hectares, dont plus de 800 m<sup>2</sup> couverts, une très riche collection de machines, d'outils agricoles et de vieux métiers.

- **Le Castet de Sainte-Christie d'Armagnac**, ce bâtiment, constituant le logis seigneurial d'une branche de la famille d'Armagnac, a été adossé à un rempart médiéval en terre crue dans la seconde moitié du XVe – début XVIe siècle. Bâti en pan de bois, il présente la structure d'une imposante maison d'habitation composée d'une cuisine, d'une salle (aula), d'une chambre et de latrines, pièces auxquelles sont rattachés plusieurs petits espaces réservés sans doute à des remises. Le site de Sainte Christie d'Armagnac est en effet un des plus complets du secteur, balayant une large période d'occupation et de nombreuses problématiques. Il est un témoin rare permettant de comprendre la formation des villages gascons. L'intérêt scientifique du Castet attire chaque année de nouveaux chercheurs. Une véritable dynamique s'est mise en place autour du site.

- Nombreux domaines viticoles permettant de développer l'**œnotourisme** sur le territoire : Un sentier découverte de la vigne est proposé au départ de la cave coopérative HDM, Les Hauts de Montrouge. Ce sentier au cœur des vignes du Bas-Armagnac permet de découvrir le métier des viticulteurs gascons. Ce chemin fléché de 3 kms aller/retour accessible à tous et jalonné de panneaux illustrés qui expliquent mois après mois les tâches des vignerons pour obtenir les meilleurs vins. Plusieurs domaines proposent aussi des visites et des dégustations.

Cette carte permet de résumer la présence associative sur le territoire du Bas-Armagnac par domaine d'action :

## Les associations de la Communauté de communes du Bas-Armagnac



Cette carte est non-exhaustive mais démontre bien la présence d'associations diverses sur toutes les communes du territoire.

### 3. Regards croisés sur le territoire

Afin d'établir un diagnostic de territoire pertinent et au plus près des réalités, nous avons fait le choix de croiser différents regards via différents procédés. Tout d'abord, nous avons interrogé les élus communautaires après leur avoir expliqué la démarche globale de la CTG, notre méthodologie et l'intérêt de leur participation à ce processus. Nous les avons, donc ensuite, invité à un atelier participatif organisé le mercredi 20 avril 2022 à la salle d'animation de Nogaro.

C'est, ensuite, les habitants que nous avons fait participer en élaborant une enquête diffusée en ligne et en version papier. Cette enquête s'est déroulée du 18 mai au 24 juin 2022.

La dernière étape de ce processus a été de rencontrer des professionnels du territoire entre juin et septembre 2022 afin de mener avec eux des entretiens semi-directifs.

#### a. Les élus

Nous sommes tout d'abord intervenues durant le Conseil Communautaire du mardi 5 avril pour présenter aux élus communautaires la démarche de la CTG, et donc, de notre diagnostic. C'est à cette occasion que nous les avons informés de l'atelier participatif du 20 avril pour les impliquer dans ce diagnostic de territoire. Notre intervention avait pour but de les rassurer quant à cet atelier. En effet les ateliers « post-it » sont plutôt mal vu de certains élus et sont associés aux bureaux d'étude qui réalisent des études très chères pour des rendus parfois déconnectés du territoire commanditaire. Nous leur avons donc présenté notre méthodologie et surtout expliqué que nous réalisons ce diagnostic en interne avec l'avantage de notre connaissance du territoire et de la simplification des échanges.

L'atelier participatif à destination des élus a été organisé le mercredi 20 avril 2022 dans la salle d'animation de Nogaro. L'animation de cet atelier a été proposée par une des chargées de coopération territoriale de la Communauté de Communes (l'autre CCT étant en arrêt maladie) et le chargé de mission Petite Ville de Demain de la commune de Nogaro, Thomas Cantuel. En effet, dans le cadre de ses missions, le chargé de mission Petite Ville de Demain doit établir un diagnostic et proposer des orientations stratégiques pour la commune de Nogaro mais en se positionnant par rapport au territoire de la Communauté de Communes, cet atelier le concernait donc aussi.

38 élus de 15 communes différentes étaient présents à cet atelier. Nous avons demandé aux élus de se placer sur les tables en évitant de se mettre avec des élus de sa commune et en essayant de faire des tables mixtes.



*Photos de l'atelier du 20 avril 2022*



L'étape suivante consistait à proposer des thématiques en lien avec cette question :

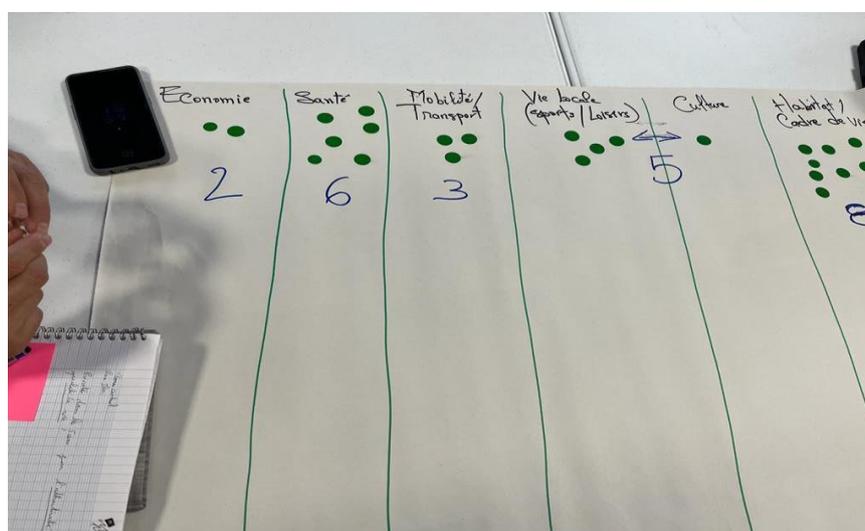
*Dans les 5 ans à venir, quelles sont vos priorités pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité du territoire ?*

Nous avons demandé aux élus de proposer des idées, des thèmes sur des post-it puis de les déposer sur la table devant eux. Ils ont dû ensuite, par groupe, regrouper leurs idées et donner une thématique à ce groupe d'idées.



Ensuite, petite pause pour les élus afin de nous permettre de rassembler les feuilles de chaque groupe pour regrouper les thématiques qui ressortent dans chacun des groupes de travail. Nous préparons ensuite une nouvelle feuille par groupe en écrivant toutes les thématiques qui sont ressorties à savoir : économie, santé, mobilité/transport, vie locale (sport, loisirs), culture, habitat/cadre de vie.

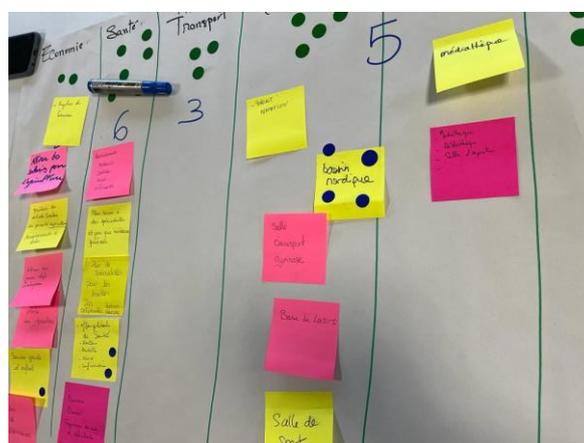
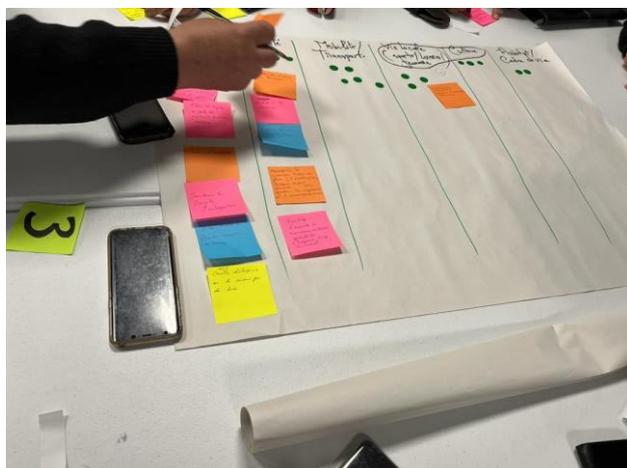
L'exercice suivant consistait, à l'aide de gommettes de couleurs, de sélectionner les 3 thématiques qui leur paraissaient les plus urgentes à traiter pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité du territoire d'ici 5 ans.



Après discussion, les élus ont souhaité regrouper les catégories Vie locale et Culture.

Les 3 thématiques qui ont reçu le plus de gommettes vertes sont : Économie, santé et vie locale (sport, culture, loisirs).

Le dernier travail demandé aux élus a été de proposer des actions concrètes pour ces 3 thématiques. Les élus ont ensuite pu déambuler autour des feuilles de chaque groupe en collant des gommettes bleues sur les actions qu'ils trouvaient particulièrement pertinentes.



Les tableaux ci-dessous reprennent les idées principales proposées par les élus par thématique :

## ÉCONOMIE

Pôle accompagnement et soutien aux entreprises	Développement durable	Types d'activités à développer
Soutenir les projets d'entreprise	Transition écologique	Emplois pour aider les seniors
Club d'entreprises	Méthaniseur	Aides à l'agriculture
Mise en place d'un service de développement économique	Innovation nouveaux carburants	Créer une dynamique autour du Nogaropôle / lycée / circuit / école de la performance
Aider les entreprises par des aides financières	Développement durable	
Avantages financiers pour les entreprises	Développement marchés locaux	
Accompagner les entreprises (personne conseil) : à la création (démarches, aides financières) pouvoir les aider ensuite si difficultés, besoin de développer...		

Sensibilisation à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)		
Travailler la reprise d'entreprises / exploitations		

## VIE LOCALE

Culture	Infrastructures	Tourisme
Création d'un festival local	Cinéma - Théâtre	Améliorer l'accueil touristique
Améliorer la communication	Piscine / Bassin Nordique	Déplacer l'Office de Tourisme
Délocaliser la culture dans les petites communes	Salle multisports / Gymnase	Utiliser le patrimoine existant
Soutenir les associations		Pistes cyclables à développer, réseau à construire
Préserver le CLAN		
Site multiculturel avec lieu d'exposition		

## SANTÉ

Offre spécialisée de soins	Accès aux soins
Offre globale de santé : docteurs, dentistes, kinés, infirmiers	Services à la personne
Augmenter les services de soins psychologiques	Faciliter l'accès aux soins
Plus de spécialistes pour les troubles dys, neuropsych, psychomot, orthophonistes	Soins et accompagnement des personnes âgées à domicile
Grand manque de vétérinaires ovins, bovins	Réussir à attirer du personnel médical ou favoriser le transport des patients
	Création de transports pour les anciens

L'analyse de la réunion du 20 avril 2022 ayant réuni les élus communautaires a permis de confirmer notre analyse sur la compréhension du territoire.

Pour la thématique **économie**, c'est cela qui a le plus inspiré les élus avec notamment l'aide aux entreprises via des aides financières ou de l'accompagnement. Le secteur tertiaire avec l'aide à la personne a été cité plusieurs fois, de même que l'agriculture ou le secteur de la

mécanique en lien avec le circuit. Le développement durable a été cité quelques fois dans la thématique « économie », ce qui n'est pas forcément la catégorie à laquelle on pense en premier quand on pense au développement durable. Certains élus voient le développement durable comme une opportunité de développer des filières spécifiques et donc de créer des richesses et de l'emploi.

En ce qui concerne la **vie locale**, ce sont la culture et le tourisme qui ressortent le plus, le sport vient en 3<sup>ème</sup> position. La vie locale passe par un soutien aux associations qui agissent dans la culture, le sport mais aussi le tourisme. En matière de culture, il y a un souhait de consolider les équipements déjà existants, notamment avec le cinéma de Nogaro, mais aussi la volonté de nouvelles choses peut-être plus délocalisées comme des événements ou festivals ou encore des expositions. En matière de tourisme, le développement de pistes cyclables est noté ainsi que la mise en valeur du patrimoine. Pour le sport, une piscine ou un bassin nordique sont cités de même qu'un gymnase multisports. Le manque de communication est cité pour les 3 catégories.

Pour la thématique de la **santé**, le sujet central reste le manque de professionnels de santé sur le territoire, bien que cette problématique dépasse largement les frontières du Bas-Armagnac. Des médecins généralistes mais aussi des kinésithérapeutes, dentistes, psychologues, et orthophonistes manquent ou ne sont pas assez nombreux sur le territoire selon les élus. Cette thématique rassemble aussi le manque de personnel dans le secteur de l'aide à la personne. Cette problématique se rapproche de l'accès aux droits et des mobilités avec le problème de l'isolement des personnes âgées et de leur accès aux soins.

Cet atelier nous permettra de pouvoir mettre en comparaison la vision des élus avec celle des habitants et des professionnels du territoire. Ces regards croisés nous permettront de savoir ce qu'il est pertinent de travailler prioritairement afin de répondre aux attentes d'un maximum de personnes.

## b. Les habitants

Nous avons poursuivi notre diagnostic en recueillant les avis des habitants du territoire. Pour cela, nous avons choisi d'élaborer un questionnaire que nous avons diffusé par voie numérique, par mail aux communes et aux structures que nous connaissons, mais aussi en version papier. Cette enquête était ouverte du 18 mai au 24 juin.

Pour les questionnaires papier, nous avons élaboré des boîtes que nous avons disposé à la Maison de Santé de Nogaro, au cabinet médical de Manciet, à celui du Houga, mais aussi à la Maison France Services et dans la salle d'attente de la Communauté de Communes qui sert notamment pour les permanences des impôts.



*Boîtes réalisées pour diffuser l'enquête papier.*

Questions Réponses **165** Paramètres



Rubrique 1 sur 19

## Enquête auprès de la population de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac

La Communauté de Communes du Bas-Armagnac (CCBA) travaille à l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (CTG) convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Dans ce cadre, les agents de la CCBA effectuent un diagnostic qui permettra d'établir les thématiques et les actions à mener dans les 5 prochaines années dans le Bas-Armagnac. Les élus ont été interrogés à l'occasion d'un atelier de concertation, c'est maintenant aux habitants de se faire entendre grâce à ce questionnaire !

Les actions menées par la CCBA pour ma commune

La Communauté de Communes exerce différentes compétences qui ont un impact direct sur votre vie quotidienne au sein des différentes communes qui la constitue. Voirie, Enfance-Jeunesse, Aménagement du Territoire, Economie, Culture, Communication, Tourisme sont les compétences de la CCBA qui concernent vos communes.

Le territoire de la Communauté de Communes sur lequel vous résidez :

Questionnaire numérique via google Form

Nous avons aussi réalisé une affiche avec un QR code qui mène au questionnaire en ligne que nous avons affiché dans les salles d'attente des lieux cités plus haut.




## Enquête auprès de la population

Du 16 mai au 24 juin 2022

### PROJET DE TERRITOIRE

Construisons ensemble le projet de demain, votre avis nous intéresse !

Le formulaire en ligne est disponible via ce QR code :



Aussi disponible en ligne depuis notre site internet ou en version papier à la maison France Service et à la Maison de Santé de Nogaro

Communauté de Communes du Bas-Armagnac  
18 mai

**- Enquête auprès de la population du Bas-Armagnac -**

La Communauté de Communes du Bas-Armagnac lance une enquête auprès de ses habitants afin de construire un projet de territoire pertinent.

🔍 Pourquoi ? Parce que la CCBA s'inscrit dans une démarche de Convention Territoriale Globale qui vise à définir avec les différents acteurs de son territoire (élus, habitants, professionnels) un cadre de développement des territoires pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du Bas-Armagnac.

📅 Quand ? Du 18 mai au 24 juin 2022

💬 Comment ? Directement via ce lien : <https://docs.google.com/.../1FAIpQLSdHPJQ8fe5.../viewform...>

Ou en version papier à la Maison France Service et à la maison de santé de Nogaro ou dans les cabinets médicaux de Manciet et du Houga.

Merci par avance pour votre contribution à ce projet de territoire qui nous permettra de construire un projet de territoire en adéquation avec ses habitants ! 🌱



## Enquête auprès de la population de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac

La Communauté de Communes du Bas-Armagnac (CCBA) travaille à l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (CTG) convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Dans ce cadre, les agents de la CCBA effectuent un diagnostic qui permettra d'établir les thématiques et les actions à mener dans les 5 prochaines années dans le Bas-Armagnac. Les élus ont été interrogés à l'occasion d'un atelier de concertation, c'est maintenant aux habitants de se faire entendre grâce à ce questionnaire !

Ce visuel a aussi été diffusé sur la page Facebook de la Communauté de Communes ainsi que sur notre site internet.

Nous avons fait le choix de sélectionner des thématiques, celles sur lesquelles nous pensons avoir besoin de travailler, à savoir : Accès aux droits, Habitat, Vie locale (Culture, Sport), Être parent, Santé, Mobilités et Attractivité du territoire.

Chaque rubrique se termine par une question ouverte rédigée comme ceci : « Au sujet de [...]; souhaitez-vous préciser vos besoins et attentes, ajouter des commentaires, des suggestions ? »

### 1- Le profil des répondants

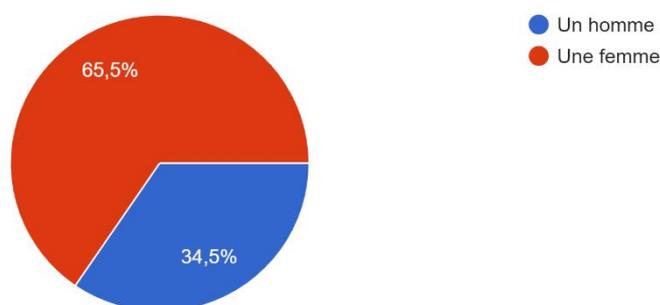
Cette enquête nous a permis de recueillir 165 réponses dont 16 en version papier. Les personnes qui ont répondu au questionnaire ne représentent que 2% de la population mais les réponses récoltées sont tout de même intéressantes à analyser.

24 des 26 communes du territoire sont représentées dans les réponses.

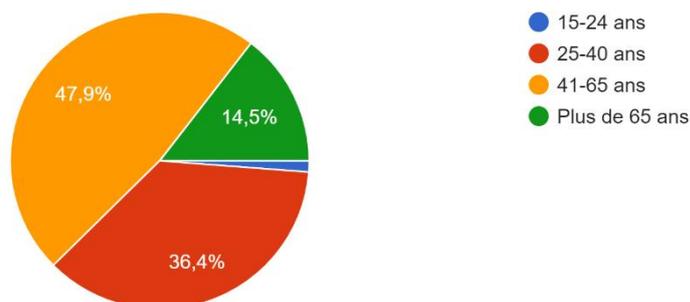
65,5% des personnes ayant répondu à ce questionnaire sont des femmes, quasiment la moitié des répondants ont entre 41 et 65 ans et 80% sont en couple. La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée est « employé » puis « retraité ».

Représentations graphiques des réponses :

Vous êtes :  
165 réponses

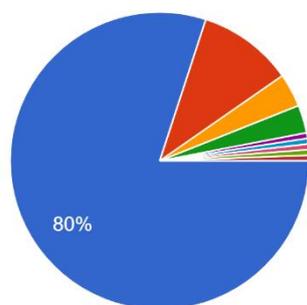


Quel âge avez-vous ?  
165 réponses



### Votre situation familiale :

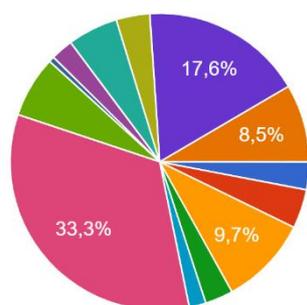
165 réponses



- En couple (marié ou non)
- Célibataire
- Veuf, veuve
- Seul
- Divorcée
- divorcé vivant seul
- divorcée
- Divorcé
- divorcé

### Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?

165 réponses



- Agriculteur
- Artisan
- Cadre ou profession intellectuelle sup...
- Chef d'entreprise
- Commerçant
- Demandeur d'emploi
- Employé
- Enseignant

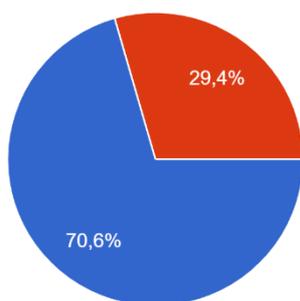
▲ 1/2 ▼

## 2- Accès aux droits

Dans cette partie du questionnaire, nous voulions interroger les personnes sur leur facilité ou non d'accéder aux démarches administratives ; et si non, de connaître les difficultés qu'ils rencontrent. Nous voulions profiter de ce questionnaire pour avoir des retours sur la Maison France Services, ouverte en janvier 2022.

### Est-il facile pour vous d'effectuer vos démarches administratives ?

163 réponses

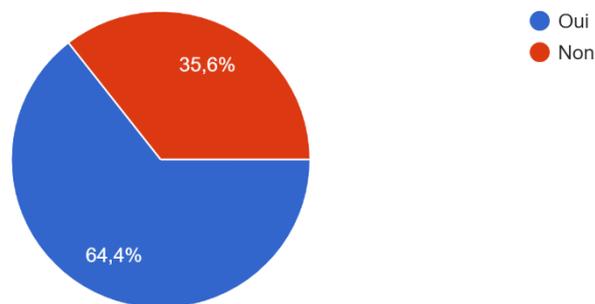


- Oui
- Non

Parmi les personnes qui ont répondu « Non », 66% disent que la raison de leurs difficultés est l'accès et/ou l'utilisation du numérique ; 46% disent ne pas réussir à trouver le bon interlocuteur et, plus à la marge, puisque cela ne représente que 7 personnes, 14% disent avoir des problèmes de mobilité. (Les répondants avaient la possibilité de cocher plusieurs réponses.) Nous anticipions ce résultat et avons prévu de demander aux personnes qui nous parleraient des problématiques liées au numérique, quelles difficultés ils rencontraient, 77% ont répondu « Ma connexion internet n'est pas bonne ».

Avez-vous connaissance de la Maison France Services de Nogaro ?

163 réponses



En ce qui concerne la Maison France Services, plus d'un quart des répondants ne la connaissent pas encore. Parmi les gens connaissant la MFS, 90% ne la fréquentent pas, mais 77% l'expliquent pas un non besoin de cette structure. A noter que 13% des personnes qui ne fréquentent pas la MFS dénoncent des horaires d'ouverture non adaptés.

Nous avons cherché à savoir, en cas de questionnement sur leurs droits, vers qui les gens se tournaient : 81% trouvent des réponses sur Internet, 33% en mairie et 23% auprès de leurs proches. Seulement 4% se tournent vers le Centre Social et 2% vers la MFS.

La question ouverte reprend des problématiques déjà énoncées : problème de connexion alors que toutes les démarches se font en ligne, et complexité de l'administration en général et notamment le besoin d'avoir un interlocuteur en face à face.

### 3- Habitat

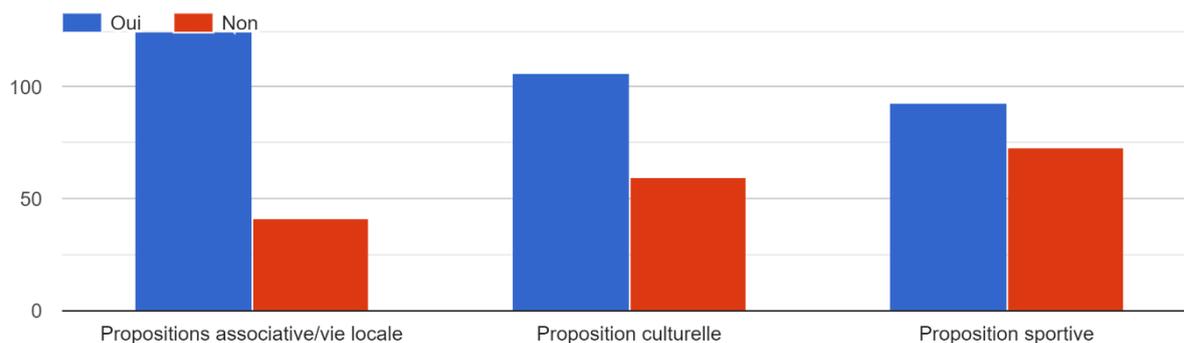
94% des personnes ayant répondu vivent dans une maison et 84% sont propriétaires. Parmi les difficultés liées au logement, une réponse sort du lot : la précarité énergétique des habitations. Les 3 réponses qui viennent ensuite ex aequo avec 18% sont : les loyers/mensualités de remboursement d'un crédit immobilier trop chers, le manque d'offre de logement et les logements trop éloignés des services publics.

Comme pour la MFS, nous avons profité de ce questionnaire pour tester la connaissance des gens sur notre Programme d'Amélioration de l'Habitat (PIG) mené par le bureau d'étude Altair. Il se trouve que 67% des répondants ne connaissent pas l'existence du PIG, pourtant en place depuis plusieurs années sur le territoire.

La question ouverte fait ressortir 3 problèmes majeurs en matière d'habitat : des loyers trop élevés, des problèmes d'isolation ou de remise aux normes pour des personnes handicapées ou âgées, et des problèmes de réseaux, de connexion et d'accès à la fibre.

#### 4- Vie Locale

En habitant au sein de la CCBA, l'offre vous paraît-elle adaptée dans les domaines ci-dessous :



Nous avons commencé avec une question globale sur cette thématique « Vie Locale » pour ensuite se pencher plus en détail sur chacun de ces thèmes.

##### a) Le sport

Les répondants sont globalement satisfaits des offres associatives, culturelles et sportives. On remarque, tout de même, qu'un écart moindre entre les satisfaits et les insatisfaits apparaît au niveau des offres sportives. 44% des répondants ne sont pas satisfaits des propositions en matière de sport. Pourtant, sur les 76% disant pratiquer une activité, 82% pratiquent au moins une activité sportive. Les équipements sportifs les plus fréquentés, tant pour la pratique qu'en tant que spectateur, sont en premier les stades de foot et de rugby, les arènes puis les salles de danse/gym/pilates. A noter que 26,5% disent ne fréquenter aucun équipement sportif du territoire.

32% des répondants fréquentent des équipements sportifs en dehors du territoire. Les équipements sportifs fréquentés sur d'autres territoires sont principalement des piscines, des gymnases ou salles omnisports ou encore des centres équestres. On retrouve notamment ces thèmes dans la question ouverte sur les besoins et attentes des personnes en matière de sport. En effet, 44% des commentaires libres parlent du manque de piscine pour pratiquer la natation, pour se baigner l'été mais aussi, tout simplement pour l'apprentissage de la natation des enfants. Juste après, on retrouve le manque de salle omnisports ou de gymnase sur la commune de Nogaro qui permettrait de pratiquer des sports collectifs tels que le handball ou le basket qui sont cités plusieurs fois. 25% des réponses libres dénoncent tout simplement le manque de diversité dans les propositions sportives, que ce soit pour les enfants ou pour les personnes âgées.

## b) La culture

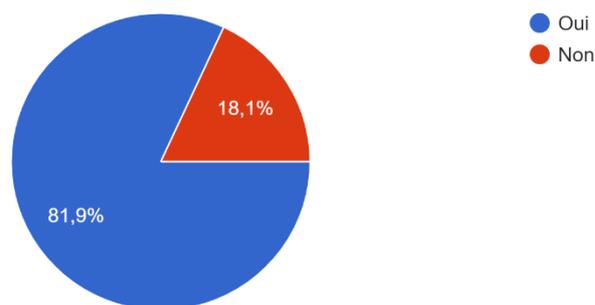
34% de ceux qui pratiquent une activité, exercent une activité culturelle. Les équipements culturels les plus fréquentés sont le cinéma, les événements culturels, et les médiathèques. 21% ne fréquentent aucun lieu culturel. 42% fréquentent des lieux culturels qui se trouvent en dehors du Bas-Armagnac. Les lieux culturels cités sont les cinémas et les festivals ou autres manifestations culturelles, viennent ensuite les salles de spectacle telles que Circa, l'Astrada ou le Théâtre de Gascogne. Les musées et expositions reviennent aussi plusieurs fois. La question ouverte sur le thème de la culture n'a pas suscité beaucoup de réponses mais on peut relever plusieurs réponses en faveur de la délocalisation des actions culturelles et des spectacles. Certains demandent aussi plus de spectacles.

## 5- La parentalité

Afin de ne pouvoir interroger que les personnes concernées par les questions de parentalité, nous avons posé la question « Avez-vous des enfants ? »

Avez-vous des enfants ?

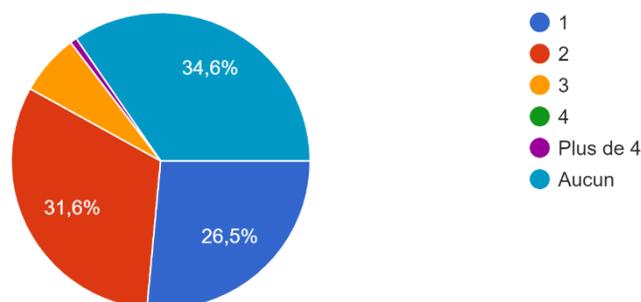
166 réponses



Cette question nous a permis de n'interroger que les 82% ayant des enfants. Nous avons ensuite évincé les parents dont les enfants ne vivent plus dans le foyer.

Combien d'enfants vivent encore avec vous ?

136 réponses



Nous avons questionné les parents sur leurs interlocuteurs en cas de difficulté concernant leur rôle de parent. 79% se tournent vers leur famille et leur entourage, 58,5% vers des professionnels de santé et 39% vers le personnel enseignant des établissements scolaires.

En ce qui concerne les sujets sur lesquels les parents souhaiteraient recevoir plus d'aide, l'éducation vient en premier (29%), succédé de près par la scolarité des enfants (27,6%). A noter que 30% des parents répondants disent n'avoir besoin d'aucune aide supplémentaire. La question ouverte n'a pas permis de recueillir beaucoup d'informations. Une aire de jeux à Nogaro et un plus large choix dans les activités sportives sont simplement cités, répondant plutôt à la catégorie loisirs.

## **6- Santé**

Pour la rubrique santé, nous n'avons pas posé beaucoup de questions puisque nous connaissons déjà bien les difficultés du territoire qui se trouvent être aussi les mêmes qu'au niveau national. A la question « Êtes-vous satisfaits de l'offre de santé sur le territoire ? », 69,7% répondent « Non ». Le constat est donc plutôt clair. Nous avons ensuite laissé une question libre « Quels sont vos besoins et attentes en termes d'offre de santé sur le territoire ? ». 98 personnes ont souhaité répondre à cette question ouverte. Sans grande surprise, le sujet qui revient majoritairement est le manque de médecins. Les médecins généralistes, les dentistes et les kinésithérapeutes sont les professionnels les plus cités ; viennent ensuite les ophtalmologues et les orthophonistes. Un deuxième sujet, très lié au premier, est dénoncé : les longs délais d'attente pour avoir des rendez-vous auprès des professionnels de santé. Les plages horaires des prises de rendez-vous sont aussi remises en question avec peu de créneaux en dehors des horaires de travail ; ont aussi été évoqués le manque de médecins de garde et de médecins qui se déplacent à domicile. Plusieurs personnes parlent du fait de ne pas pouvoir choisir leur lieu d'hospitalisation en cas de prise en charge par les pompiers ou le SAMU.

## **7- Les mobilités**

La voiture est le principal moyen de transport pour 95,8% des répondants. La marche à pied vient en deuxième position, loin derrière avec 11,5% des répondants. A noter que le covoiturage ne concerne que 3% des personnes ayant répondu au questionnaire. 43,4% des répondants ont un temps de trajet domicile-travail de moins de 15 minutes. Nous voulions interroger sur les difficultés de mobilité que pouvaient rencontrer les répondants : 26,7% considèrent avoir des difficultés dans leurs déplacements, 68,6% dans le domaine de l'accès aux soins, 43,1% dans l'accès aux loisirs, 23,5% pour l'accès à la formation et à l'emploi et 15,7% dans l'accès aux loisirs. Sur la question libre, nous avons reçu 21 réponses. Les deux sujets qui reviennent le plus sont le manque de transports en commun, l'inquiétude des personnes qui se déplacent actuellement en voiture et qui se demandent comment ils feront quand ils ne pourront plus conduire. L'isolement de beaucoup d'habitations rend difficile l'accessibilité aux soins ou aux activités des personnes âgées quand elles ne peuvent plus se déplacer en voiture. Le problème du mauvais état des routes a aussi été soulevé plusieurs fois.

## 8- Attractivité du territoire

Nous avons tenté dans cette partie de connaître la vision qu'ont les habitants de leur territoire. Nous avons commencé par demander aux habitants pourquoi ils sont restés ou arrivés sur le territoire du Bas-Armagnac.

En ce qui concerne les critères qui ont poussé les gens originaires du territoire à rester ou à revenir sur le territoire : 86,6% répondent que c'est leur entourage (famille, amis), vient ensuite le cadre de vie pour 66% des répondants, puis l'emploi pour 47,6% d'entre eux.

Pour les habitants non originaires du territoire, les critères qui ont été importants sont : le cadre de vie pour 56%, l'environnement privilégié, les espaces naturels pour 43%, et plus à la marge, 27,7% pour le coût attractif de l'offre de logement et 24,4% pour l'emploi.

Nous avons demandé aux répondants de nous donner, selon eux, le principal atout et la principale faiblesse du territoire. Le but de ces questions est de pouvoir constituer des nuages de mots que nous allons pouvoir mettre en comparaison avec ceux des élus.



Les mots les plus cités, en termes d'atout pour le territoire, sont paysages, cadre de vie, tranquillité et convivialité.



En ce qui concerne les faiblesses du territoire, c'est le désert médical qui est le plus cité, viennent ensuite l'isolement et le manque de transports.

## 9- Evolution du territoire

Nous leur avons ensuite demandé de prioriser les interventions possibles en fonction des différentes problématiques.

- Développement économique (soutien aux entreprises locales et nouvelles, développement des marchés locaux, ...)

- Offre de soins de qualité répondant aux besoins du territoire (médecins généralistes et spécialistes, aide au déplacement pour des rendez-vous médicaux, ...)
- Plan de mobilité permettant de répondre aux problématiques des habitants (transport à la demande, soutien au covoiturage, ...)
- Favoriser un cadre de vie harmonieux (amélioration de l'habitat, offre culturelle de proximité, équipements sportifs performants, valorisation du patrimoine naturel et historique, ...)
- Maintenir les commerces et les services publics de proximité (dont Maison France Services, établissements scolaires, structures péri et extrascolaires, structures petite enfance, ...)
- Accompagner le vieillissement de la population (maintien à domicile, développement des relations intergénérationnelles, valoriser les initiatives envers les seniors, ...)
- Créer les conditions de participation à la vie citoyenne (développer des instances de concertation, développer les structures de lien social, ...)

Nous leur demandons de choisir pour chaque proposition le degré de priorisation de l'action : « urgent », « moyen terme », « long terme », « pas du tout », « ne sais pas ».

Le secteur qui est le plus urgent de développer est une offre de soins de qualité répondant aux besoins du territoire ; vient ensuite la nécessité de maintenir les commerces et les services publics de proximité. Créer les conditions de participation à la vie citoyenne ne paraît pas du tout prioritaire pour la plupart des répondants.

Nous avons trouvé nécessaire de poser une question concernant la transition écologique, qui pourra être transversale à toutes les autres thématiques.

57% des répondants pensent qu'agir sur la transition écologique permettrait d'améliorer la qualité de vie du territoire. Une question libre permettait ensuite aux répondants de proposer des actions pertinentes qui permettraient d'agir sur la transition écologique du territoire du Bas-Armagnac. 43% des propositions concernent l'alimentation avec notamment les circuits courts et les produits issus de l'agriculture biologique. Plus à la marge, les transports sont mentionnés avec les transports en commun, les véhicules électriques (vélos et voitures) ou encore les pistes cyclables qui sont citées. En troisième position, apparaissent la sensibilisation et l'aide à la transition écologique ainsi que l'amélioration énergétique des bâtiments (isolation, énergies renouvelables...).

Enfin, dans une autre question, nous avons demandé aux habitants ce qu'il manquait sur leur territoire. 30% des réponses mentionnent le manque de piscine que ce soit pour l'apprentissage de la natation ou tout simplement pour se rafraîchir pendant l'été. Ensuite, les répondants parlent du manque de professionnels de santé, viennent ensuite le manque d'emploi et d'entreprises, une bonne connexion internet avec la fibre et, plus inattendu, le manque d'aires de jeux pour les enfants.

En ce qui concerne les actions à mener sur le territoire les prochaines années, les mêmes sujets reviennent : la construction d'une piscine, favoriser les circuits courts et le bien-manger, et accélérer le déploiement de la fibre optique.

## **10- Enfance/Jeunesse**

En complément de ce questionnaire auprès des habitants, d'autres enquêtes ont été menées en direction des familles sur le domaine Enfance/Jeunesse :

- Une enquête Petite Enfance auprès des familles en attente d'un enfant et/ou ayant des enfants de moins de 3 ans avec 46 réponses réalisée en mai 2021,
- Une enquête auprès des familles dont les enfants fréquentent les structures péri et extrascolaires avec 173 réponses en novembre 2021.

Ces enquêtes, ont permis d'éclairer sur la satisfaction ou non des familles et leurs besoins dans le domaine de l'Enfance/Jeunesse.

Le renouvellement des contrats de projet du Relais Petite Enfance (RPE) en 2021 et du Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAEP) en 2022 a permis d'ajouter des éclairages sur ce domaine.

L'analyse de ces enquêtes est que, globalement, les familles sont satisfaites de l'offre Enfance/Jeunesse sur le territoire du Bas-Armagnac. Un ajustement a été fait, suite à l'enquête Petite Enfance, avec l'ouverture du Multi-Accueil à 4 jours au lieu de 2 jours auparavant. En effet, la hausse des naissances et la baisse d'assistantes maternelles agréées sur le territoire ont justifié cette ouverture supplémentaire en complément de la demande exprimée clairement par les familles sondées. L'offre est donc désormais plus complète et prouve, au vu des taux d'occupation chez les assistantes maternelles et au multi-accueil, que le besoin est pourvu.

Sur l'enquête des structures péri et extrascolaires, 65,9% des familles interrogées utilisent un mode de garde durant les temps non-scolaires dont 86% utilisent l'accueil périscolaire (avant/après l'école et le mercredi), 58,8% font appel à la famille et 44,7% utilisent les accueils extrascolaires durant les vacances. La majorité de ces familles travaillent.

4% des interrogés ont au moins un enfant porteur de handicap et 43% ont leurs enfants qui fréquentent les structures péri et extrascolaires. Les familles dont les enfants ne fréquentent pas les accueils précisent qu'elles ne souhaitent pas les confier.

Concernant l'accès aux structures en termes de mobilité, cela ne semble pas poser de problème aux familles interrogées.

En moyenne 75% des personnes interrogées sont satisfaites des structures péri et extrascolaires (encadrement, accueil, activités et locaux). Le seul point à travailler semble être les horaires d'ouverture sur l'accueil périscolaire avec une ouverture  $\frac{1}{4}$  d'heure plus tôt pour les structures les plus importantes (Le Houga et Nogaro) et sur les périodes d'ouverture des accueils de loisirs avec une ouverture sur la période de Noël et sur le mois d'août.

### **c. Les professionnels**

Afin de compléter notre analyse du territoire nous avons mené des entretiens semi-directifs auprès de professionnels du territoire dans les domaines du social et du médico-social.

#### **Entretien avec le centre social LE CLAN**

Nous avons mené un entretien au centre social Le CLAN de Nogaro le mercredi 22 juin où nous avons échangé avec Laëtitia Mazoyer, directrice, et Elodie Troussel, agent d'accueil. Après leur avoir présenté le contexte de la CTG, nous leur avons fait un bref bilan de la réunion avec les

élus et des questionnaires aux habitants et des thématiques qui en sont ressorties. Nous avons préparé quelques questions plutôt ouvertes dans le but d'engager des discussions. Ce que nous pouvons ressortir de cet échange :

- Le Centre Social note un réel besoin de cours de français pour les personnes étrangères sur le territoire.
- Les deux freins principaux des usagers du CLAN sont le français et le numérique.
- La complexité de trouver des bénévoles, les bénévoles sont vieillissants et il n'y a pas de renouvellement. Les nouveaux s'engagent de manière ponctuelle ou pour une courte durée, plus forcément sur le long terme, sur des événements plutôt que pour la vie de l'association au quotidien. Depuis le covid, beaucoup ont peur de revenir.
- Changement de la population locale, une partie des nouveaux arrivants sont immigrés et ne fonctionnent pas forcément de la même façon. C'est beaucoup de l'entre-soi. Difficulté du mélange des personnes différentes.
- Problèmes de mobilité pour les personnes en recherche d'emploi ou de formation.
- Le CLAN souhaite favoriser le vivre ensemble : lever les freins d'accès aux droits en travaillant sur l'accès au numérique et à la langue française, aider les familles, proposer une ouverture culturelle aux plus précaires, former des bénévoles et travailler la problématique de l'environnement.
- Selon nos deux interlocutrices, les thématiques prioritaires sont le cadre de vie, la culture et la mobilité. Elles notent aussi un manque de médecins et de dentistes.

### **Entretien avec la MDS**

Nous avons mené un entretien, dans les mêmes conditions et déroulé qu'avec le centre social Le CLAN, avec la Maison Départementale des Solidarités (MDS) le jeudi 23 juin.

Lors de cette rencontre, nous avons pu échanger avec Pascal COMBRES, chef de la MDS de Nogaro, Krystelle SAINT-MARTIN, éducatrice spécialisée, Céline PUPIN, assistante sociale, Florence SOULÉ, assistante sociale, Anne-Cécile BORDENAVE, assistante sociale.

Cet échange fut riche et voici ce que l'on peut noter :

- Changement de la typologie des familles par rapport à il y a 10 ans. Familles immigrées dont le père arrive en premier pour le travail et est suivi, dans un second temps, par le reste de la famille. Le plus souvent, le père et les enfants ont des papiers européens mais pas la mère. La barrière de la langue est présente. Ces familles restent globalement sur le territoire.
- Augmentation de la demande des "petits travailleurs pauvres" qui s'inquiètent dès le 10 du mois de la manière dont ils vont finir leur mois.
- Difficultés financières réelles face au coût de la vie du public accueilli à la MDS. Une réelle population fragile présente sur le territoire.
- Problématique du logement sur le territoire : peu de logements en T4 (3 chambres), logements dégradés et énergivores.
- L'arrivée de la France Services a pu soulager les assistantes sociales sur le premier niveau d'accompagnement/d'information.
- Le partenariat en gérontologie est très satisfaisant sur le territoire.
- Sentiment d'isolement, notamment pour les personnes âgées, qui ne connaissent plus leurs voisins et sont éloignées de leurs familles.

- Manque de main d'œuvre dans l'aide à domicile et dans le secteur médical engendrant des situations complexes.
- Problématique autour de l'aide alimentaire qui est faible sur le territoire. L'idée d'une épicerie solidaire est évoquée.
- Les thématiques où une réflexion devrait être menée sont : isolement de la personne âgée, prévention autour de la protection de l'enfance et de la parentalité.
- La thématique de la mobilité est ressortie lors de nos échanges et plus particulièrement le transport social.
- La question de la communication entre les partenaires est apparue. L'importance d'améliorer nos interconnaissances, dans la communication de ce que l'on fait chacun et ce que l'on peut faire ensemble est nécessaire. Une action de communication en direction de tous les acteurs pourrait être intéressante à mener.
- Une action de présentation des différents dispositifs et acteurs auprès des secrétaires de mairie pourrait être menée car elles sont des interlocutrices privilégiées pour la MDS.
- Questionnement d'une assistante sociale sur le nombre de places en direction de la petite enfance (multi-accueil et assistantes maternelles) qui devient problématique sur le territoire.

Par manque de temps, nous n'avons pas pu rencontrer en présentiel autant de structures que nous le souhaitions à la base. Nous avons, tout de même, tenu à envoyer une petite trame de questionnaire à certains professionnels et bénévoles du territoire. Voici leur retour :

### **Référente Jeunes**

Jennifer Ferraud, directrice accueil jeunes 14-17 ans, référente Jeunes du territoire et Promeneur du net :

- Peu de transports, problème de mobilité.
- Difficultés à trouver des stages pour les jeunes âgés de 15 à 17 ans.
- Beaucoup de jeunes déscolarisés entre 15 et 17 ans.
- Selon elle, la thématique prioritaire est la mobilité.

### **Relais Petite Enfance**

Sophie Barrail, éducatrice de jeunes enfants, responsable du Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac :

- Vulnérabilité et précarité dans de plus en plus de familles.
- Tension dans l'offre et la demande d'accueil donc démarche complexe.
- Souhaite approfondir le travail en partenariat et pourquoi pas l'élargir à d'autres partenaires en lien avec la CTG.
- Selon elle, les thématiques prioritaires sont la mobilité, l'accès aux soins et la parentalité.

### **Accueil de loisirs de Manciet**

Marie-Josée Anguillard, directrice de l'accueil de loisirs sur Manciet de la Communauté de Communes du Bas-Armagnac :

- Les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs sont principalement des enfants dont les parents travaillent. Ils viennent de toutes les catégories socioprofessionnelles confondues.
- Souhaiterait la venue d'intervenants spécifiques au sein des accueils de loisirs.

- S'interroge sur la mise en place de permanences des organismes au sein de la commune centre-bourg pouvant créer des difficultés pour les personnes âgées habitant dans les communes excentrées.
- Selon elle, les thématiques prioritaires sont la santé, l'environnement, la mobilité, le sport (manque d'une piscine).

### **Association sportive**

Véronique Dubos, présidente du Bas-Armagnac Basket Club :

- Le public pratiquant le basket-ball au sein de l'association est majoritairement féminin, a entre 7 et 15 ans et est à la recherche d'un sport collectif.
- Manque de bénévoles, le sport est devenu "consommable".
- Des incivilités existent. Les personnes pensent que, parce qu'ils ont payé une licence, ils ont des droits mais pas de devoirs.
- Les usagers de l'association rencontrent des problèmes logistiques.
- Les thématiques vie locale, parentalité et santé font écho aux adhérents de son association.
- Selon elle, les thématiques prioritaires sont la vie locale, l'éducation, le vivre ensemble.

### **Association de parents d'élèves**

Thomas Escudier, Trésorier de l'Association Nogarolienne Des Parents d'Elèves :

- Manque d'implication et de bénévoles, manque d'engagement.
- Selon lui, les thématiques prioritaires sont l'économie, la vie locale, et l'éducation.

### **DAC 32**

Nous avons rencontré 2 personnes du DAC 32 (Dispositif d'Appui à la Coordination), association financée par l'ARS, le 26 juillet.

Le DAC 32 est une équipe de professionnels spécialisée dans la coordination des situations complexes, pour les professionnels. Il mène aussi des actions de sensibilisation et de formation.

Depuis 1 an et demi, de plus en plus de demandes sont faites pour des situations complexes auprès du DAC 32 sur le territoire du Bas-Armagnac.

Les deux personnes nous ont parlé du Transport Social du CIAS d'Aire sur l'Adour avec des chauffeurs en formation de taxi qui fonctionne bien. Ils ont évoqué les besoins de notre territoire en la matière en nous indiquant qu'un dispositif de ce type pourrait donc très bien fonctionner. Ils ont aussi mentionné le manque de familles d'accueil auprès des personnes âgées ou handicapées sur le territoire.

### **Secteur Petite Enfance**

Le renouvellement des contrats de projet du Relais Petite Enfance (RPE) et du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), a permis d'apporter des éclairages concernant le territoire du Bas-Armagnac. Il semble important de partager ces éléments dans le diagnostic.

En effet, dans le contrat de projet du LAEP, les co-accueillantes précisent que les besoins et la typologie des familles du territoire ont évolué avec :

- L'arrivée de nombreuses familles vivant en communauté et renfermées sur celle-ci,
- L'accroissement de familles en situation très précaire financièrement, socialement et intellectuellement,
- L'augmentation de familles confrontées à la barrière de la langue,

- La hausse de familles dont un des deux parents ne travaillent pas,
- Des parents isolés de leur famille élargie de par la distance géographique ayant donc moins de ressource de soutien sur le territoire,
- L'augmentation significative de familles monoparentales.

L'ouverture du LAEP a permis de proposer un lieu de socialisation pour les enfants de moins de 6 ans, des moments de rencontre entre parents et enfants ainsi qu'avec des professionnelles, d'échanger sur les pratiques parentales, de sortir d'un certain isolement. La crise sanitaire de 2020 a pu confirmer le besoin de lien des familles et la nécessité d'un lieu comme le LAEP. Toutefois, cette structure n'est à destination que des familles d'enfants de moins de 6 ans, ne permettant pas d'offrir une proposition pour l'ensemble des familles dont celles ayant des enfants de plus de 6 ans.

Comme exprimé dans le contrat de projet du RPE, celui-ci participe bien à l'observatoire des conditions locales du jeune enfant. L'information dont dispose le relais est largement utilisée par les diverses familles du territoire. En effet, le RPE est bien identifié sur le territoire tant par les familles, les assistantes maternelles que par les partenaires locaux.

Malgré tout, la responsable du relais a pu observer, en 8 ans, une réelle baisse dans le nombre d'agrément et d'assistantes maternelles en activité sur le territoire communautaire. Cette baisse s'explique par des départs non compensés par le nombre d'arrivées. Les départs et arrêts d'activités se justifient par des retraites, des départs sur d'autres territoires, des arrêts d'activités pour une nouvelle orientation professionnelle, un métier moins attractif. De plus, la répartition par âge des assistantes maternelles en activité nous montre également que 27% des assistantes maternelles en exercice sur la CCBA ont plus de 55 ans (soit 8 assistantes maternelles) dont 10% ont plus de 60 ans (soit environ 3 assistantes maternelles). Cette répartition paraît ainsi inquiétante pour notre territoire rural. Malgré l'ouverture du multi-accueil à 4 jours par semaine, cela ne devrait pas compenser le nombre de demandes d'accueil petite enfance face à la baisse d'assistantes maternelles.

Aussi, la crise sanitaire a laissé des traces sur les pratiques des professionnelles de la petite enfance mais aussi dans l'accompagnement des familles. En effet, les familles ont pu trouver dans ces espaces que peuvent être le LAEP et le RPE, des lieux créant du lien social, où les familles sont entendues dans leur quotidien.

Nous avons demandé aux professionnels interrogés de nous donner, selon eux, le principal atout et la principale faiblesse du territoire. Le but étant de pouvoir constituer des nuages de mots que nous allons pouvoir mettre en comparaison avec ceux des élus et des habitants.



Les mots les plus cités en termes d'atout pour le territoire sont : dynamisme, convivialité, terroir et campagne.



En ce qui concerne les faiblesses du territoire, ce sont la mobilité et l'éloignement qui sont les plus cités.

#### 4. Préconisations et orientations

##### a. L'analyse des regards croisés

En comparant les nuages des élus, des habitants et des professionnels, cela permet d'avoir une vision globale des atouts et des contraintes du territoire vu par tous.

Il en ressort principalement que le territoire, d'un point de vue positif, est dynamique, convivial et rural mais d'un point de vue négatif, le territoire souffre d'isolement, d'éloignement notamment dû à la problématique de la mobilité et est un désert médical.

Ces premiers aspects permettent de donner une orientation vers les thématiques prioritaires sur lesquelles nous allons devoir travailler.

##### i. L'accès aux droits

Le principal problème qui ressort dans l'accès aux droits est l'accès au numérique. L'analyse de ces réponses est à nuancer car nous avons reçu une majorité de réponses au questionnaire par voie numérique, il y a donc probablement bien plus de personnes qui sont concernées par la difficulté d'accès aux droits à cause de problèmes numériques, que ce soit de par la connexion ou que ce soit de par l'utilisation. Le problème de connexion touche 41 personnes qui habitent dans 17 communes différentes, le problème n'est donc pas localisé dans quelques communes à la marge.

En ce qui concerne la Maison France Services, seulement 10 personnes ayant répondu au questionnaire sont déjà allées à la Maison France Services. Ces personnes habitant dans 8 communes différentes, l'information est donc bien passée sur le territoire de la Communauté de Communes. D'autres chiffres nous le prouvent, en effet, la MFS de Nogaro qui a ouvert ses portes en janvier 2022, est aujourd'hui la 3<sup>ème</sup> France Services en termes de fréquentation sur le département, après Fleurance et Eauze. La France Services de Nogaro a accueilli (à la date du 21 septembre 2022) 2 428 demandes depuis son ouverture avec une moyenne de 17 personnes accueillies par jour.

Nombre de passages par commune de la CCBA depuis l'ouverture :

Nom de la commune	Nombre de personnes qui sont venues à la MFS
Arblade-le-Haut	43

Bourrouillan	17
Caupenne d'Armagnac	53
Cravencères	7
Espas	8
Lanne-Soubiran	16
Laujuzan	28
Le Houga	63
Loubédats	9
Luppé-Violles	12
Magnan	17
Manciet	109
Monguilhem	11
Monlezun d'Armagnac	40
Mormès	20
Nogaro	1164
Perchède	4
Sainte-Christie d'Armagnac	71
Saint-Griède	11
Saint-Martin d'Armagnac	17
Salles d'Armagnac	16
Sion	21
Sorbets	38
Toujouse	24
Urgosse	70

L'ouverture de la Maison France Services de Nogaro a permis de répondre à un besoin en matière d'accès aux droits. Le problème majeur à l'accès aux droits étant l'accès au numérique, la Maison France Services a permis de créer un lien direct avec des conseillères formées. La communication autour de la MFS peut, tout de même, encore être améliorée et poursuivie, notamment auprès des secrétaires de mairies puisque qu'après internet, les mairies sont les lieux les plus fréquentés pour chercher une information sur des droits selon notre enquête.

De plus, certains professionnels ont pu nous faire remarquer la difficulté de mobilité de certaines personnes âgées pour aller vers la commune centre-bourg. Il pourrait être envisagé dans les années futures de délocaliser la France Services vers d'autres communes du Bas-Armagnac en proposant des permanences mensuelles, par exemple.

### *ii. L'habitat*

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général de la CCBA, le bureau d'études Altaïr accompagne les usagers tout au long de leur projet pour les informer sur l'ensemble des aides à l'amélioration de l'habitat, pour obtenir des conseils techniques, pour établir une étude financière prévisionnelle et pour les accompagner dans les démarches administratives auprès des financeurs (Anah, Région, Département, collectivités locales, etc.). Altaïr établit des dossiers qui concernent différentes problématiques : l'adaptabilité du logement au handicap et au vieillissement ; la maîtrise de l'énergie et la lutte contre la précarité énergétique ; la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé.

Dans le questionnaire posé aux habitants, si on regarde les chiffres de plus près, on voit que 43,6% disent avoir des difficultés liées à la précarité énergétique de leur logement mais si on rajoute la vétusté, un logement indécent, non adapté au vieillissement ou au handicap et des réponses libres en lien avec ces thématiques, on se retrouve avec 67% des réponses qui dénoncent des problèmes de l'habitat qui peuvent être pris en charge par une aide d'Altaïr dans le cadre du PIG. Or, 67% des répondants disent ne pas connaître le PIG mené par Altaïr sur le territoire.

Le bilan du PIG mené de 2016 à 2021 est pourtant très satisfaisant avec 225 dossiers sur les années d'intervention dont 223 qui ont obtenu une décision favorable d'aide financière. Toutes les communes de la CCBA sont concernées par au moins un dossier. Ce bilan a permis de confirmer l'importance de ce programme sur le territoire et de contractualiser un nouveau programme pour les 3 prochaines années. Même si le programme fonctionne très bien, une nouvelle campagne de communication est peut-être à établir afin de mieux informer tous les habitants de son existence.

Le PIG ne concerne que les propriétaires occupants d'habitats privés, il serait intéressant de se pencher sur les problématiques de l'habitat des locataires.

L'étude habitat qui va être menée en 2023 dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain devrait permettre de nous éclairer dans ce domaine et peut-être développer de nouvelles actions dans le domaine habitat.

### *iii. Vie Locale*

Auprès des habitants sondés, le sport semble être le domaine qui fait le plus réagir. En effet, c'est le domaine dont l'offre paraît la moins adaptée du territoire pour 44% des répondants mais c'est aussi celui qui compte le plus de pratiquants. L'équipement sportif qui est le plus cité est la piscine : 28% des personnes qui fréquentent des équipements sportifs en dehors du territoire le font pour aller dans une piscine. Dans les commentaires libres, la piscine est souvent citée. Le manque de piscine sur le territoire est un réel problème selon les habitants et certains élus. Le projet de bassin nordique ayant été abandonné, ils sont dans l'attente

d'une solution. Il est urgent de réfléchir à des solutions pouvant être mises en place rapidement pour combler ce manque. Si ce n'est pas le cas, plusieurs générations d'enfants ne sauront pas nager, ce qui pose question quand on sait que 1 480 noyades accidentelles ont été recensées sur l'été 2021, dont 22 % chez les enfants de moins de 6 ans. Le gouvernement a fait de l'apprentissage de la natation une priorité avec le dispositif national « J'apprends à Nager » qui s'inscrit dans le cadre du plan interministériel de prévention des noyades. Ce dispositif s'adresse aux enfants, principalement des quartiers prioritaires et des zones rurales, entre 6 et 12 ans et contribue à l'obtention de l'attestation du Savoir Nager Sécuritaire attendu en 6ème. Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, il faut pouvoir se rendre dans une piscine qui ne soit pas trop éloignée de l'établissement scolaire.

Des solutions peuvent être étudiées pour permettre aux enfants de se rendre dans une piscine et d'avoir accès à des cours de natation. Ces solutions ne permettront pas de subvenir au besoin de piscine pour les loisirs mais pourraient couvrir l'urgence de l'apprentissage de la natation pour les enfants du territoire.

Si on associe l'analyse des réponses des habitants à celles des élus et des professionnels, on voit que la piscine est un point commun. Le manque de gymnase ou de salle omnisports est aussi soulevé par les élus et les habitants. Ce sont deux équipements sportifs que les habitants fréquentent sur d'autres territoires et qui participent au sentiment qu'ont certains d'un manque de diversité dans les propositions sportives dans le Bas-Armagnac.

Pour la culture, les demandes des personnes interrogées correspondent plutôt aux projets culturels mis en place par la CCBA, notamment avec Les Échappées Curieuses qui permettent de proposer des spectacles gratuits l'été sur différentes communes du territoire, et donc, de délocaliser l'offre culturelle. Les élus aussi émettent le souhait de délocaliser la culture.

De manière générale, les associations nous parlent d'un problème de renouvellement des bénévoles. En effet, beaucoup de bénévoles sont aujourd'hui vieillissants et arrêtent petit à petit leur activité sans être remplacés par des plus jeunes, d'autant plus que la crise sanitaire n'a fait qu'accentuer cette problématique. Le problème de l'engagement à long terme dans la vie de l'association semble plus difficile que de trouver des bénévoles ponctuels sur des événements. De nombreuses activités du territoire existent grâce à l'engagement des bénévoles, leur renouvellement posera donc un problème à moyen terme.

#### *iv. La parentalité*

L'enquête auprès des habitants n'a pas permis de dégager des problématiques particulières sur le thème de la parentalité. Le questionnaire n'a reçu que 165 réponses, les parents qui ont des difficultés avec leur rôle de parent n'y ont pas forcément répondu. Toutefois, d'autres éléments de notre diagnostic nous permettent de trouver des actions pour agir sur cette thématique.

En effet, les professionnels du médico-social et de la petite enfance dénombrent plusieurs difficultés : la vulnérabilité et la précarité qui touchent de plus en plus de familles mais aussi la problématique des modes de garde des enfants en bas âge sur le territoire. En effet, le nombre de places du multi-accueil est limité malgré son ouverture à 4 jours/semaine et

certaines assistantes maternelles commencent à partir à la retraite et ne sont pas forcément toutes remplacées, ce métier semble être moins attractif.

De plus, la psychologue, qui propose des consultations gratuites dans le cadre du dispositif REAAP<sup>5</sup>, a pu constater une hausse des demandes de la part des familles et, notamment de mères seules et pour des problématiques concernant des enfants en bas âge.

Il serait donc intéressant de réfléchir à des actions qui pourraient être mises en place afin de valoriser le parent dans sa fonction parentale mais aussi de réfléchir sur l'accueil du jeune enfant sur le territoire.

#### v. La santé

Les problématiques remarquées sur le Bas-Armagnac sont malheureusement les mêmes que dans le département et même au niveau national dans toutes les zones rurales et sont soulevées par les habitants, les élus et les professionnels du territoire. Les élus ont précisé le manque de professionnels de santé mentale comme des psychologues mais aussi des spécialistes des troubles "dys". Les élus ont abordé les difficultés d'accès aux soins, notamment pour les personnes âgées qui se retrouvent isolées et/ou avec des problèmes de mobilité. Certains ont émis l'idée de développer un transport dédié aux personnes âgées mais aussi de renforcer l'accompagnement à domicile.

Selon BRM Conseil, 49 % des habitants des zones rurales ont des difficultés à trouver un médecin généraliste, contre seulement 14 % en région parisienne. Au niveau du département, le Gers comptait 295 médecins généralistes en 2012 contre 274 en 2021, soit environ 20 médecins généralistes de moins en 10 ans sur le département<sup>6</sup>.

Ce problème n'a malheureusement pas de solution miracle et l'échelon intercommunautaire n'est pas forcément le meilleur échelon pour pouvoir avoir une marge de manœuvre intéressante.

Cependant, le département du Gers a mis en place, depuis plusieurs années, des dispositifs pour lutter contre la désertification médicale :

- Cofinancement des Maisons de Santé,
- Création de la mission #Dites32 avec le lancement de la plateforme dédiée à l'installation et au remplacement des médecins dans le GERS [www.dites32.fr](http://www.dites32.fr)
- Lancement du dispositif « #Dites32 à 2 » d'accompagnement à l'emploi du conjoint de médecin et enfin,
- Une politique d'accueil des internes et animation des semestres d'internat.

Pour continuer dans cette politique, le projet de création d'un Centre Départemental de Santé a été voté à l'unanimité à l'Assemblée Départementale le 26 Février 2021. L'objectif est de réduire les inégalités sociales de santé, de répondre aux besoins du territoire et de compléter une offre libérale de qualité. A ce jour, trois centres territoriaux de santé ont déjà été inaugurés à Fleurance, Plaisance-du-Gers et Vic-Fezensac.

---

<sup>5</sup> Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents. Des consultations individuelles ou familiales sont proposées avec une psychologue aux parents qui souhaitent être écoutés et accompagnés dans leurs questionnements en tant que parent.

<sup>6</sup> "Dans le Gers, le combat contre les déserts médicaux continue" 13 avril 2022, La Dépêche

La Communauté de Communes du Bas-Armagnac a mis en place une bourse d'aide aux étudiants en médecine et en dentaire. En effet, une convention peut être signée entre la CCBA et les étudiants intéressés afin qu'ils s'engagent à exercer sur le territoire au moins 5 ans à titre libéral à l'issue de leur formation. Le montant de la bourse est de 500 € par mois sur les 4 dernières années d'études pour les médecins et sur les 3 dernières pour les dentistes. Si l'étudiant ne s'installe finalement pas sur le territoire, il devra rembourser les sommes perçues. Une première convention avec un étudiant dentiste originaire du territoire de la CCBA a été signée en fin d'année 2021.

Notre travail consistera à communiquer sur l'existence de cette bourse afin d'attirer des étudiants, futurs praticiens, sur notre territoire et de rencontrer le département concernant leur dispositif afin de faire du lien avec celui de la CCBA.

#### *vi. Les mobilités*

En France, comme dans la majorité des pays développés, les personnes âgées souffrent d'un extrême isolement. C'est particulièrement vrai en zone rurale : la population y est plus âgée, plus précaire, plus dépendante de la voiture, plus éloignée des services. Pour les personnes âgées, le moment de la déprise automobile constitue une rupture du point de vue de la mobilité, et donc de la vie sociale.<sup>7</sup> C'est, en effet, une problématique qui est énoncée par les habitants eux-mêmes, qui se demandent comment ils pourront avoir accès aux soins et autres dès lors qu'ils ne pourront plus utiliser leur voiture.

Les élus en sont conscients aussi puisqu'ils sont témoins de situations spécifiques dans leurs communes.

Les professionnels du territoire parlent aussi d'une fracture dans l'accès aux droits et aux soins chez certaines catégories de personnes, notamment chez les personnes âgées.

Il faut donc réfléchir à une solution de transport des personnes au plus près de leurs besoins. La solution du transport à la demande va être étudiée pour le territoire du Bas-Armagnac et plus particulièrement le transport social qui semble être un dispositif adapté aux besoins des habitants du territoire. Les travailleurs sociaux ont pu nous l'exprimer à différentes reprises.

#### *vii. Evolution du territoire*

##### **Économie : ce qui ressort chez les élus mais pas chez les habitants et vice versa**

Certaines thématiques ont été abordées par les élus sans pour autant ressortir de manière évidente chez les habitants. C'est le cas du développement économique du territoire.

Les élus ont mis cette thématique dans les 3 prioritaires alors que pour les habitants cela ressort très peu et l'aspect économique est plutôt abordé par le manque d'emploi. Les élus espèrent accompagner les entreprises du territoire dans leur développement mais aussi attirer des entreprises nouvelles. Ils citent des secteurs à développer : l'aide à la personne et l'activité autour du Nogaropôle.

Le développement économique n'intégrera pas la CTG car cette thématique ne ressort pas forcément dans les besoins des habitants et est travaillée dans un autre cadre. En effet, Justine Brisse, stagiaire à la CCBA d'avril à août 2022 a justement travaillé à la réflexion de la

---

<sup>7</sup> "Mobilité des personnes âgées dans les territoires ruraux : quelles perspectives en France ?" Maylis POIREL, Docteure en sociologie, 2021

conception d'une cellule de développement économique ; à la réalisation d'une enquête auprès des acteurs économiques locaux et la proposition de solutions aux problèmes qui en ressortiront.

Justine Brisse sera en alternance à la CCBA sur l'année 2022-2023 et continuera donc de travailler sur cette thématique.

### b. Les axes de travail et les actions possibles

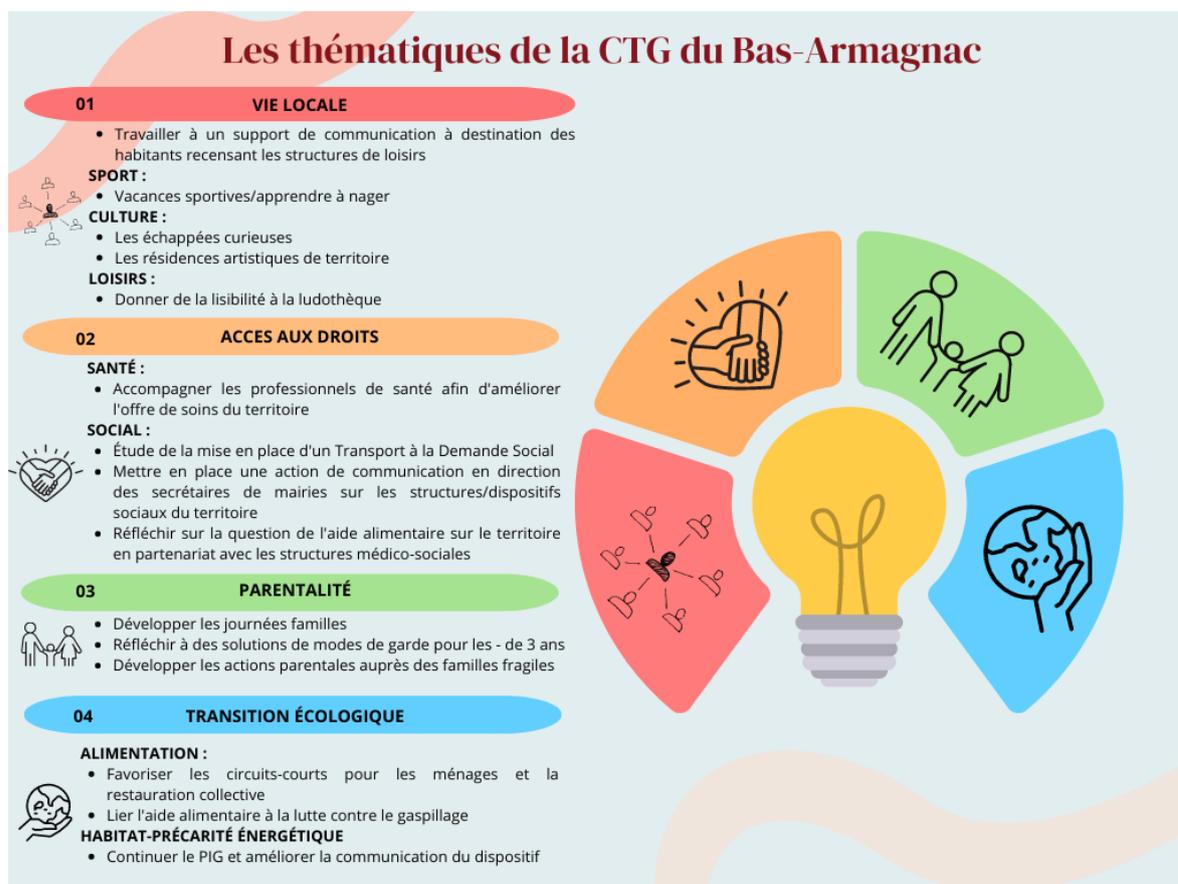
Au vu des différents regards du territoire, il nous semble pertinent de travailler sur des axes de changement qui seront traduits en quatre grandes thématiques.

En effet, ces axes de travail peuvent se définir comme les objectifs à atteindre pour le territoire du Bas-Armagnac dans les 5 ans à venir :

- Gagner en lisibilité et en cohérence sur la dynamique de la vie locale du territoire :
  - Vie locale intégrant le sport, la culture et les loisirs
- Proposer des dispositifs d'aide à l'accompagnement pour le secteur médico-social :
  - L'accès aux droits incluant la santé et le social
- Accompagner les familles dans leur fonction parentale :
  - La parentalité
- Accompagner le territoire vers une amélioration du bien-vivre dans le respect de l'environnement
  - La transition écologique intégrant l'alimentation et l'habitat/précarité énergétique

Ces quatre thématiques semblent répondre aux priorités du territoire sur lesquelles nous allons pouvoir agir sur les 5 années à venir.

Suite aux échanges que nous avons pu avoir, voici les actions par thématique sur lesquelles nous souhaiterions travailler (le détail de chaque fiche action se trouve en annexe).



Ces actions définies pourront évoluer durant les cinq années à venir en fonction du territoire et des besoins de ses habitants.

Les cellules techniques qui seront mises en place par thématique permettront, tout au long de la CTG, de réajuster, en fonction, les actions voire les abandonner si elles ne sont plus pertinentes.

L'objectif premier de cette nouvelle Convention Territoriale Globale du Bas-Armagnac est bien de permettre d'améliorer les conditions de vie des habitants du territoire.

La réunion publique présentant le diagnostic et les axes de travail de cette nouvelle Convention Territoriale Globale s'est tenue le jeudi 27 octobre 2022 en présence d'une trentaine de personnes composées d'élus, de professionnels et d'habitants. Les échanges furent riches et ont permis de confirmer la pertinence des actions proposées.

Une présentation est également prévue le lundi 5 décembre 2022 auprès des responsables de structure Enfance/Jeunesse afin qu'ils prennent connaissance des thématiques et des actions parmi lesquelles, leur rôle sera essentiel pour la réussite des projets.

Notre rôle en tant que chargée de coopération territoriale sera donc de proposer une organisation sociale permettant aux différents acteurs du territoire ayant des intérêts

communs de travailler ensemble avec le souci de l'objectif premier. Pour cela, nous essaierons de gagner la confiance et la compréhension de tous.



*Réunion publique de présentation de la future CTG*

## Annexe 1 : Répartition des fiches action par CCT

La CCBA compte deux chargées de coopération territoriale, Lisa RACLET (1ETP), et Clara IBOS (0.5ETP).

La Convention Territoriale Globale contient 15 fiches actions qui seront réparties entre les deux CCT :

Fiche Action	Lisa RACLET	Clara IBOS
0. Reprise structures CLAN	X	
1. Communication loisirs		X
2. Vacances sportives/ apprendre à nager	X	
3. Les Échappées Curieuses		X
4. Les résidences artistiques de territoire		X
5. Ludothèque	X	
6. Structurer l'offre de soins	X	
7. TAD social	X	
8. Communication auprès des secrétaires de mairie	X	
9. Aide alimentaire	X	
10. Journées famille	X	
11. Accueil jeunes enfants	X	
12. Familles vulnérables	X	
13. Alimentation de proximité et de qualité		X
14. Lutte contre le gaspillage	X	X
15. Précarité énergétique	X	

Les deux CCT seront au courant de tous les projets et de leurs avancées afin de pouvoir prendre le relais et de travailler à deux sur certains projets plus conséquents.

## Annexe 2 : Questionnaire de démocratie participative



### Enquête auprès des habitants

La Communauté de Communes du Bas-Armagnac (CCBA) travaille à l'élaboration d'une Convention Territoriale Globale (CTG) convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Dans ce cadre, les agents de la CCBA effectuent un diagnostic qui permettra d'établir les thématiques et les actions à mener dans les 5 prochaines années dans le Bas-Armagnac. Les élus ont été interrogés à l'occasion d'un atelier de concertation, c'est maintenant aux habitants de se faire entendre grâce à ce questionnaire !

#### Les actions menées par la CCBA pour ma commune

La Communauté de Communes exerce différentes compétences qui ont un impact direct sur votre vie quotidienne au sein des différentes communes qui la constitue. Voirie, Enfance-Jeunesse, Aménagement du Territoire, Economie, Culture, Communication, Tourisme sont les compétences de la CCBA qui concernent vos communes.

Le territoire de la Communauté de Communes sur lequel vous résidez :



*Durée du questionnaire estimé à 10 minutes*

#### VOTRE PROFIL :

1. Vous êtes ? :  Un homme  Une femme
2. Dans quelle commune habitez-vous ? : \_\_\_\_\_
3. Quel âge avez-vous :  15-24 ans  25-40 ans  41-60 ans  Plus de 60 ans
4. Quelle est votre situation familiale ? :  En couple (marié ou non)  Célibataire  Veuf, veuve
5. Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ? :  
 Agriculteur  Artisan  Cadre ou profession intellectuelle supérieure  Chef d'entreprise  
 Commerçant  Demandeur d'emploi  Employé  Enseignant  Etudiant, lycéen  
 Homme ou Femme au foyer  Ouvrier  Profession intermédiaire  Profession libérale  Retraité  Autre : \_\_\_\_\_

## ACCES AUX DROITS :

1. Est-il facile pour vous d'effectuer vos démarches administratives ?  
 Oui  Non
  
2. Si non, quelle(s) sont la/les raison(s) principale(s) de votre/vos difficulté(s)  
 L'utilisation/l'accès au numérique (dématérialisation des démarches)  
 Je n'arrive pas à trouver le bon interlocuteur  
 J'ai des problèmes de mobilité  
 Autre : \_\_\_\_\_
  
3. Si votre difficulté est en rapport avec l'utilisation ou l'accès au numérique, quelles difficultés rencontrez-vous ?  
 Je n'ai pas d'équipement informatique/cet équipement n'est pas adapté pour effectuer les démarches administratives  
 Ma connexion internet n'est pas bonne  
 Je ne maîtrise pas suffisamment bien l'outil informatique  
 J'ai du mal à me repérer sur les différents sites internet/j'ai du mal à comprendre  
 Autre : \_\_\_\_\_
  
4. Avez-vous connaissance de la Maison France Services de Nogaro ?  
 Oui  Non
  
5. Utilisez-vous ce service ?  
 Oui  Non
  
6. Pour quelle(s) raison(s) ne l'utilisez-vous pas ?  
 Elle est trop éloignée de mon domicile  
 Ses horaires d'ouverture ne sont pas adaptés  
 Je ne sais pas très bien de quoi il s'agit  
 Je n'en ressens pas le besoin  
 Autre : \_\_\_\_\_
  
7. En cas de questionnements sur vos droits, le logement, les activités ou les services, auprès de qui allez-vous chercher l'information en premier ?  
 En mairie  Auprès de mes proches (famille, amis, voisins)  
 Sur internet  Auprès du centre social le CLAN  
 Auprès de la Maison France Services  
 Autre : \_\_\_\_\_
  
8. Au sujet de l'accès au droit et des démarches en ligne, souhaitez-vous préciser vos besoins et attentes, ajouter des commentaires, des suggestions ?

## HABITAT :

9. De quel type d'habitation habitez-vous ?  
 Maison     Appartement
10. Êtes-vous ?  
 Propriétaire     Locataire
11. Depuis combien de temps y résidez-vous ?  
 Moins de 5 ans     Entre 6 et 15 ans     Depuis plus de 15 ans
12. Rencontrez-vous des difficultés concernant votre logement ?  
 Oui     Non
13. Si oui, quelle(s) difficulté(s) liée(s) à votre logement rencontrez-vous ?  
 Loyer trop cher/mensualités de remboursement d'un crédit immobilier trop élevées  
 Taille inadaptée - logement trop petit ou trop grand  
 Manque d'offre de logement correspondant à votre situation - marché immobilier saturé  
 Vétusté  
 Logement indécent ou insalubre  
 Logement non adapté au vieillissement  
 Pas d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite  
 Logement trop éloigné des services publics (écoles, transports, etc)  
 Précarité énergétique (isolation, factures d'électricité très élevées...)  
 Autre : \_\_\_\_\_
14. Avez-vous connaissance du Programme d'Amélioration de l'Habitat, anciennement PIG, de la CCBA ?  
 Oui     Non
15. Au sujet de l'habitat, souhaitez-vous préciser vos besoins et attentes, ajouter des commentaires, des suggestions ?

## VIE LOCALE :

16. En habitant au sein de la CCBA, l'offre vous paraît-elle adaptée dans les domaines ci-dessous :

Propositions associative/vie locale :  Oui  Non

Propositions culturelles :  Oui  Non

Propositions sportives :  Oui  Non

17. Est-ce qu'une ou plusieurs personnes de votre foyer, pratique une ou plusieurs activités ?

Oui  Non

18. Si oui, quel(s) type(s) d'activité(s) ?

Culturelle  Sportive  Sociale  Autre : \_\_\_\_\_

19. Dans quelle(s) structure(s) ? (Associations, clubs...)

\_\_\_\_\_

20. Faites-vous partie d'une association ?

Non  Je suis adhérent pour bénéficier d'un service ou pratiquer une activité

Je suis bénévole occasionnel  Je suis bénévole régulier

Je suis bénévole administrateur ou membre du bureau

21. Quel(s) lieu(x) ou événement(s) culturel(s) fréquentez-vous sur le territoire ?

Cinéma  Médiathèque  Saison culturelle du CLAN  Musée du Paysan Gascon de Toudouse

Événements culturels (Ecofête, Bis'Ar, Les Échappées Curieuses...)

Aucun  Autre : \_\_\_\_\_

22. Fréquentez-vous des lieux culturels hors de la CCBA ?

Oui  Non

23. Si oui, lesquels ? \_\_\_\_\_

24. Au sujet de la culture, souhaitez-vous préciser vos besoins et attentes, ajouter des commentaires, des suggestions ?

25. Quel(s) équipement(s) sportif(s) fréquentez-vous sur le territoire ? (pratique ou événement)

Stade de football/ de rugby  Salle de basket-ball  Terrain de tennis

Dojo  Terrain de pétanque  Arène  Circuit automobile

Centre équestre  Salle de sports/musculation  Salle de danse/gymnastique

douce/pilates/yoga  Aucun

26. Fréquentez-vous des équipements sportifs hors de la CCBA ?

Oui  Non

27. Si oui, lesquels ?

---

---

28. Au sujet du sport, souhaitez-vous préciser vos besoins et attentes, ajouter des commentaires, des suggestions ?

## ÊTRE PARENTS :

29. Avez-vous des enfants ?

Oui  Non

30. Si oui, combien avez-vous d'enfants ?

1  2  3  4  Plus de 4

31. Combien d'enfants vivent encore avec vous ?

1  2  3  4  Plus de 4  Aucun

32. A quel(s) interlocuteur(s) vous adressez-vous lorsque vous avez une question ou une difficulté concernant votre rôle de parent ?

Votre famille ou votre entourage

Les professionnels de santé

Le personnel Petite Enfance qui garde mon enfant (multi-accueil, assistante maternelle, accueillantes LAEP)

Le personnel enseignant de l'établissement scolaire de mon enfant

Le personnel Enfance qui garde mon enfant (animateurs périscolaires et extrascolaires)

Le travailleur ou l'assistant social qui vous accompagne

Le centre social LE CLAN

Le personnel Jeunesse qui encadre mon adolescent (animateurs accueil jeunes)

Autre : \_\_\_\_\_

33. Sur quel(s) sujet(s) souhaiteriez-vous recevoir plus d'aide dans votre rôle de parent ?

Education (comportement de mon enfant, compréhension des réactions de mon enfant, question d'autorité, ...)

Scolarité de mon enfant

Difficultés liées au handicap de mon enfant

- Santé, nutrition, sommeil de mon enfant
- Vie quotidienne (gestion des tâches ménagères, gestion du budget en tant que parent)
- Prévention liée aux comportements à risque des jeunes (tabac, alcool, drogue, sexualité, internet, ...)
- Difficultés rencontrées dans le couple
- Aide administrative (inscription scolaire/périscolaire/extrascolaire, dossier d'aide, ...)
- Aucun

34. Au sujet de la parentalité, souhaitez-vous préciser vos besoins et attentes, ajouter des commentaires, des suggestions ?

### SANTÉ :

35. Êtes-vous satisfait de l'offre de santé sur le territoire ?

- Oui  Non

36. Si non, quels sont vos besoins et attentes en terme d'offre de santé sur le territoire ?

### MOBILITÉS :

37. Quel est votre moyen de transport principal pour vos déplacements quotidiens ?  
(2 réponses maximum)

- Voiture  Co-voiturage  Vélo  Vélo électrique  Deux-roues motorisé  
 A pied

38. Si vous travaillez ou êtes en formation, quel est le temps de trajet domicile-travail/formation ?

- Moins de 15 minutes  Moins de 30 minutes  Entre 30 minutes et 1 heure  
 Plus d'1 heure

39. Ressentez-vous des difficultés dans vos déplacements ?

Oui  Non

40. Si oui, dans quels domaines ?

Accès aux soins  Accès aux droits  Accès aux loisirs (activités sportives, culturelles, ...)

La formation, l'emploi  Commerces, restaurants

Autre : \_\_\_\_\_

41. Au sujet de la mobilité, souhaitez-vous préciser vos besoins et attentes, ajouter des commentaires, des suggestions ?

## ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE :

42. Êtes-vous originaire du territoire du Bas-Armagnac ?

Oui  Non

43. Si vous êtes originaire du territoire, quels critères vous ont fait rester ou revenir ?

Mon entourage (famille, amis)

L'emploi

La facilité d'accès à un logement (maison/terrain familial)

Le cadre de vie

L'existence d'une offre d'accueil pour votre/vos enfant(s)

La qualité de l'offre d'activités et de loisirs

Autre : \_\_\_\_\_

44. Lorsque vous êtes arrivé sur ce territoire, quels critères ont été importants pour vous dans le choix d'aménager sur le territoire ?

L'existence d'une offre d'accueil pour votre/vos enfant(s)

La qualité de l'offre d'activités et de loisirs

Le cadre de vie de l'habitat

Le coût attractif de l'offre de logement

L'environnement privilégié (espaces naturels)

La proximité des services publics pour effectuer vos différentes démarches administratives

L'emploi

Le fait de vous rapprocher de votre famille

Autre : \_\_\_\_\_

## ÉVOLUTION DU TERRITOIRE :

45. Selon vous, quel est le principal atout du territoire ?

46. Selon vous, quelle est la principale faiblesse du territoire ?

47. Selon vous, quel secteur est à développer en priorité sur le territoire ?

- Développement économique (soutien aux entreprises locales et nouvelles, développement des marchés locaux, ...)  
 Urgent  Moyen terme  Pas du tout  Ne sais pas
- Offre de soins de qualité répondant aux besoins du territoire (médecins généralistes et spécialistes, aide au déplacement pour des RDV médicaux, ...)  
 Urgent  Moyen terme  Pas du tout  Ne sais pas
- Plan de mobilité permettant de répondre aux problématiques des habitants (transport à la demande, soutien au covoiturage, ...)  
 Urgent  Moyen terme  Pas du tout  Ne sais pas
- Favoriser un cadre de vie harmonieux (amélioration de l'habitat, offre culturelle de proximité, équipements sportifs performants, valorisation du patrimoine naturel et historique, ...)  
 Urgent  Moyen terme  Pas du tout  Ne sais pas
- Maintenir les commerces et les services publics de proximité (dont Maison France Services, établissements scolaires, structures péri et extrascolaires, structures petite enfance, ...)  
 Urgent  Moyen terme  Pas du tout  Ne sais pas
- Accompagner le vieillissement de la population (maintien à domicile, développement des relations intergénérationnelles, valoriser les initiatives envers les seniors, ...)  
 Urgent  Moyen terme  Pas du tout  Ne sais pas
- Créer les conditions de participation à la vie citoyenne (développer des instances de concertation, développer les structures de lien social, ...)  
 Urgent  Moyen terme  Long terme  Pas du tout  Ne sais pas

48. Pensez-vous qu'agir sur la transition écologique (énergie, alimentation, consommation, pollution, ...), permettrait d'améliorer la qualité de vie du territoire?  
 Oui  Non

49. Si oui, quelles actions vous paraîtraient pertinentes ?

---

---

50. Que manque-t-il pour vous sur le territoire ?

---

---

---

51. Avez-vous des propositions d'actions à mener sur les thèmes abordés précédemment pour les prochaines années ?

---

---

---

Merci pour votre participation !

Vos réponses vont nous aider à écrire un projet de territoire pertinent qui répondra à vos besoins. Si vous voulez nous faire des retours sur ce questionnaire ou que vous souhaitez recevoir des informations sur la suite de cette enquête, vous pouvez écrire à [l.raclet@cc-basarmagnac.fr](mailto:l.raclet@cc-basarmagnac.fr) ou à [c.ibos@cc-basarmagnac.fr](mailto:c.ibos@cc-basarmagnac.fr)

## Annexe 3 : Analyse des questionnaires Péri et extrascolaires

Questionnaire mis en ligne le 24 novembre 2021 sur Google Forms.  
Analyse des questionnaires sur le mois de janvier 2022.

Nombre total de réponses : **173 familles**

### Informations générales sur les familles

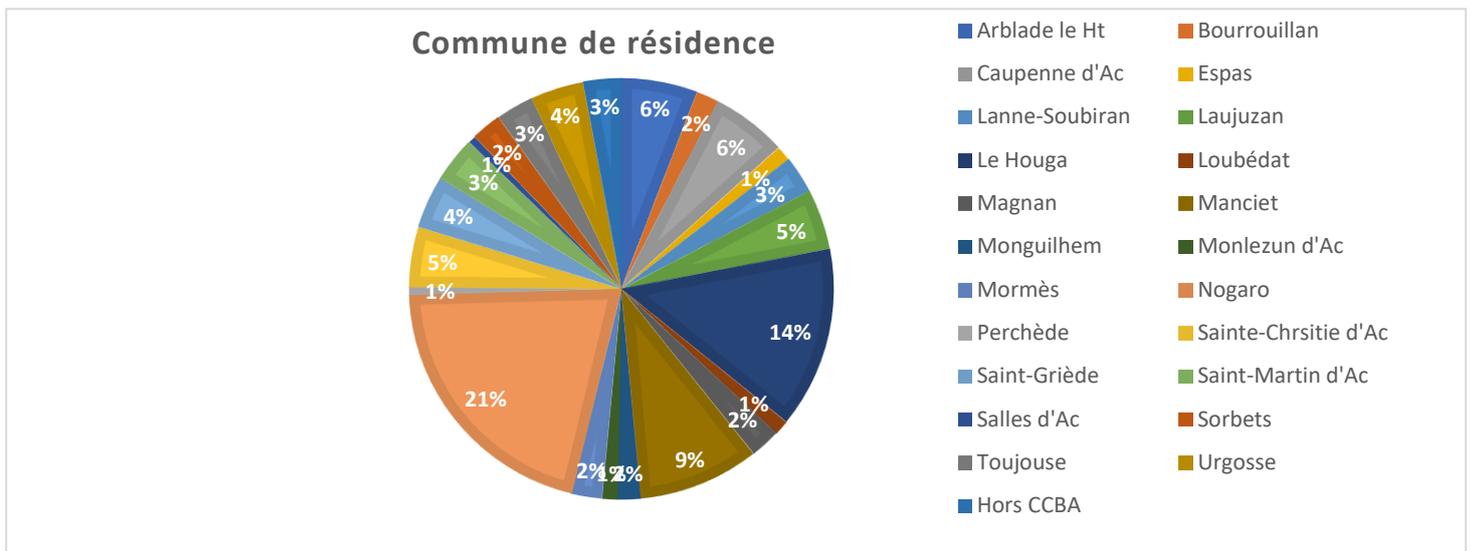
Des questions d'ordre générales sur la typologie des familles interrogées ont été posées.

#### Composition du foyer :

Les personnes interrogées ont :

- Entre 31 et 40 ans pour 56,6% des personnes
- Entre 41 et 50 ans pour 32,4% des personnes
- Entre 26 et 30 ans pour 8,7% des personnes
- Plus de 50 ans pour 2,3% des personnes

22 communes sur 26 sont représentées dans les 173 familles interrogées, 5 familles habitent hors de la CCBA.  
Seules les communes de Bétous, Cravencères, Luppé-Violles et Sion ne sont pas représentées.



Les familles interrogées sont majoritairement composées des deux parents vivant à la maison (77,5%). En seconde position, ce sont les familles monoparentales (un seul parent vit avec ses enfants) avec 12,2%.

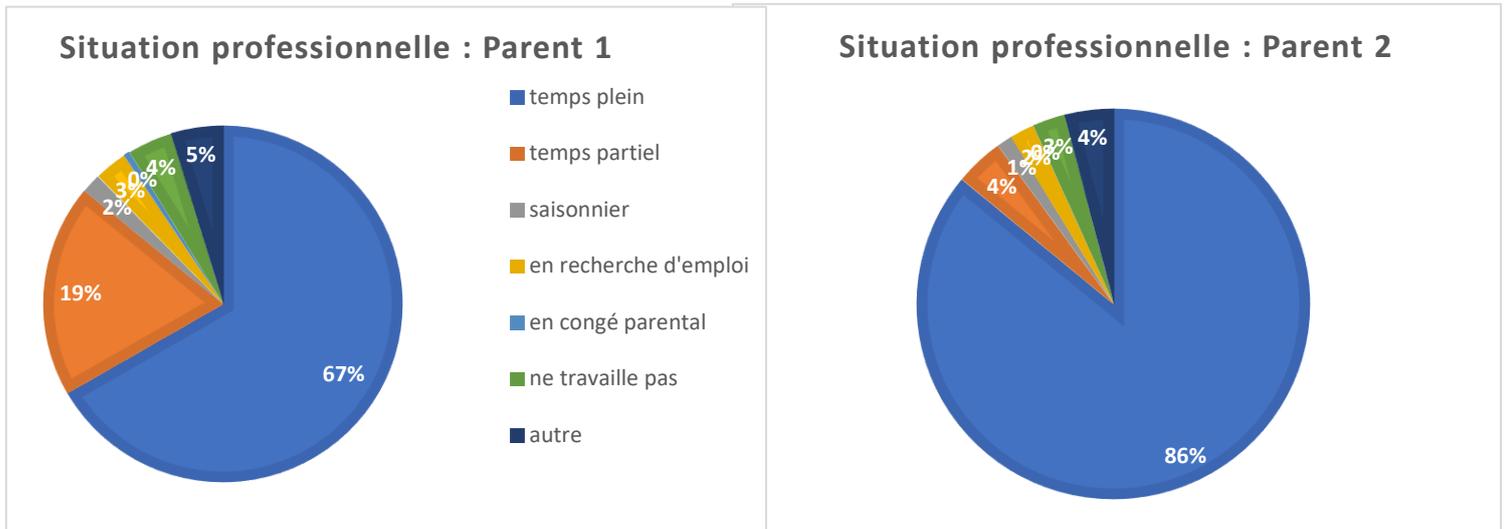
Mon foyer (lieu d'habitation principal de votre/vos enfant(s)) se compose de :

173 réponses



## Situation professionnelle

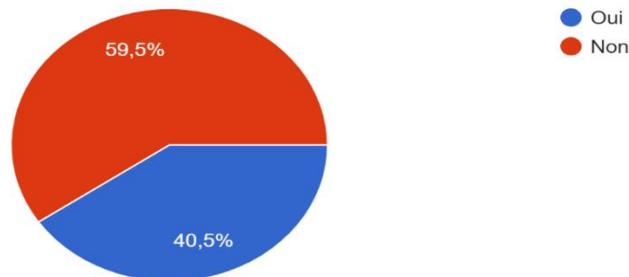
Sur les familles interrogées, 76% des deux parents travaillent à temps plein et 12% à temps partiel.



## La scolarisation des enfants :

Votre/vos enfant(s) est/sont-il(s) scolarisé(s) en école maternelle ?

173 réponses



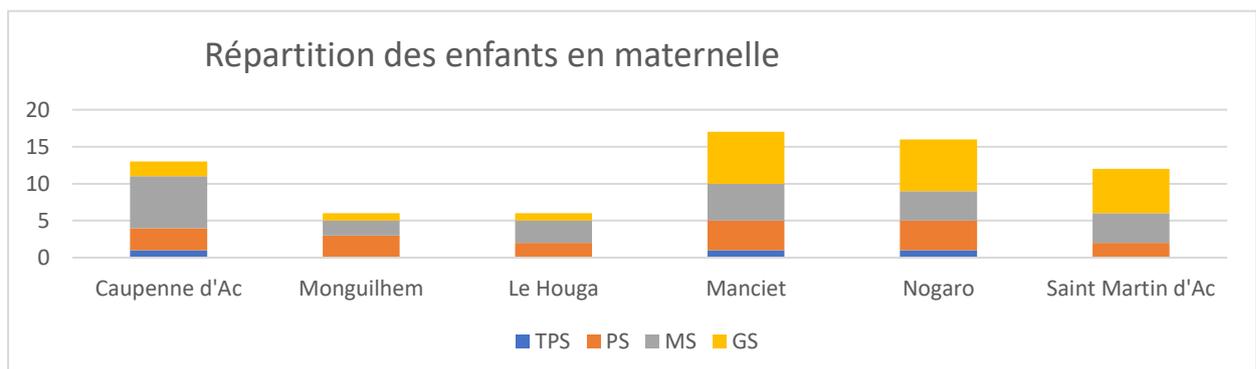
↳ Soit 70 enfants scolarisés en maternelle

Toutes les écoles maternelles du territoire sont représentées :

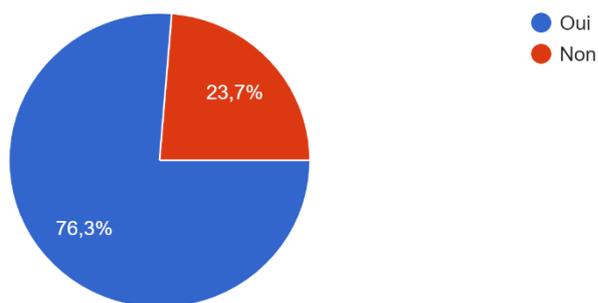
- 13 enfants de Caupenne d'Ac
- 6 enfants de Monguilhem
- 6 enfants du Houga
- 17 enfants de Manciet
- 16 enfants de Nogaro
- 12 enfants de Saint-Martin d'Ac

Tous les niveaux sont représentés :

- 4 enfants en Toute Petite Section (TPS)
- 18 enfants en Petite Section (PS)
- 25 enfants en Moyenne Section (MS)
- 24 enfants en Grande Section (GS)



Votre/vos enfant(s) est/sont-il(s) scolarisé(s) en école élémentaire ?  
173 réponses



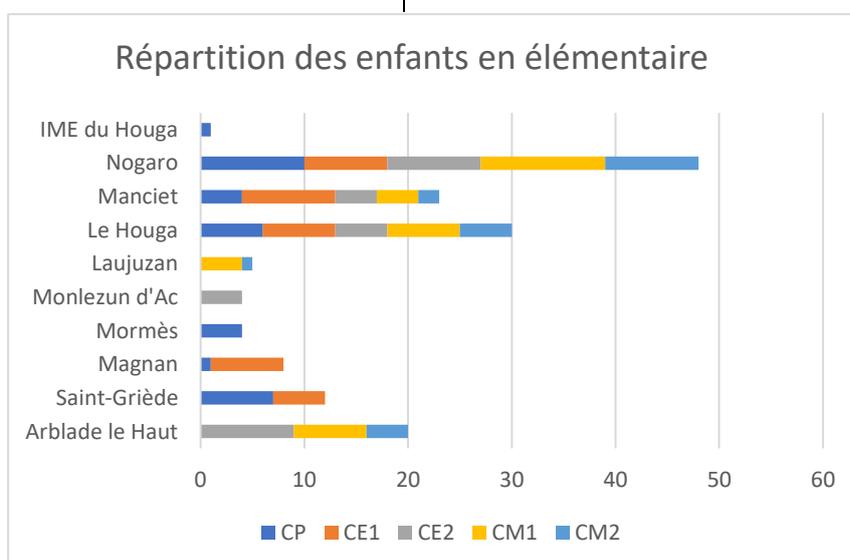
↳ Soit 155 enfants scolarisés en élémentaire

Toutes les écoles élémentaires du territoire sont représentées :

- 20 enfants d'Arblade le haut
- 12 enfants de Saint-Griède
- 8 enfants de Magnan
- 4 enfants de Mormès
- 4 enfants de Monlezun d'Ac
- 5 enfants de Laujuzan
- 30 enfants du Houga
- 1 enfant de l'IME du Houga
- 23 enfants de Manciet
- 48 enfants de Nogaro

Tous les niveaux sont représentés :

- 33 enfants en CP
- 36 enfants en CE1
- 31 enfants en CE2
- 34 enfants en CM1
- 21 enfants en CM2

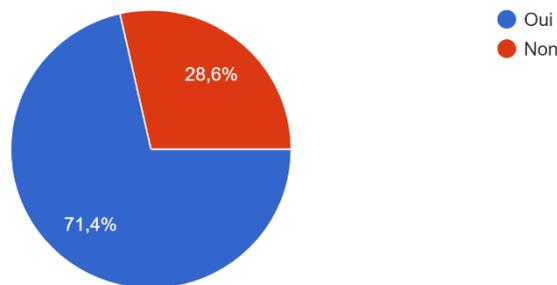


Cela représente au total **225 enfants** soit environ **34%** des enfants scolarisés sur le territoire du Bas-Armagnac.

## Enfance et Handicap :

4% des familles (soit 7 familles) ont au moins un enfant porteur de handicap : 5 familles en ont 1, 1 famille en a 2 et 1 famille en a 3.

Votre/vo(s) enfant(s) est/sont-il(s) bénéficiaire(s) de l'AEEH ?  
7 réponses



La majorité des familles concernées bénéficie de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) (seules deux familles n'en bénéficient pas).

Une seule famille a connaissance du Réseau départemental Handi'Férence.

La majorité des enfants de ces familles fréquentent les structures péri et extrascolaires.



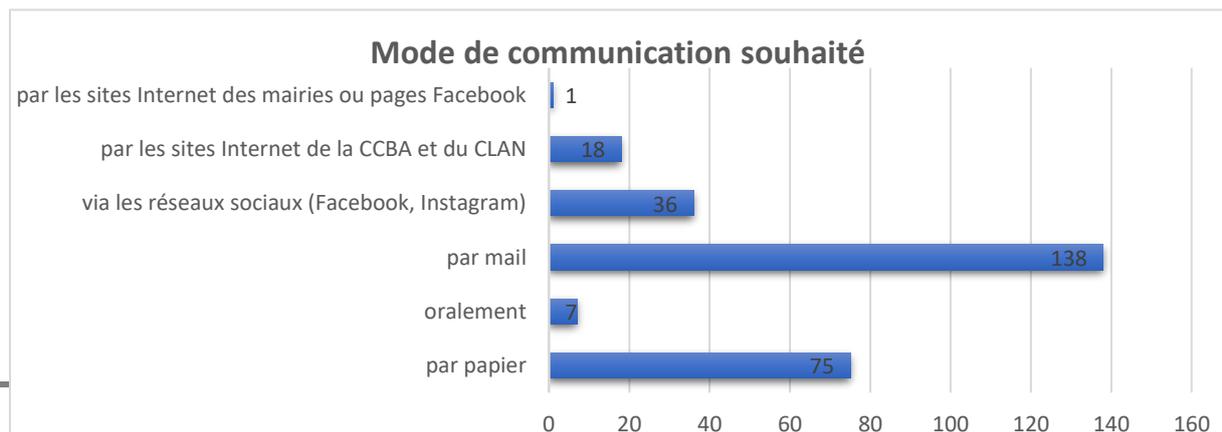
Seules deux familles ne les fréquentent pas, une parce qu'elle n'en a pas besoin et la seconde car l'enfant n'est pas à l'aise dans la structure. Toutefois, les deux familles ne souhaitent pas confier leurs enfants.

## La communication

70,5% des familles interrogées ont connaissance du règlement intérieur des structures péri et extrascolaires, soit 29,5% n'en ont pas connaissance.

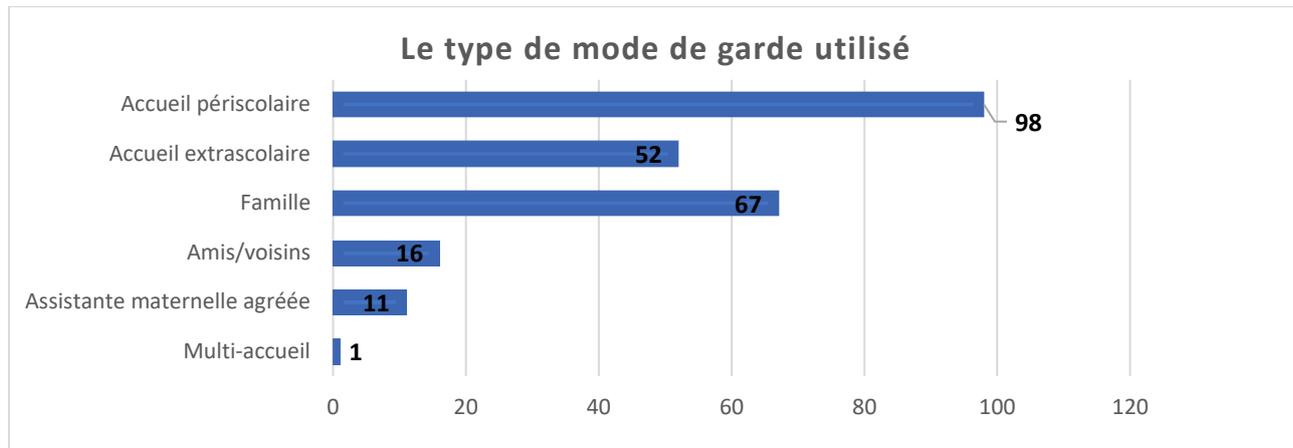
36,4% des familles interrogées ont connaissance de l'existence d'un projet pédagogique par structure, soit 63,6% n'en ont pas connaissance.

Sur le mode de communication souhaité par les familles interrogées, 79,8% veulent une communication par mail, 43,4% une communication papier et 20,8% par les réseaux sociaux.



## Le mode de garde :

65,9% des familles interrogées utilisent un mode de garde durant les temps non-scolaires.

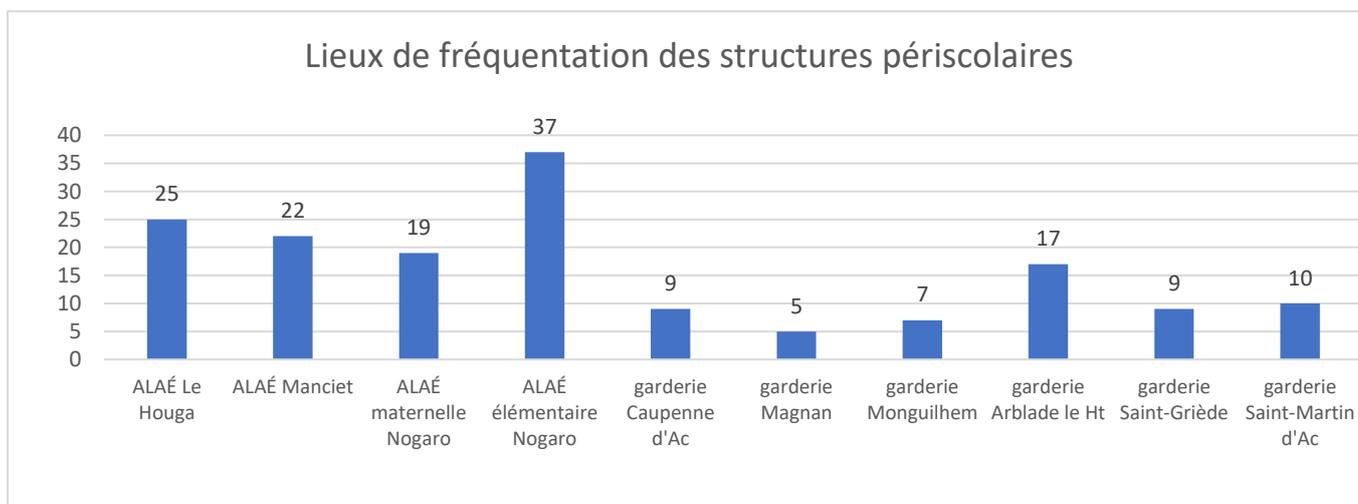


Les familles utilisent différents types de mode de garde. Principalement les familles ont recours :

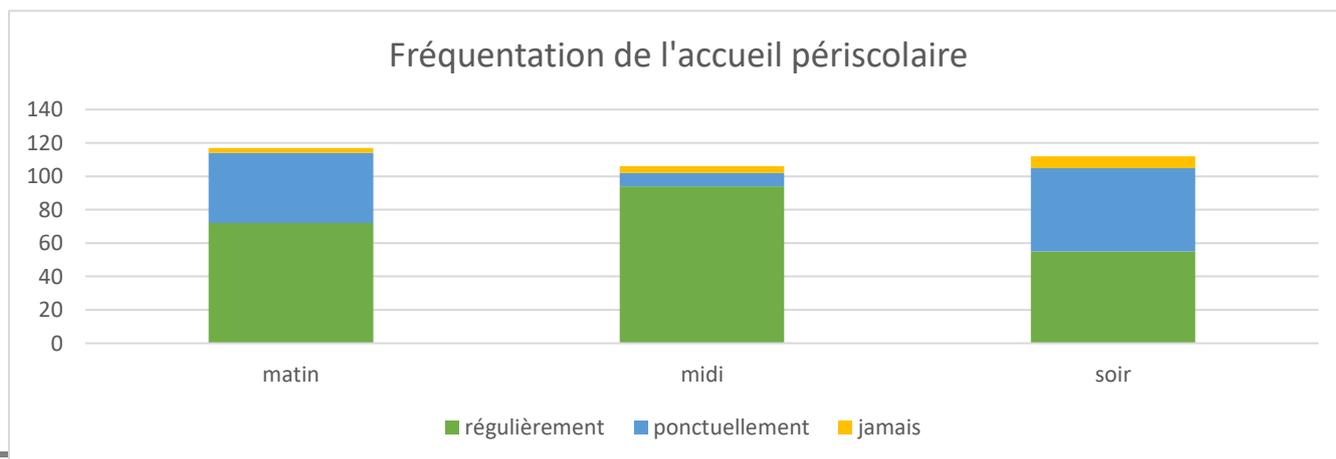
- Aux accueils périscolaires (avant et après l'école et le mercredi) (86%)
- A la famille (58,8%)
- Aux accueils extrascolaires (durant les vacances) (44,7%)

### Les accueils périscolaires :

L'ensemble des accueils périscolaires sont représentés :



Les enfants fréquentant l'accueil périscolaire viennent principalement de manière régulière le midi (94) et le matin (72) et de manière plus ponctuelle le soir (55).



### Les activités proposées :

Le niveau de satisfaction concernant les activités proposées par les accueils est positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

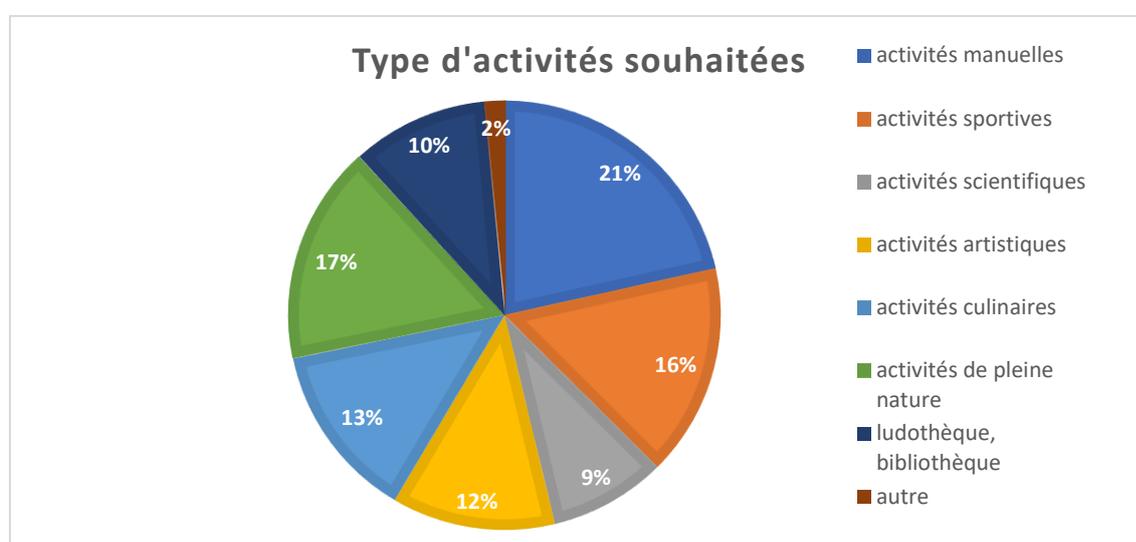
- 78% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 9% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Les remarques récurrentes des parents insatisfaits concernent le manque de choix/variété d'activités et le manque de communication sur les activités prévues.

Les familles souhaiteraient principalement que les équipes d'animation proposent des :

- Activités manuelles
- Activités sportives
- Activités de pleine nature

Certaines familles ont soumis l'idée de proposer des activités de détente (type yoga), des jeux coopératifs basés sur le vivre ensemble et le respect, des activités de pédagogie alternative (type Montessori, Steiner, Waldorf), de l'aide aux devoirs et des jeux libres.

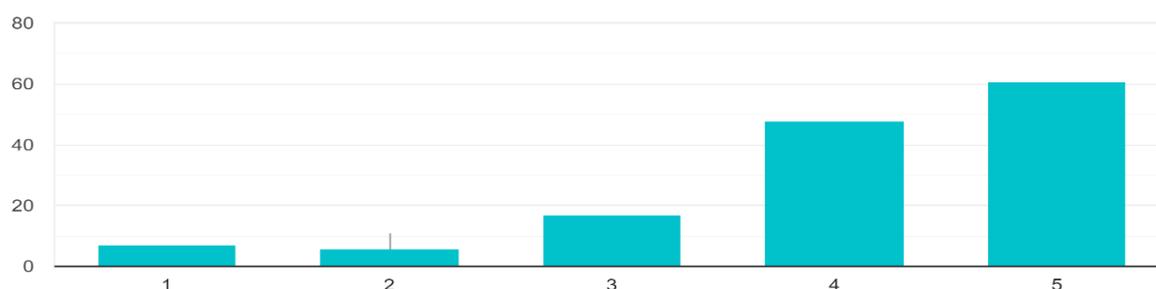


### Les locaux et leur aménagement

Le niveau de satisfaction concernant les locaux des accueils périscolaires est positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

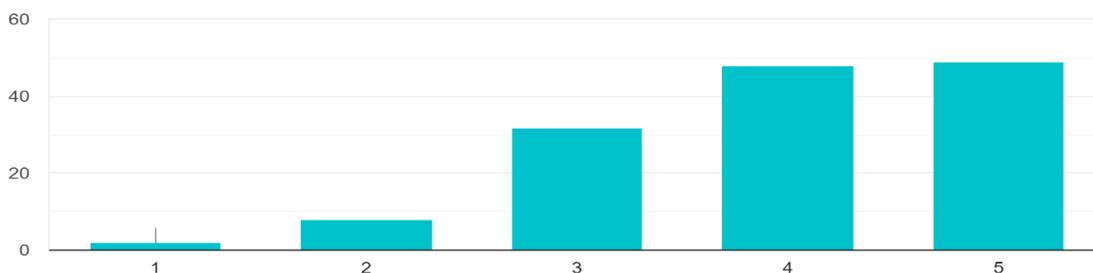
- 70% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 23% des familles sont neutres (note 3)
- 7% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Votre niveau de satisfaction concernant les activités proposées durant le temps périscolaire :  
139 réponses



Votre niveau de satisfaction concernant les locaux de l'accueil périscolaire :

139 réponses

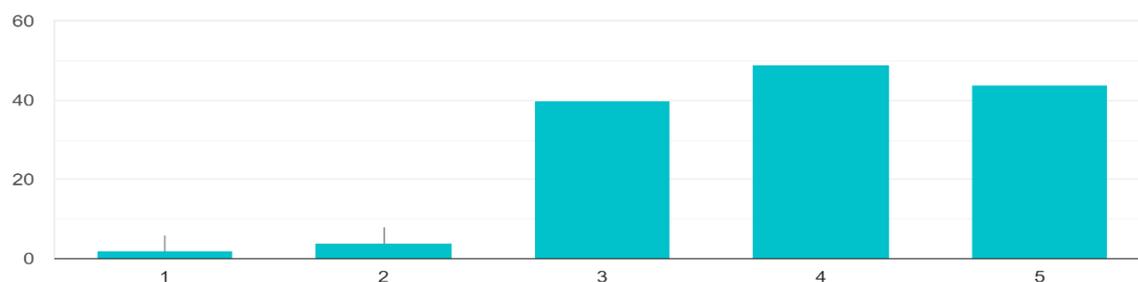


Concernant l'aménagement des locaux, le niveau de satisfaction est plutôt positif (sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait ») :

- 67% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 29% des familles sont neutres (note 3)
- 4% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Votre niveau de satisfaction concernant l'aménagement des locaux de l'accueil périscolaire :

139 réponses



Les remarques récurrentes des parents insatisfaits concernent la vétusté des locaux, leur petitesse, leur manque d'accessibilité (plus particulièrement pour les locaux du Houga). De plus, certaines familles soulignent le fait qu'ils n'ont jamais visité les locaux.

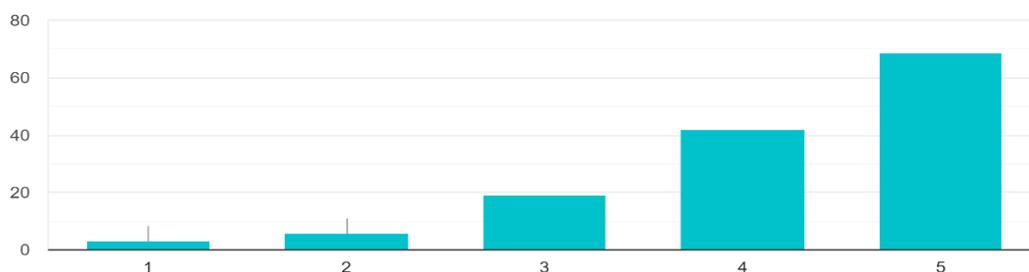
### Les horaires d'ouverture

Le niveau de satisfaction concernant les horaires d'ouverture des accueils périscolaires est positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

- 80% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 14% des familles sont neutres (note 3)
- 6% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Votre niveau de satisfaction concernant les horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire :

139 réponses



Concernent les horaires de l'accueil périscolaire, 13% des remarques (soit 21 familles) concernent une demande pour une ouverture plus tôt le matin (au moins 15 minutes) et 5% (soit 8 familles) une demande pour une fermeture plus tard (18h45/19h).

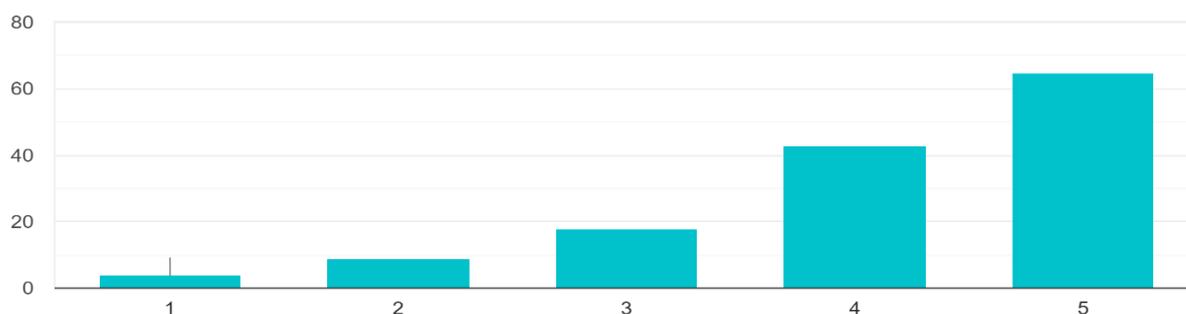
### L'encadrement des enfants

Le niveau de satisfaction concernant l'encadrement des enfants est positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

- 78% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 13% des familles sont neutres (note 3)
- 7% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Les remarques récurrentes des parents insatisfaits concernent principalement le manque d'investissement et le manque d'amabilité de certains animateurs. Toutefois, certains parents relèvent les compétences et la gentillesse de certains animateurs.

Votre niveau de satisfaction concernant l'encadrement de vos enfants à l'accueil périscolaire :  
139 réponses

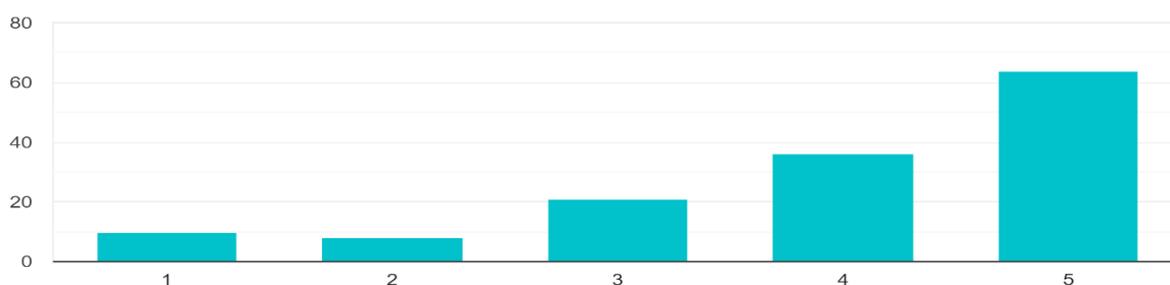


Le niveau de satisfaction concernant l'accueil de l'équipe d'animation avec les familles sur les temps du matin et du soir est relativement positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

- 72% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 15% des familles sont neutres (note 3)
- 13% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Que pensez-vous de l'échange avec l'équipe d'animation sur les temps d'accueil du matin et du soir ?

139 réponses

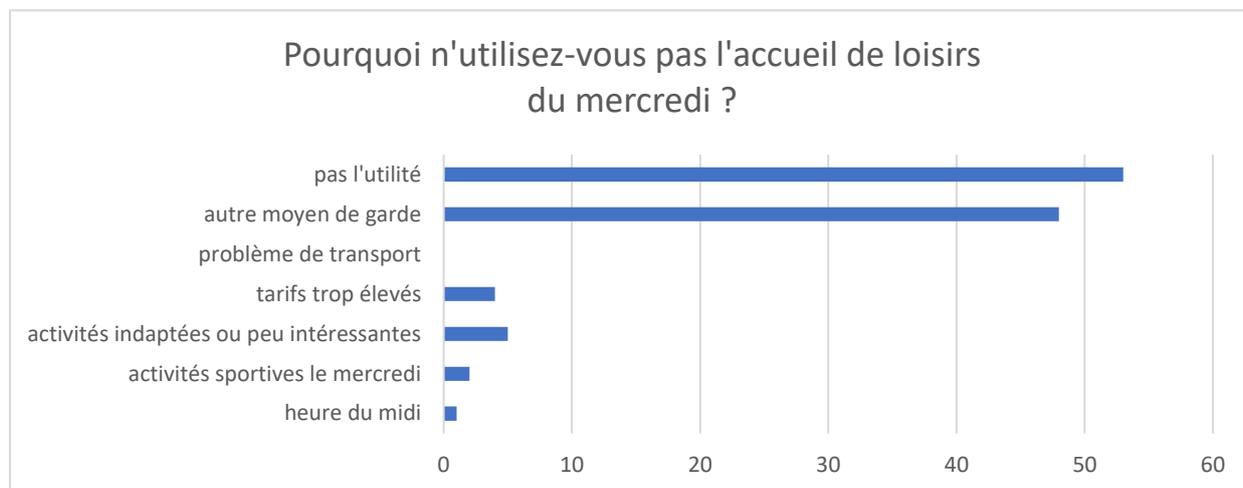


Les remarques récurrentes des parents insatisfaits concernent principalement le peu d'échanges avec l'équipe d'animation.

### Les accueils du mercredi :

34,7% des familles interrogées utilisent l'accueil de loisirs du mercredi.

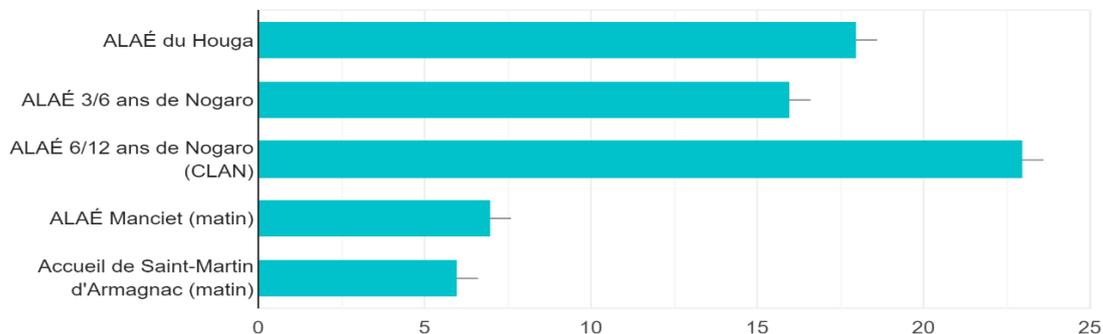
Pour les familles dont les enfants ne fréquentent pas le mercredi : 47% n'en ont pas l'utilité et 42% ont un autre moyen de garde. Il est à noter que le problème de transport n'apparaît pas.



- 30% des enfants celui de Hougá
- 26,7% des enfants fréquentent l'ALAÉ 3/6 ans de Nogaro
- 11,7% des enfants celui de Manciet
- 10% des enfants celui de Saint-Martin d'Ac

Quelle structure, votre/vos enfant(s) fréquente/ent-il(s) le mercredi ?

60 réponses



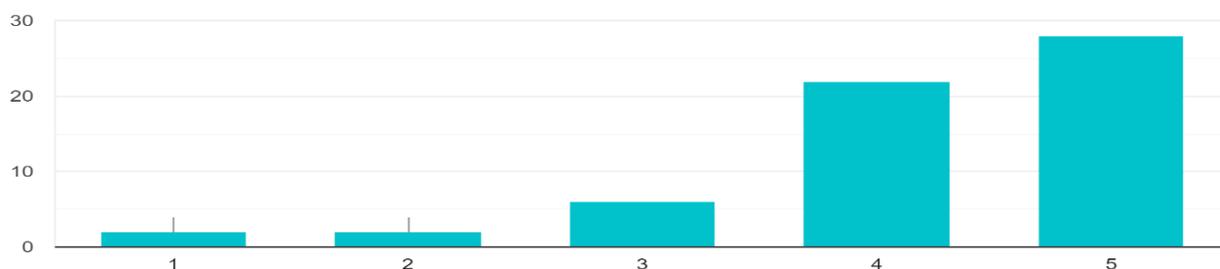
### **1 Les activités et sorties proposées :**

Le niveau de satisfaction concernant les activités proposées par les accueils est positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

- 83% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 10% des familles sont neutres (note 3)
- 7% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Votre niveau de satisfaction concernant les activités et sorties proposées le mercredi :

60 réponses



Les remarques récurrentes des parents insatisfaits concernent le manque de choix/variété d'activités et le changement d'activités intempestif.

## 2 Les locaux de l'accueil :

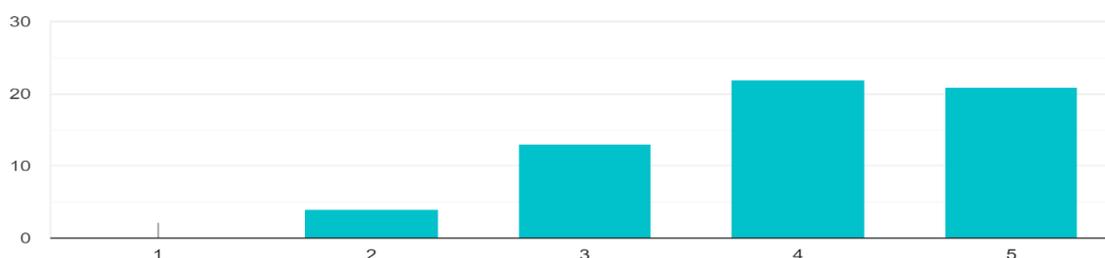
Le niveau de satisfaction concernant les locaux des accueils du mercredi est positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

- 72% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 21% des familles sont neutres (note 3)
- 7% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Les remarques de certains parents concernent le fait que le lieu d'accueil du mercredi soit toujours au sein de l'école.

Votre niveau de satisfaction concernant les locaux de l'accueil du mercredi :

60 réponses



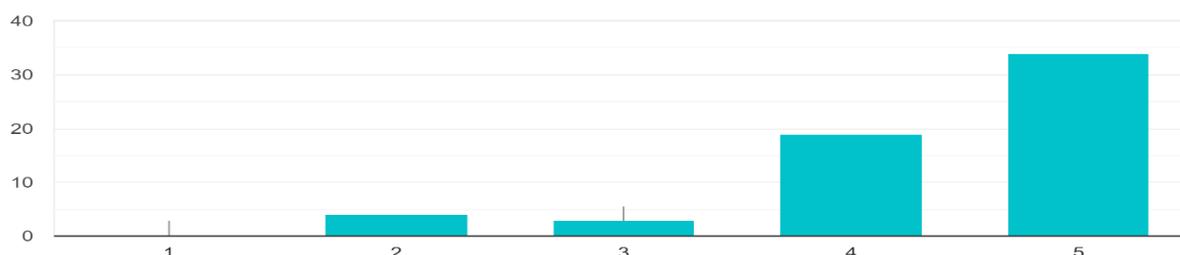
## 3 Les horaires d'ouverture :

Le niveau de satisfaction concernant les horaires d'ouverture des accueils du mercredi est globalement positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

- 88% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 5% des familles sont neutres (note 3)
- 7% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Votre niveau de satisfaction concernant les horaires d'ouverture de l'accueil du mercredi :

60 réponses



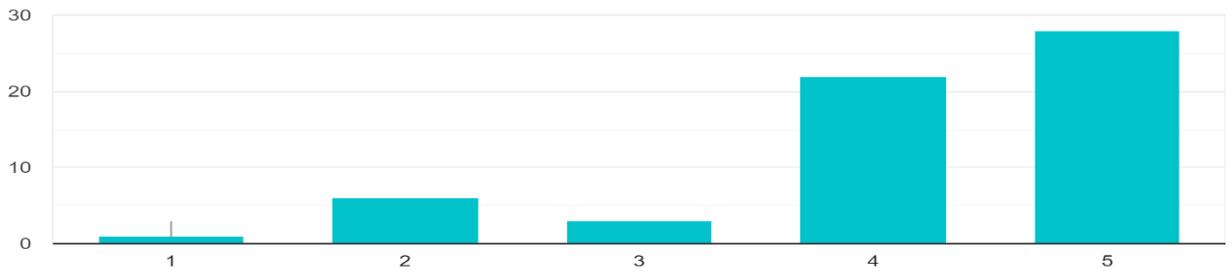
Concernant les horaires de l'accueil de loisirs des mercredis, 9% des remarques (soit 6 familles) concernent une demande pour une ouverture plus tôt le matin (au moins 15 minutes) et 4% (soit 3 familles) une demande pour une fermeture plus tard (18h45/19h).

## 4 L'encadrement des enfants :

Le niveau de satisfaction concernant l'encadrement des enfants est globalement positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

- 83% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 5% des familles sont neutres (note 3)
- 12% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Votre niveau de satisfaction concernant l'encadrement des enfants à l'accueil du mercredi :  
60 réponses

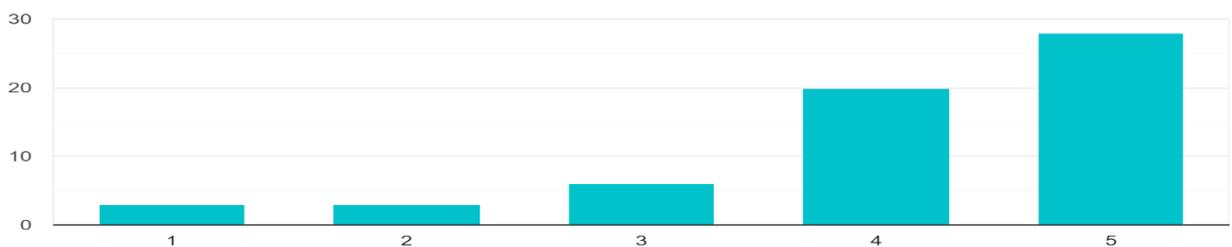


Les remarques récurrentes des parents insatisfaits concernent principalement le manque d'investissement et le manque d'amabilité de certains animateurs. Toutefois, certains parents expriment leur satisfaction.

Concernant l'accueil de l'équipe d'animation avec les familles sur les temps du matin et du soir, le niveau de satisfaction est globalement positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

- 80% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 10% des familles sont neutres (note 3)
- 10% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Que pensez-vous de l'échange avec l'équipe d'animation sur les temps d'accueil du matin et du soir ?  
60 réponses



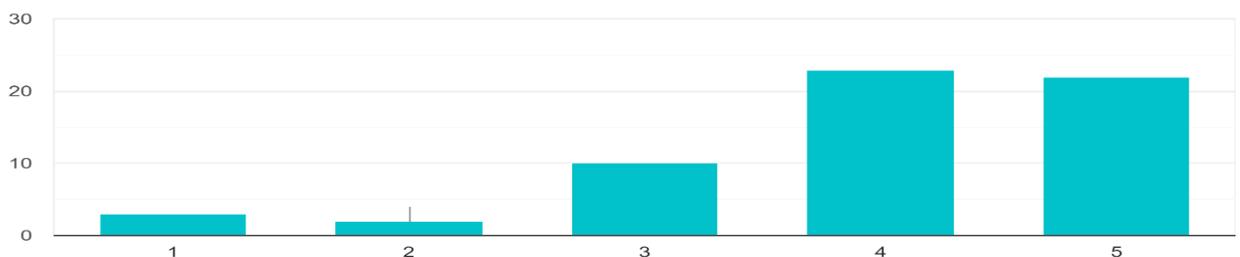
Les remarques des quelques parents insatisfaits concernent principalement le peu d'échanges avec l'équipe d'animation. Cependant, certains parents relèvent les bons échanges qu'ils peuvent avoir avec les animateurs.

## 5 Le système d'inscription des mercredis :

Le niveau de satisfaction concernant le système d'inscription des mercredis est positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

- 75% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 17% des familles sont neutres (note 3)
- 8% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Votre niveau de satisfaction concernant le système d'inscription des mercredis :  
60 réponses



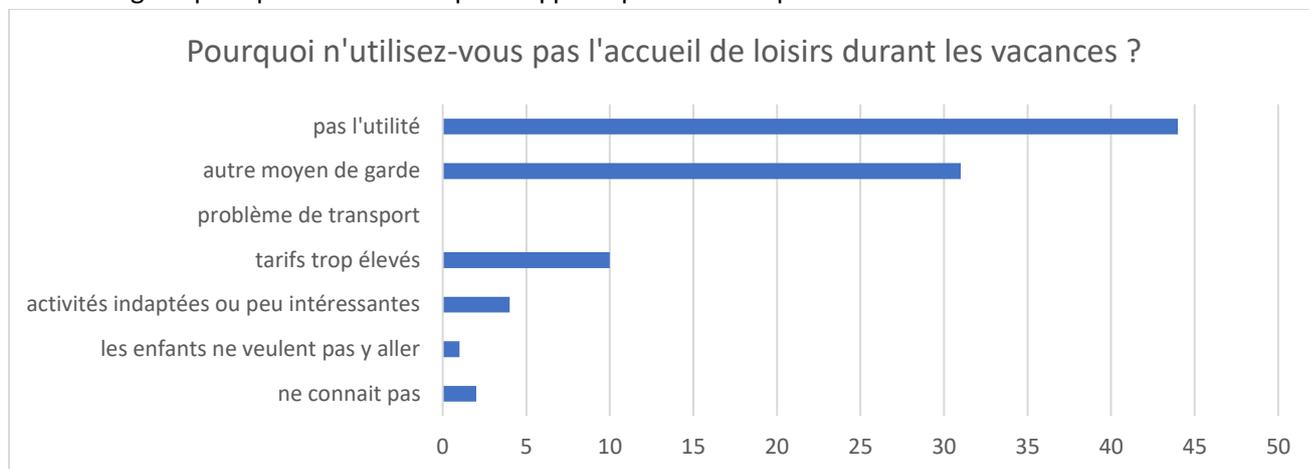
Les remarques des parents relèvent que le fait d'effectuer l'inscription par mail est pratique.

### Les Accueils extrascolaires :

53,8% des familles interrogées utilisent l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires.

Pour les familles dont les enfants ne fréquentent pas les accueils de loisirs durant les vacances : 47% n'en ont pas l'utilité et 33% ont un autre moyen de garde. 11% des familles répondent que les tarifs sont trop élevés pour pouvoir inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs.

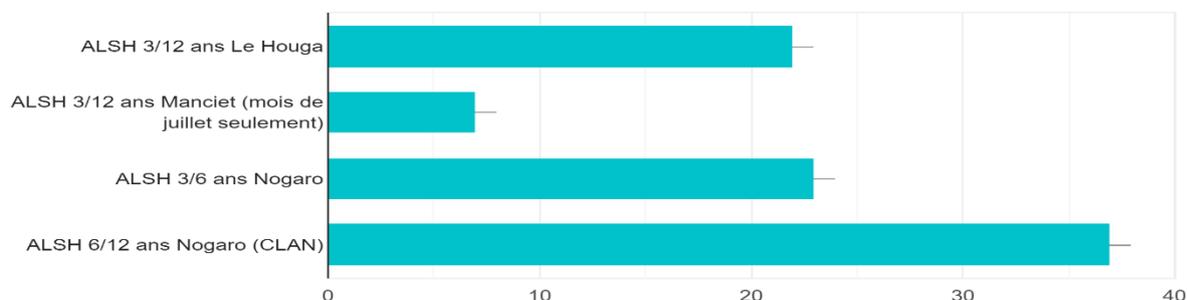
Il est à souligner que le problème de transport n'apparaît pas dans les réponses.



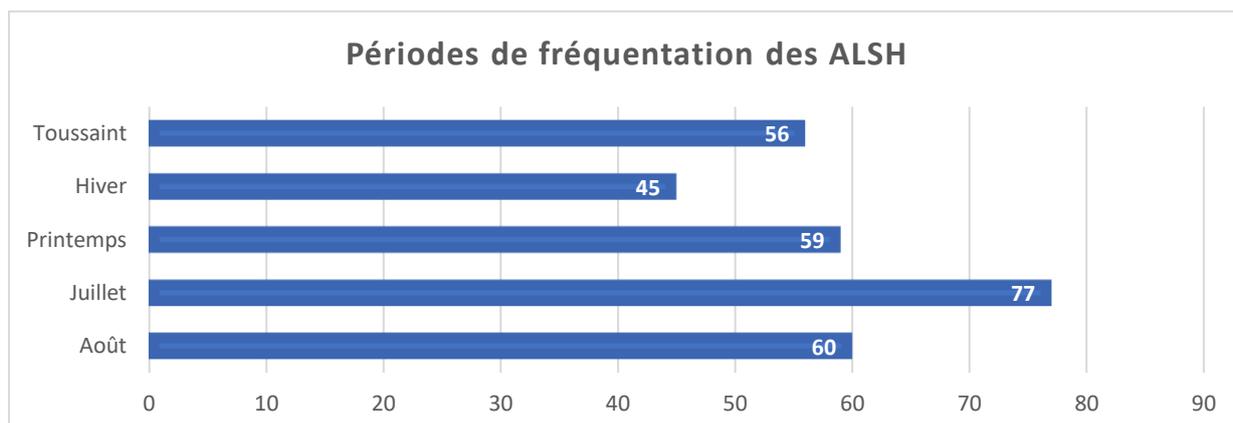
L'ensemble des accueils de loisirs sont représentés :

- 46,3% des enfants fréquentent l'ALSH 6/12 ans de Nogaro
- 27,5% des enfants celui de Houga
- 28,7% des enfants fréquentent l'ALSH 3/6 ans de Nogaro
- 8,8% des enfants celui de Manciet

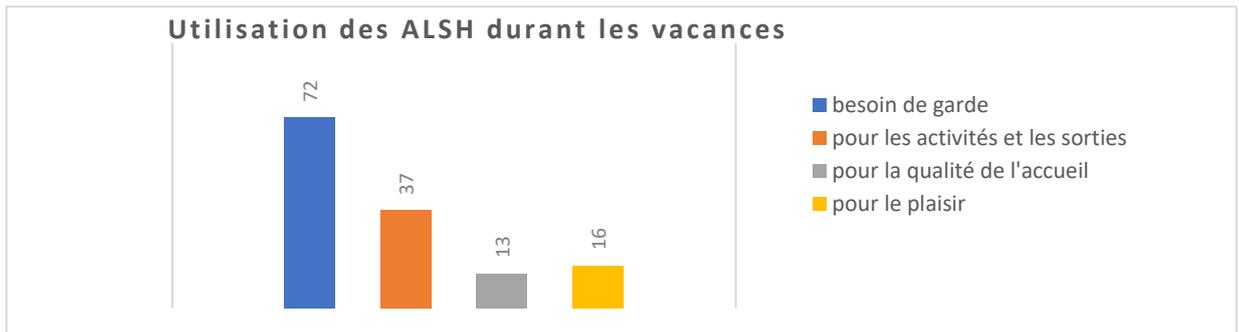
Quelle structure, votre/vos enfant(s) fréquente/ent-il(s) durant les vacances scolaires ?  
80 réponses



La période de fréquentation des accueils est principalement l'été (86%) et les vacances de printemps (74%).



Les familles sollicitent ce service principalement pour un besoin de garde (90%) et pour les activités/sorties (46,3%).



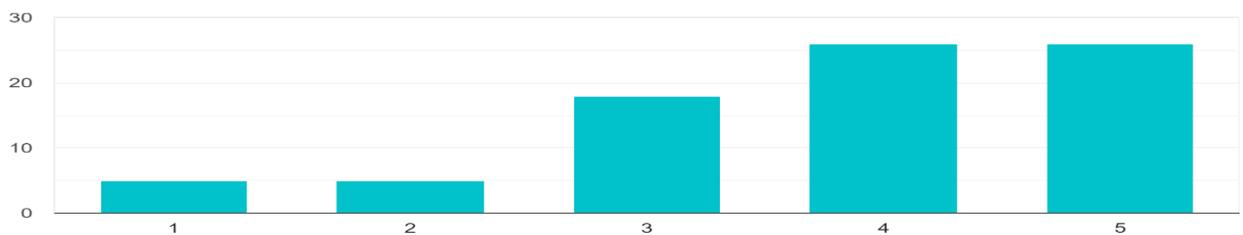
#### Organisation générale :

55% des familles n'ont pas connaissance que leurs enfants peuvent fréquenter l'ensemble des structures de loisirs (Le Houga, Manciet Nogaro) notamment lorsque leur structure habituelle est fermée.

Concernant le système d'inscription durant les vacances, le niveau de satisfaction est légèrement positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

- 65% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 22,5% des familles sont neutres (note 3)
- 10% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Votre niveau de satisfaction concernant le système d'inscription pour les vacances :  
80 réponses



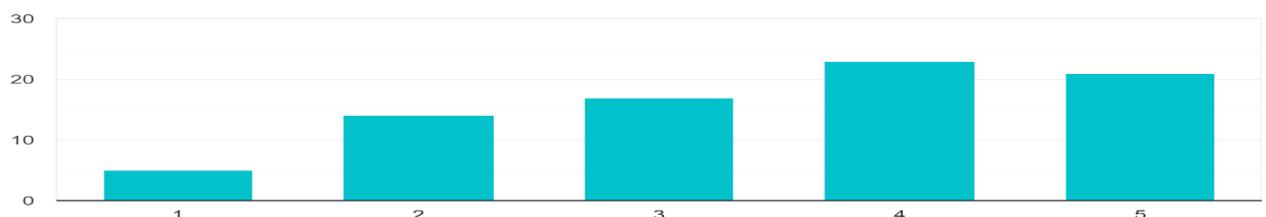
Les remarques des familles sont principalement sur le manque d'information concernant les périodes d'inscription. 87,5% des familles seraient intéressées par la mise en place d'un portail familles afin de réaliser les inscriptions en ligne.

#### Les périodes et horaires d'ouverture :

Le niveau de satisfaction concernant les périodes d'ouverture des accueils extrascolaires n'est pas particulièrement positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

- 55% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 21% des familles sont neutres (note 3)
- 24% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Votre niveau de satisfaction concernant les périodes d'ouverture des structures lors des vacances scolaires :  
80 réponses



Concernent les périodes d'ouverture des accueils de loisirs durant les vacances :

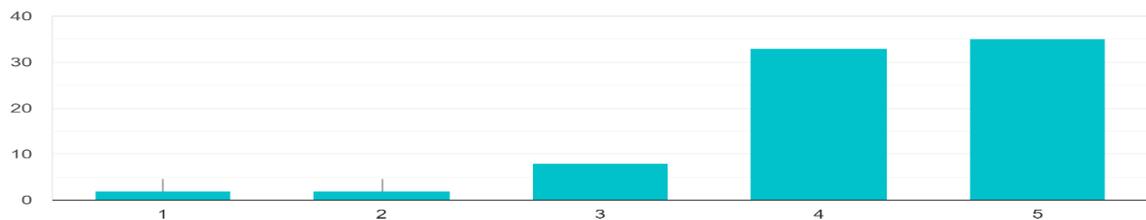
- 28% des familles expriment leur volonté d'une ouverture supplémentaire en août (soit 25 familles)
- 25% des familles expriment leur volonté d'une ouverture durant les vacances de Noël (soit 22 familles)

Le niveau de satisfaction concernant les horaires d'ouverture des accueils extrascolaires est particulièrement positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

- 85% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 10% des familles sont neutres (note 3)
- 5% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Votre niveau de satisfaction concernant les horaires d'ouverture des structures lors des vacances scolaires :

80 réponses



Concernent les horaires des accueils de loisirs des vacances, 4% des remarques (soit 4 familles) concernent une demande pour une ouverture plus tôt le matin (au moins 15 minutes) et 2% (soit 2 familles) une demande pour une fermeture plus tard (18h45/19h).

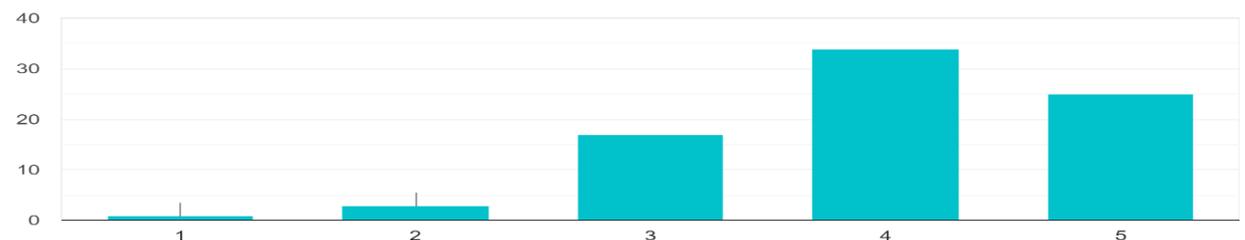
### Les activités proposées :

Le niveau de satisfaction concernant les activités proposées par les accueils est positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

- 74% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 21% des familles sont neutres (note 3)
- 5% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Votre niveau de satisfaction concernant les activités et sorties proposées durant les vacances scolaires :

80 réponses

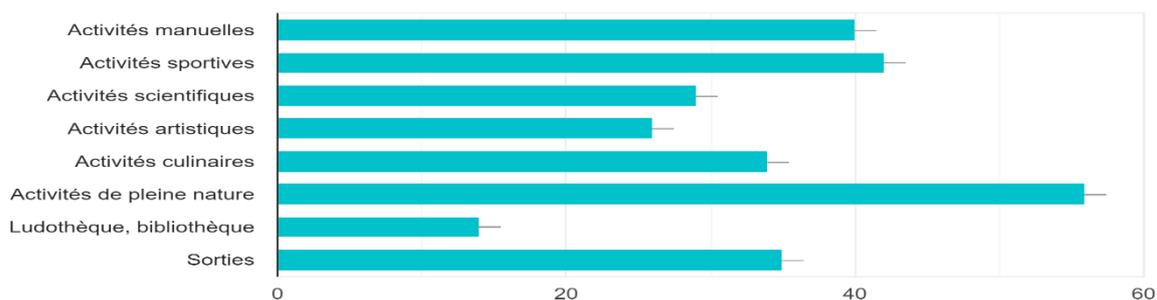


Les remarques récurrentes des parents insatisfaits concernent le manque de sorties et le fait que certaines activités prévues ne soient pas réalisées.

Les familles souhaiteraient principalement que les équipes d'animation proposent des :

- Activités de pleine nature (70%)
- Activités sportives (52,5%)
- Activités manuelles (50%)

Quel type d'activités, souhaiteriez-vous que les structure proposent ? (3 réponses maximum)  
80 réponses

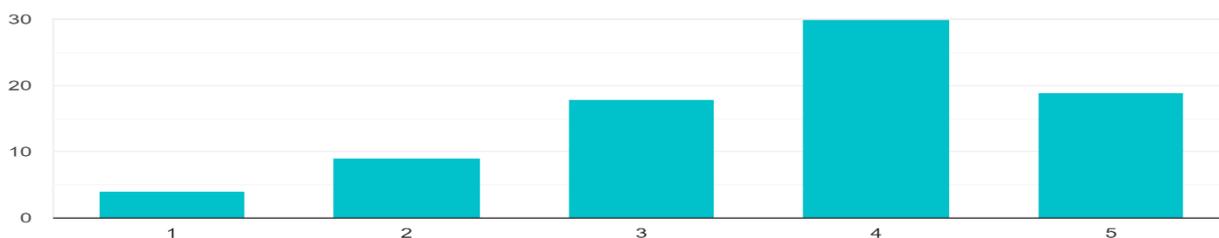


### Les locaux de l'accueil :

Le niveau de satisfaction concernant les locaux des accueils périscolaires est légèrement positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

- 61% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 23% des familles sont neutres (note 3)
- 16% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Votre niveau de satisfaction concernant les locaux de l'accueil lors des vacances scolaires :  
80 réponses



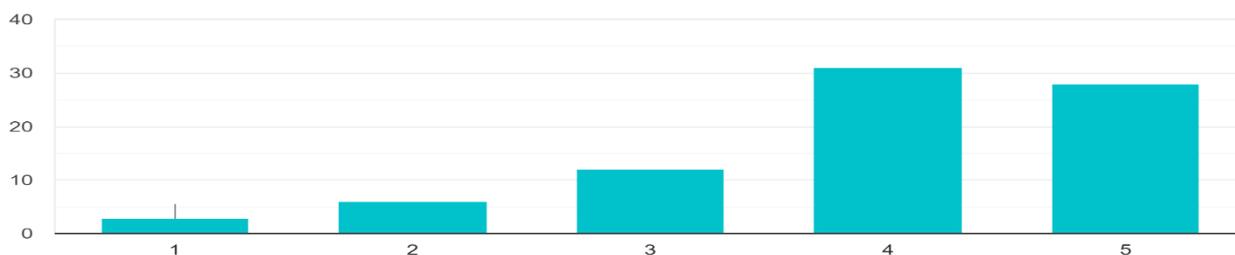
Les remarques des parents concernent principalement que les lieux ne sont pas adaptés.

### L'encadrement des enfants :

Le niveau de satisfaction concernant l'encadrement des enfants est plutôt positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

- 74% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 15% des familles sont neutres (note 3)
- 11% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Votre niveau de satisfaction concernant l'encadrement des enfants durant les vacances scolaires :  
80 réponses



Les remarques des quelques parents insatisfaits concernent principalement le manque d'amabilité et de compétences de certains animateurs.

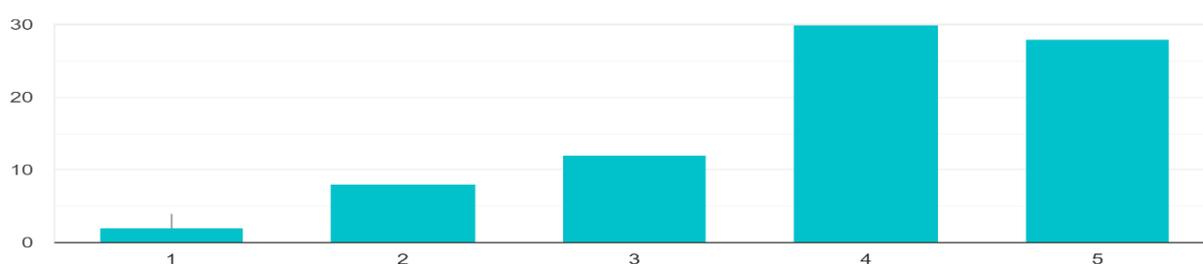
Concernant l'accueil de l'équipe d'animation avec les familles sur les temps du matin et du soir, le niveau de satisfaction est plutôt positif sachant que 1 correspond à « pas satisfait » et 5 à « totalement satisfait » :

- 72,5% des familles sont satisfaites (notes 4 et 5)
- 15% des familles sont neutres (note 3)
- 12,5% des familles sont peu satisfaites (notes 1 et 2)

Les remarques de certains parents concernant l'accueil du matin et du soir est le manque d'échanges et d'information. Toutefois, certaines familles semblent satisfaites.

Que pensez-vous de l'échange avec l'équipe d'animation sur les temps d'accueil du matin et du soir ?

80 réponses



### Les séjours

Sur les 173 familles interrogées, 22 familles ont participé à un séjour avec le CLAN, soit 12,7%.

90,9% des familles sont satisfaites du /des séjour(s) effectué(s), seules deux familles ne sont pas satisfaites.

Les deux familles insatisfaites évoquent le fait de ne pas avoir eu des nouvelles de leur enfant durant le séjour et sur la mauvaise communication interne en raison de l'inscription à deux reprises de leur enfant qui n'a pas été prise en compte.

## Annexe 4 : Trame d'entretien avec les professionnels du territoire

### Contexte :

La Communauté de Communes du Bas-Armagnac renouvelle cette année sa Convention Territoriale Globale (CTG). Il s'agit d'une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Les partenaires de la CTG sont : la CAF, la MSA, la CPAM, le département et l'UDCCAS.

Pour définir notre projet dans le cadre de la CTG, un diagnostic de territoire doit être réalisé par les Chargées de Coopération Territoriales (CCT). Le but est de récolter, analyser des données statistiques et de concerter les élus, les habitants et les professionnels sur leur vision du territoire afin de définir un plan d'actions pour les cinq prochaines années.

#### Les différentes étapes de la concertation :

Les élus ont été concertés dans le cadre d'une réunion participative le 20 avril.

Les habitants sont actuellement concertés dans le cadre d'un questionnaire en ligne.

Les professionnels sont sollicités dans le cadre d'entretiens semi-directifs.

→ Finalisation du diagnostic avec plan d'actions : septembre 2022

*Présentation rapide des retours des élus et des habitants*

### Le rôle des chargées de coopération territoriales (CCT) :

Accompagner et faciliter la mise en œuvre de projets à destination de la population du territoire en fonction de ses besoins.

#### Déroulé entretien auprès des professionnels « sociaux »

- 1) Pouvez-vous vous présenter et présentez brièvement vos missions ?
- 2) Depuis combien de temps, exercez-vous sur le territoire du Bas-Armagnac ?  
*(Fournir une carte de la CCBA afin de permettre aux personnes de situer le territoire)*
- 3) Quels mots positifs associez-vous au territoire aujourd'hui (en 2022) ?
- 4) Quels mots négatifs associez-vous au territoire aujourd'hui (en 2022) ?
- 5) Pouvez-vous définir le type d'utilisateurs fréquentant votre structure (moyenne d'âge, sexe, catégorie sociale, ...) et les raisons pour lesquelles ils viennent vous voir ?
- 6) Avec quels partenaires avez-vous l'habitude de travailler ?
- 7) Dans le cadre de vos missions professionnelles, rencontrez-vous des difficultés ?
- 8) Quelles difficultés observez-vous chez les utilisateurs de votre structure ?  
*Voyez-vous un lien avec les thématiques des habitants ayant répondu au questionnaire ?*
- 9) Avez-vous des projets pour les 5 ans à venir ?  
*(Développement, travail sur une thématique particulière, ...)*
- 10) Quels sont, selon vous, les thématiques sur lequel le territoire devrait travailler prioritairement ? (habitat, économie, vie locale, éducation, environnement, santé, ...)

**Accès aux droits :**

Difficulté de l'accès au droit principalement à cause de l'accès au numérique (difficulté de connexion).

**Habitat :**

Difficulté par rapport au logement : problèmes de précarité énergétique.

Méconnaissance du PIG -> Profiter pour leur en parler et leur donner les infos

**Vie locale :**

**Sport :** Ont-ils remarqué une problématique de l'apprentissage de la natation ? D'un manque d'équipement sportif ?

**Être parent :**

Les sujets sur lesquels les parents ont le plus besoin d'aide sont l'éducation pour 30% d'entre eux et la scolarité pour 28%. Quelles problématiques par rapport au rôle de parent ? Vers qui se tournent les gens pour avoir de l'aide ? Sur quels sujets ont-ils le plus besoin d'aide ?

**Santé :**

71% des personnes ayant répondu au questionnaire ne sont pas satisfait de l'offre de santé du territoire. Les motifs cités sont souvent les mêmes, manque de médecins, spécialistes et généralistes, délais des rdv, obligation de se déplacer dans des villes plus grandes pour avoir des RDV.

**Mobilités :**

¼ des personnes considèrent avoir des problèmes de mobilité. 67% d'entre elles citent des problèmes de mobilité pour l'accès aux soins et 42% pour l'accès aux loisirs.

Quels problèmes de mobilité ?

## Annexe 5: Ensemble des fiches actions

Fiche Actions
<ul style="list-style-type: none"><li>• Organiser la gouvernance de la CTG</li></ul>
0. Reprise des accueils de loisirs en régie directe
1. Développer un outil de communication regroupant les propositions de loisirs à l'échelle intercommunale
2. Les vacances sportives/ apprendre à nager
3. Les Échappées Curieuses
4. Les résidences artistiques de territoire
5. La ludothèque
6. Accompagner les professionnels de santé afin d'améliorer l'offre de soins du territoire
7. Le Transport A la Demande social
8. Action de communication auprès des secrétaires de mairie
9. Réfléchir sur la question de l'aide alimentaire sur le territoire en partenariat avec les structures médico-sociales
10. Journée des familles
11. Réflexion acteurs Petite Enfance
12. Proposer des actions parentales spécifiques auprès des familles vulnérables
13. Une alimentation de proximité et de qualité
14. Lier la lutte contre le gaspillage et l'aide alimentaire
15. Lutter contre la précarité énergétique des habitants

Le détail de chaque fiche action se trouve ci-joint.